

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Allocution prononcée par M. le Gouverneur H. Ansiaux à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 février 1959 — Les attitudes scientifiques en face des mouvements économiques, par H. Guitton — Evolution des marchés mondiaux des matières premières au cours des dix dernières années — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. LE GOUVERNEUR H. ANSIAUX A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 23 FEVRIER 1959

Messieurs,

Le Gouvernement, s'appuyant sur les conclusions du rapport de la Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique le progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales, a arrêté un programme destiné, d'une part, à rénover la structure sur laquelle reposait jusqu'à présent la politique scientifique en Belgique et, d'autre part, à réunir les moyens d'action nécessaires au financement de ce programme.

Sur le plan gouvernemental cette nouvelle structure comprendra un Comité ministériel de la politique scientifique, présidé par le Premier Ministre, chargé d'élaborer et de suivre en permanence la politique scientifique au sein du Gouvernement, et un Conseil supérieur de la politique scientifique doté de l'autonomie et de la personnalité juridique, qui sera le conseiller du Gouvernement pour l'ensemble de la politique scientifique.

Ce Conseil indiquera au Gouvernement, aux corps scientifiques et à l'économie les grandes orientations de cette politique; il sera le garant, devant la Nation, devant le monde scientifique et devant les instances qui auront apporté leur soutien financier à la politique de recherche, de l'affectation des crédits aux fins pour lesquelles ils auront été réunis; il analysera annuellement les résultats de l'action menée dans ce domaine et en tirera les conclusions

et les recommandations qu'il jugera opportunes; enfin, il préparera chaque année, à l'intention du Gouvernement, un projet de répartition de l'ensemble des crédits à affecter à la recherche et à l'amélioration de l'enseignement supérieur.

Le Gouvernement désire, en outre, prendre à bref délai les mesures destinées à accroître les possibilités d'action de la recherche scientifique tout en assurant dans les meilleures conditions l'utilisation efficace des moyens mis à sa disposition.

A cet effet, il fournira des ressources supplémentaires par la voie budgétaire normale. Mais il lui paraît souhaitable que l'économie privée et le secteur non budgétaire de l'économie publique fassent de leur côté un effort parallèle.

Celui-ci se traduira par la souscription d'un emprunt émis par le Conseil supérieur de la politique scientifique. Cet emprunt, doté de la garantie de l'Etat, sera de 3 milliards et rapportera un intérêt de 2 p.c. Les souscriptions seront libérées sur 10 ans par tranches annuelles de 300 millions, à 30 ans d'échéance, dont la première tranche sera acquittée en 1960.

Le produit annuel de cet emprunt ainsi que les crédits budgétaires seront affectés par le Gouvernement, sur les propositions du Conseil supérieur, à la poursuite des objectifs de la politique scientifique.

Soucieux d'atteindre ces résultats, M. le Premier Ministre m'a adressé la lettre suivante :

« Monsieur le Gouverneur,

» Le 12 janvier de cette année, lors de la remise solennelle des conclusions de la Commission Nationale des Sciences, j'ai répondu au discours de S. M. le Roi Léopold en lui disant l'importance que le Gouvernement attache au progrès de la recherche scientifique. J'ai assuré la Commission de notre volonté de créer les instruments et les moyens d'une politique scientifique. J'ajoutais « Quant aux » réformes et aux remèdes proposés, il appartient » désormais, non seulement à l'Etat, mais à toutes » les forces actives du pays de les étudier et de les » mettre en œuvre... Il faut provoquer entre le » monde universitaire et le domaine où se meuvent » les grandes forces économiques et sociales une » collaboration constante et une stimulation » réciproque ».

» Le Gouvernement est en effet convaincu que l'élan scientifique en Belgique doit pouvoir compter comme dans le passé sur la Nation tout entière.

» Résolus pour notre part à mettre en œuvre tous les moyens gouvernementaux nécessaires, nous croyons pouvoir faire appel au concours éminent du monde scientifique, économique, social, et de la jeunesse belge.

» Vous avez bien voulu, Monsieur le Gouverneur, avec M. le Vice-Gouverneur De Voghel, venir à notre rencontre et mettre au point l'appel que nous désirons adresser au monde économique et social belge dans l'ensemble de ses secteurs de l'industrie, de la finance, des banques, des assurances, du commerce comme de l'agriculture.

» La collaboration que nous désirons susciter sous diverses formes sera d'abord celle qui vise à investir dans l'effort scientifique des crédits de source non budgétaire, afin de majorer d'autant les moyens de financement de l'Etat et de permettre une action d'envergure tout à fait dynamique, au cours des dix prochaines années.

» Je désire aujourd'hui vous remercier de l'effort propre que la Banque Nationale envisage. Je sais que d'autres grandes institutions publiques s'associent à cet effet et que le secteur privé se prépare à répondre au même appel. Je remercie la Banque Nationale de prendre la tête d'un mouvement d'appui à la science : le pays peut en attendre de grands résultats.

» Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

G. EYSKENS. »

La Banque a répondu à l'appel du Gouvernement, appel qui a également été entendu par les autres institutions financières du secteur public, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, le Crédit Communal de Belgique, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut de Réescote et de Garantie, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, qui, s'associant à la Banque, souscriront avec elle la moitié de l'emprunt à émettre, soit 1,5 milliard de francs.

Dans cette souscription, le Comité de direction de la Banque, après avoir pris l'avis du Conseil de régence, du Collège des censeurs et du Conseil général, a décidé d'apporter une participation de 600 millions, libérable par tranches annuelles de 60 millions, que la Banque souscrira par le placement d'une partie des bénéfices versés à la réserve conformément aux dispositions statutaires.

Le solde, soit 900 millions de francs, sera réparti entre les autres institutions du secteur public que je viens de nommer, qui ont apporté au principe de cette contribution un accord aussi spontané que généreux.

Les contacts que j'ai pris, d'autre part, avec les représentants qualifiés du secteur privé, m'ont apporté des assurances à ce point encourageantes qu'elles me permettent d'exprimer la conviction que la seconde moitié de l'emprunt, soit également 1,5 milliard de francs, sera souscrite.

Répondant au vœu exprimé par le Gouvernement, je compte sur le concours de tous ceux qui, dans le secteur privé, soutiennent un effort dont le caractère national est évident et je fais appel à toutes les contributions susceptibles d'assurer le financement d'un des investissements les plus essentiels pour l'avenir économique du pays.

*
**

Je tiens à vous éclairer, Messieurs, sur les motifs qui ont conduit la Banque à prendre cette décision importante par laquelle elle apporte son appui et son concours aux efforts accomplis pour mettre la recherche scientifique et l'enseignement supérieur du pays au niveau que lui dicte sa place dans le concert des nations civilisées.

La recherche scientifique, tant fondamentale qu'appliquée, la diffusion et la qualité de l'enseignement supérieur constituent un des soucis majeurs des nations contemporaines. Plus que jamais auparavant elles doivent s'adapter aux conditions qu'imposent à la fois l'évolution de la civilisation et les modifications structurelles de la société humaine. Plus que jamais la recherche doit se mettre au service du développement intellectuel et moral de la population, de la protection de sa santé et de sa prospérité économique. Plus que jamais elle doit par conséquent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour atteindre deux objectifs mis en évidence par la Commission Nationale des Sciences : le premier consiste à maintenir l'acquis, le second, pour lequel des études plus longues, des enquêtes détaillées doivent être entreprises et des solutions nouvelles envisagées, consiste à augmenter l'acquis, c'est-à-dire à progresser.

Toutes les grandes nations se sont rendues à cette évidence; tout en favorisant l'initiative privée dans le domaine de la recherche, elles ont élaboré peu à peu une organisation publique capable d'assurer l'exécution d'une politique scientifique appropriée

aux particularités du pays, aux temps et aux circonstances.

La recherche scientifique ne peut plus être dissociée des problèmes économiques et sociaux. Les universités, les entreprises privées, les fondations particulières ne peuvent suffire à financer entièrement les vastes programmes de recherche qu'exige une civilisation technique. Au surplus, un rendement efficace suppose la coordination et une grande souplesse d'action.

C'est sans doute pour n'avoir pas reconnu suffisamment tôt cette évolution que l'Europe a perdu sa place prééminente dans le domaine scientifique. Elle a été, par tradition, le berceau de la recherche. Jusqu'à la première guerre mondiale, la plus grande partie des découvertes, qu'elles soient demeurées à l'état de connaissances purement théoriques ou qu'elles aient été appliquées à l'industrie, furent le résultat direct ou indirect de travaux individuels qui étaient effectués dans des pays européens. Depuis lors, la recherche s'est développée et de vastes programmes coordonnant les initiatives et les moyens d'action ont été mis en œuvre dans d'autres pays, en particulier aux Etats-Unis.

Plus tôt que nous conscientes de cette évolution, l'Angleterre depuis longtemps, la France plus récemment, ont créé les institutions officielles nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux, l'une, par l'Advisory Council on Scientific Policy, l'autre, par le Conseil supérieur de la Recherche scientifique et du Progrès technique.

On dira peut-être que nous disposons déjà d'un ensemble d'organisations de recherche étendu, que les secteurs public et privé consacrent à la recherche des sommes importantes. Et de fait, depuis le discours du Roi Albert à Seraing, en 1927, des mesures extrêmement heureuses ont été prises pour mettre fin à une ère ingrate et pénible pour la science belge.

Depuis 1927, le retard que nous avons par rapport à l'étranger a pu être comblé dans une certaine mesure par de nombreuses initiatives privées, mais grâce surtout au Fonds national de la Recherche scientifique et à l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture.

Le Fonds national de la Recherche scientifique, établissement d'utilité publique indépendant de l'Etat, ne possède pas en propre de laboratoires; il s'intéresse à toutes les sciences; il accorde des subventions aux chercheurs et leur laisse une entière liberté, contribuant ainsi dans une très large mesure à la formation de cadres scientifiques universitaires de haute valeur.

L'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, établissement public dépendant administrativement du Ministère des Affaires Economiques et du Ministère de l'Agriculture, a pour objet de susciter, promouvoir et encourager, par la voie de subventions, les recher-

ches scientifiques et techniques dans le domaine industriel et agricole. Sans pour autant négliger la recherche fondamentale, il s'occupe surtout de recherche appliquée, incite les industriels à créer sous des formes diverses des associations pour l'étude, soit de problèmes particuliers à un secteur, soit de problèmes communs à plusieurs secteurs.

A côté de ces deux grands organismes, envers lesquels la Nation a une dette de reconnaissance, fonctionnent dans notre pays, outre les laboratoires, centres de recherche et écoles des universités, un ensemble d'institutions de recherche propres à l'industrie et divers laboratoires et stations de recherche appliquée dépendant de départements ministériels.

Au surplus, toutes les usines de quelque importance ont un service de contrôle ou de recherche, allant du petit laboratoire d'analyses courantes jusqu'au complexe outillé à la fois pour la recherche fondamentale, pour l'application et pour le contrôle des fabrications, sans parler des laboratoires financés en commun par des groupements.

Ce bref aperçu donnerait une idée incomplète de la situation si nous ne signalions l'existence de fondations et de groupements ayant pour objet d'inciter à la recherche pure ou d'établir des liens rationnels entre celle-ci et la recherche appliquée, tels la Fondation Universitaire, la Fondation Francqui, la Fondation Industrie-Université pour le perfectionnement des dirigeants d'entreprise, la Commission d'Etude pour le perfectionnement dans l'Administration des Affaires, l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité. Peut-on passer sous silence l'aide que l'étranger apporte aux recherches par le canal de la C.R.B. Educational Foundation, de la Fondation Ford, de la Fondation Rockefeller, comme par celui de l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) et de l'Organisation Européenne de Coopération Economique ?

Ce bilan est impressionnant, comme l'est celui des sommes consacrées à la recherche, tant par le secteur privé que par le secteur public. Mais comparé aux bilans que peuvent dresser d'autres pays d'Europe, comme la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, il l'est beaucoup moins. D'autant plus que de sérieux indices prouvent que, depuis longtemps, proportionnellement, nous ne consacrons pas à la recherche pure et appliquée autant d'argent que les autres pays civilisés.

Or, dans le domaine de la recherche scientifique, qui n'avance pas recule irrémédiablement, qui laisse se creuser un vide par rapport à l'étranger risque d'y voir sombrer sa prospérité. Il faut donc que le mouvement entamé en 1927 continue à être vivement poussé. Il est exclu que nous revenions à une époque où nous nous contentions d'aller voir ce qui se passait au-delà des frontières, de suivre les progrès de la science enregistrés par nos voisins, d'exploiter des brevets étrangers, en un mot, d'être à la remorque. Nous avons, plus que d'autres pays, le devoir de développer la recherche au maximum, car nos

ressources naturelles sont réduites, notre population est dense et se trouve dans un stade de vieillissement démographique. Ce dernier facteur acquiert toute son importance quand on considère que la prospérité de la nation repose principalement sur le groupe de la population que les démographes appellent active, c'est-à-dire celle comprise entre 25 et 40 ans. Or, ce groupe, qui comprenait 25 p.c. de la population en 1940, n'en comportera vraisemblablement plus que 18 p.c. en 1970. Cette évolution comporte à elle seule des conséquences péremptoires en faveur du développement du capital humain, de la qualification des élites intellectuelles, du progrès harmonieux de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

A peine de périr, l'industrie belge doit plus que jamais s'orienter vers de nouvelles fabrications qui complètent ou remplacent les anciennes. Il nous faut être d'autant plus imprégnés de cette vérité que, de nos jours, les pays tard venus à la grande industrie parcourent rapidement le stade, devenu peu rémunérateur, du produit demi-fini, et qu'ils rattrapent très vite le temps perdu, grâce à l'accroissement considérable des recherches, et peut-être plus encore, de l'efficacité avec laquelle sont exploités les moyens de recherche. Ces pays compteront plus vite qu'on n'est tenté de le croire parmi nos concurrents. Mais ils compteront parmi nos clients si nous parvenons à garder une avance dans la recherche fondamentale et appliquée.

Notre pays se doit de développer un effort scientifique considérable pour maintenir et améliorer sa position concurrentielle au sein de Benelux, de la Communauté Européenne Charbon-Acier et du Marché commun. L'intégration de la Belgique dans ces communautés, où elle n'occupe pas une position dominante, impose à ses activités industrielles et agricoles un effort d'adaptation; même les industries dont les produits tenaient, à l'exportation, une position prépondérante, sont obligées de se réorganiser, de rechercher des moyens de production nouveaux et moins coûteux pour maintenir et surtout pour développer leur activité. La création de ces communautés exige, des dirigeants de notre industrie, des efforts inlassables et des investissements qui ne peuvent porter de fruits que grâce à la science et à la qualification des hommes. La Belgique se trouve placée de ce fait devant une tâche difficile.

Non moins grande, non moins difficile est la mission qui nous incombe au Congo. Elle nous impose des responsabilités sur l'étendue desquelles je n'ai guère besoin d'insister. Notre œuvre civilisatrice ne comporte pas seulement des aspects politiques, elle comporte avant tout des aspects économiques et sociaux.

Enfin, les progrès enregistrés au cours de ces dernières années par les sciences biologiques, médicales, chimiques, nucléaires, entre autres, nous obligent à un très grand et très coûteux effort scien-

tifique et d'investissement intellectuel, tant dans les universités que dans l'industrie. Vous savez que les industries en progrès absorbent chaque année un nombre sans cesse croissant d'hommes de haute qualité universitaire et technique. Elles ne sauraient maintenir cette politique, semblable à celle suivie par les grands pays industriels, si nos universités et nos écoles n'étaient pas mises en mesure de former les hommes de la qualification voulue en nombre suffisant. Or si, depuis 1946, le nombre de licenciés en chimie, en physique et en sciences naturelles s'est considérablement accru, il n'en va pas de même des docteurs ni des ingénieurs et une cote de danger est atteinte pour toutes les sciences pures.

A moins d'un revirement dans cette évolution, notre pays risque de dépendre trop exclusivement de l'étranger, dans tous les domaines de la recherche. Négliger la recherche — qui, cependant, doit faire l'objet d'un choix dans un petit pays — revient finalement à un abandon sur le plan intellectuel, économique et social.

La conclusion est claire, il nous faut aller plus loin. Chaque fois que, dans quelque pays que ce soit, un essor a été donné à la recherche, ce pays s'en est rapidement félicité, tant est extraordinaire la productivité de la recherche et des investissements intellectuels, quand ils combinent de façon heureuse la science pure et la science appliquée.

Il nous est interdit de nous dérober, surtout au moment où, dans le Marché commun, nous nous trouvons confrontés avec des pays comme l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas qui se livrent à un effort scientifique que l'on peut qualifier de sensationnel et qui peuvent donc s'attendre à bénéficier à bref délai des fruits d'une augmentation importante de leur productivité.

*
**

Ces raisons, parmi d'autres, ont amené nos dirigeants à créer la Commission Nationale des Sciences dont les rapports et les travaux ont inspiré le programme gouvernemental. Ce programme est ambitieux mais raisonnable. Il consacre une coordination harmonieuse entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre l'université, l'industrie et l'agriculture, sous l'égide des pouvoirs publics.

« Ni les universités, a dit le Rapport Introductif de la Commission Nationale des Sciences, ni les entreprises privées, ni les fondations particulières ne peuvent suffire à financer entièrement les vastes programmes de recherche scientifique qu'exige une civilisation technique. C'est pourquoi, dans la plupart des pays scientifiquement avancés, l'Etat préside à l'organisation des institutions nécessaires et finance généreusement les recherches. »

Organiser la recherche, aider à éviter les doubles emplois et les pertes de temps, seconder les initia-

tives privées, voilà un des rôles les plus importants de l'Etat. Fournir un cadre d'activité national, dresser le bilan des priorités changeantes, dissiper les rivalités qui peuvent surgir entre la science pure et la science appliquée et les transformer en émulation bienfaisante, voilà un des devoirs primordiaux des pouvoirs publics.

Dans l'effort supplémentaire qui doit être fait, la part de l'intervention de l'Etat restera la plus importante. Mais n'est-il pas normal et en tout cas extrêmement souhaitable qu'une autre part de cette intervention incombe à l'économie privée et aux secteurs non budgétaires de l'économie publique ? Il semble que c'est un devoir de solidarité nationale, l'économie privée bénéficiant directement des investissements scientifiques. Il semble égale-

ment que c'est une mesure indispensable pour permettre à l'initiative privée d'exercer une action sur l'orientation de la recherche fondamentale qui doit lui donner les moyens de bâtir l'économie de demain.

Le prix que les pouvoirs publics demandent à la collectivité par la voie d'une contribution volontaire est faible par rapport à l'importance de l'objectif poursuivi.

La Banque, Messieurs, placée à la croisée des chemins entre le secteur public et le secteur privé, est pleinement consciente de l'importance que revêtent le développement de la recherche scientifique et la formation des élites intellectuelles pour l'avenir économique et social du pays. C'est pourquoi elle n'a pas hésité à répondre à l'appel qui lui a été adressé.

LES ATTITUDES SCIENTIFIQUES EN FACE DES MOUVEMENTS ECONOMIQUES

par Henri GUITTON,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

Nous vivons une époque curieuse. Jamais à certains égards nous n'avons cru mieux savoir de quoi sont faits les mouvements économiques. Jamais également nous n'avons pensé avoir été si puissants à leur égard. Et cependant où est-il l'économiste qui, au soir de ses journées d'efforts, n'est pas saisi par une inquiétude ? Comme tout homme de science, du reste, plus il croit savoir, plus il est frappé par ce qu'il ne sait pas encore. Comme tout homme d'action, plus il a cru en l'efficacité de ses décisions, davantage encore n'est-il pas décontenancé par ce qu'il n'a pu obtenir ? Oui vraiment, notre époque est, plus que toute autre, un tissu d'espérances et de découragements, de grandeurs et de misères.

Nous ne voulons pas poser la question : où en sont les mouvements économiques ? Ce n'est pas en effet dans un Bulletin comme celui-ci qu'une telle question demande nouvel examen. C'est à chaque numéro que ces mouvements sont présentés, analysés, diagnostiqués avec un soin particulier. Chaque lecteur peut y trouver les réponses aux grandes questions préoccupantes : où en sont les prix, les taux monétaires, les grands mouvements commerciaux, les revenus... ? Chacun y découvre les tendances, les vitesses différentes ou concordantes des mouvements. Et nous ne saurions assez recommander de telles analyses pour améliorer sans cesse notre connaissance du présent et de l'avenir économiques.

Mais en ce moment, notre dessein est moins lié à la simple connaissance apparente des événements. Il voudrait être de pénétrer plus profond au cœur des problèmes, et de nous demander si nous possédons enfin une théorie générale de l'ensemble de ces mouvements économiques. Une telle théorie, moins fragile que celles qui ont déjà vu le jour, est-elle désormais possible, comme si les derniers venus que nous sommes, héritiers de l'expérience des plus anciens, conscients de leurs erreurs, allaient avoir le privilège de construire du définitif, de fournir cette fois une explication non sujette au vieillissement et à la caducité ?

C'est dans cette intention que nous voudrions essayer de réfléchir une nouvelle fois sur ce que nous savons, sur ce que nous pouvons à l'égard de ces mouvements économiques. Nous récapitulerons quelles furent les attitudes de la pensée scientifique en ce domaine. Nous rechercherons comment les

comportements, les concepts, les vocables se sont progressivement transformés, et par quelles voies nous sommes arrivés au point présent de l'évolution du monde.

I. LA CHRONOLOGIE DES ATTITUDES TRADITIONNELLES

1. La conception classique.

Ne remontons pas au-delà des classiques. Avant eux, nous le savons, on ne s'occupait guère de connaître. Les classiques, les premiers attirés par une certaine forme du savoir, ne s'intéressent guère aux mouvements. L'économie politique commençante n'est pas la science du mouvement. Elle est celle de l'équilibre. Le mouvement ne participe alors à l'équilibre que s'il est court, rassemblé sur un moment, le moment qui permet précisément de penser le retour à l'équilibre. Moment ne veut-il pas dire « petit mouvement » — mouvement conceptuel plus que réel pourrait-on dire ? Nous penserions ici au déplacement du pendule. L'économique, c'est en quelque manière le mouvement court orienté vers l'équilibre. Cela ne veut pas dire que des esprits comme Ricardo ne s'intéressent pas au mouvement long ; mais c'est plutôt sur le plan historique, sur le plan tendanciel que sur le plan économique. C'est « à la longue » (*in the long run*) que la rente a tendance à s'élever et le profit à baisser. En réalité, les classiques n'observent pas les mouvements. Ils les déduisent.

2. La conception pathologique.

A cette conception classique il nous paraît faire suite une interprétation que nous nommerions volontiers *pathologique* et *discontinue* du mouvement, nous dirions aussi une conception *critique*. Ce retour à l'équilibre, lorsqu'il ne se fait pas, on estime que c'est une exception. Mais si cette exception dure, si elle s'amplifie, si elle se reproduit, comment continuer à la considérer définitivement et souverainement comme une exception, à la manière de ces personnages dogmatiques qui jugent péremptoirement, et qui ne reconnaissent jamais leurs torts ?

Lorsque le circuit économique s'engorge (c'était l'expression du temps), il y a discontinuité dans la souffrance. C'est la crise. On étudie alors cette crise à la manière d'une maladie. Quand on reste dans l'état d'âme classique on dira : la crise est le résultat d'une erreur, c'est un accident. Ce sont les hommes qui ont perturbé la nature. Un libéral pensera par exemple que la monnaie est responsable de l'engorgement, les autorités monétaires n'ayant pas accordé assez de crédit, ou en ayant distribué trop à d'autres moments. Les socialistes estimeront au contraire que c'est la « prétendue » nature qui n'est pas juste ; bien plus, pour eux, il n'y a pas de nature. C'est un régime juridique, très relatif, et en cela pas du tout nécessaire, qui a consacré la force des plus forts et la faiblesse des plus faibles. Une pareille dissymétrie ne pouvait en durant qu'engendrer le déséquilibre par la surproduction et la sous-consommation.

Qu'il s'agisse des uns ou des autres, on ne s'intéresse pas encore au mouvement en tant que tel.

3. La conception cyclique.

C'est le retour de situations semblables, alternativement bonnes et mauvaises, et non plus le retour à un équilibre ponctuel, c'est la dilution d'un équilibre dans le temps qui conduit à la troisième conception du mouvement : la fameuse conception *cyclique*, celle sur laquelle il convient de s'arrêter plus longtemps, puisqu'elle commande encore aujourd'hui l'enseignement traditionnel. Désormais, voici qu'on va s'intéresser à la continuité du mouvement, la crise étant considérée comme un « point tournant » dans un entraînement continu. Comme on l'a dit encore : on s'élève d'une idée *pathologique* à une idée *physiologique*. On ne comprend une maladie que dans la mesure où l'on sait ce qu'est la santé. On ne croira plus à la nécessité d'un retournement spectaculaire du mouvement réalisé dans la souffrance. Il faut concevoir toujours des « points tournants » dans le mouvement, mais le cycle n'implique plus la crise.

Le cycle occupe le centre de la scène. Il bénéficie d'une promotion majeure. Il devient la découverte quasi fondamentale de la pensée scientifique au XX^e siècle. Alors qu'auparavant tout se concevait sans mouvement, maintenant on ne peut plus rien comprendre sans voir partout des cycles. Les livres sur les cycles se multiplient. Ici encore plusieurs attitudes cycliques se conçoivent.

a) Il y a d'abord l'attitude *narrative*. Le cycle, on le découvre en le racontant. Le XIX^e siècle se prête merveilleusement à un pareil récit. Les années critiques marquent les points saillants de la description. On cherche à détailler ce qui s'est passé dans les années intermédiaires. Le livre de Lescure a été ici par exemple un modèle du genre. On se réjouit des prospérités, on est atterré par les grands krachs. On voit renaître l'espérance avec quelque innovation dont Schumpeter a montré le rôle essentiel.

b) A l'étape suivante, voici s'esquisser une conception *spectrale*. Ce n'est plus l'histoire, c'est presque une physique que l'on voudrait édifier. Plus précisément, c'est une décomposition des mouvements, à l'image de la décomposition de la lumière, que l'on finit par accomplir. L'économiste voudrait lui aussi faire passer le mouvement global à travers un prisme, on dira plus tard à travers un *filtre*, pour découvrir les périodicités qui se cachent derrière les apparences (*hidden periodicities*). La fonction du savant n'est-elle pas toujours de trouver l'invisible derrière le visible ? Bastiat, dans son style pamphlétaire, n'en avait-il pas eu le pressentiment ?

En assimilant le mouvement économique à la lumière blanche, un nouveau caractère apparaît. C'est la conception ondulatoire que nous appellerons conception *poly-cyclique*. La physique n'a-t-elle pas été balancée entre deux conceptions pour expliquer la lumière : la conception corpusculaire et la conception ondulatoire ? On sait l'emprise de la deuxième. L'économique, qui a tant aimé imiter la physique, s'est laissée séduire en effet par l'idée d'ondulation. C'est une série d'ondes cachées, ou du moins d'ondes qui ne sont pas toutes visibles, qui engendreraient, par leur composition, le mouvement effectif. La tâche de l'homme de science revient ainsi à mettre au jour des ondes, et celle de l'homme d'action à jouer correctement sur telle ou telle de ces ondes.

Tout le monde connaît le résultat de cette décomposition. Elle continue de former le fond de tableau de notre enseignement. Dans un mouvement global il y a des tendances et des alternances : on a dit d'abord un *trend* et des *cycles*. C'est aussi l'image d'un lierre qui s'enroule autour d'une branche horizontale ou inclinée. Lorsque le *trend* se réfère à des données susceptibles d'agrandissement, c'est-à-dire qui ont des dimensions mesurables, on l'appelle croissance, et c'est ici l'image biologique qui a donné naissance à l'expression.

Comme l'idée d'onde (vibration, oscillation) est liée à celle de fréquence (le nombre d'oscillations dans l'unité de temps) et à celle de période (le temps de reproduction de l'identique), voici que les ondes se définissent par leur durée. On classe ainsi toutes les ondes que la réalité suggère. La progression géométrique de raison 2 : 1 2 4 8 16 32 64... a paru répondre à cette superposition des cycles (Åkerman). On dirait que les cycles s'engendrent les uns par les autres par la voie montante. Le cycle de 1 an, c'est le saisonnier. Celui de 2 ans, c'est le cycle agricole, ou bien le cycle des ventes (Mack). Le cycle de 4 ans, c'est le cycle des stocks (inventories) ou le cycle politique (des élections américaines). Le cycle de 8 ans, c'est celui qui a paru d'abord le plus vrai, celui scandé par les crises, le cycle Juglar. Le cycle de 16 ans, c'est le cycle des constructions (Beveridge). Le « 32 ans » n'est pas identifié. Mais le « 64 ans », c'est le fameux Kondratief, celui qui demande, pour être perçu, un recul que nous n'avons pas toujours.

Comme il est arrivé dans les sciences naturelles, on dirait que la connaissance se ramène à une décomposition accompagnée d'une dénomination. Connaître une plante ou une roche n'est-ce pas commencer par les nommer ? En serait-il de même chez nous ? Et jusqu'où poursuivre la classification des ondes et la remontée dans le temps ? De tous ces cycles déduits les uns des autres, en est-il un qui soit plus stratégique ? Y a-t-il un cycle moteur ? Est-ce le cycle des prix — et de quels prix — le cycle des revenus, le cycle des investissements ? Tous ces cycles ont-ils même intensité, sont-ils simultanés, avancés ou retardés les uns par rapport aux autres ? Autant de questions qui forment le cadre de la théorie des mouvements économiques. Bien mieux, pour certains auteurs, la réponse à ces questions constitue toute la théorie. Mentalité empirique ou expérimentale qui conduit à une statistique positive dont l'école de Mitchell et de Burns a constitué le prototype (*National Bureau of Economic Research*). L'ensemble des courbes sont rassemblées, mises en ordre, confrontées. Il n'y a pas à chercher le pourquoi des choses. C'est ainsi parce que c'est ainsi. Cela pourrait être autrement, mais précisément cela n'est pas autrement. Expliquer, c'est, après avoir dissocié et avoir nommé, imputer à telle ou telle composante du mouvement total tel ou tel effet. On dira par exemple : « le prix monte, c'est un effet du cycle saisonnier ; le chômage augmente, c'est une conséquence du mouvement de longue durée ». On découvre ainsi comment le pouvoir séparateur de l'esprit permet un pouvoir d'imputation, suivi d'un pouvoir de prévision et d'un pouvoir d'action. On sait en particulier comment Geoffrey Moore a renouvelé la première méthode des baromètres de Harvard ; il ne s'agit plus seulement de trois courbes un peu simples, dont on cherche à tirer un enseignement général. C'est un ensemble de séries dont on déterminera les coïncidences et les disparités. On parlera plus prudemment alors d'*indicateurs* plutôt que de *baromètres*.

Mais cette immense morphologie des mouvements et cette classification de plus en plus méticuleuse, aussi précieuses qu'elles soient, ne laissent-elles pas encore l'esprit insatisfait ? Les enchaînements des mouvements se sont toujours effectués ainsi jusqu'alors. C'est un peu comme si l'on disait : « il n'y a jamais eu de nuit perpétuelle, parce que toujours on a vu se lever de nouveau le soleil ». Mais qui peut assurer par cette voie que le soleil se lèvera encore demain ? On ne peut pas éliminer définitivement la recherche d'un certain pourquoi. Cette inquiétude inéluctable nous met sur la voie d'une autre attitude scientifique.

c) Le mouvement, la tendance, le cycle, on ne peut pas se borner à les nommer, à les classer, à les ordonner ; l'esprit ne peut pas se condamner à une attitude aussi prudente, aussi passive : ce serait une abdication. Il voudrait tout de même comprendre pourquoi les choses sont ainsi. Il est alors amené à bâtir, à construire ou à reconstruire, à « modeler »

par sa logique un mouvement. C'est la conception *rationnelle*. C'est notamment la méthode des modèles mathématiques qui constitue ce qu'on pourrait appeler *l'économétrie rationnelle*. Et quel immense domaine s'ouvre ainsi à nos recherches ? Désormais, on ne s'occupe plus de savoir ce qu'a été le mouvement effectif de l'économie, ascendant, oscillant... On se donne les éléments qui permettront de voir naître par leur enchaînement logique tel ou tel type de mouvement. Reconnaissons ici l'influence, pour ne pas dire la domination, exercée sur les économistes par les mathématiciens et les physiciens. Bien mieux, constatons que les constructeurs de modèles sont en même temps que des économistes, des mathématiciens. On pourrait détacher de leur groupe déjà si important quelques noms, par exemple Samuelson, Hicks, Allais. Il faudrait pouvoir tirer la leçon que nous apporte leur modèle. Brièvement nous la voyons ainsi.

Les mathématiciens jusqu'alors au service de la physique avaient mis au point des équations exprimant un mouvement oscillant. Ces équations sont linéaires ou non linéaires, différentielles ou aux différences finies. Les équations linéaires expriment un mouvement de type sinusoïdal ou pendulaire. Certaines équations non linéaires, dites retardées, traduisent un mouvement oscillant appelé de relaxation : c'est l'image d'une lente accumulation suivie d'une décharge plus ou moins rapide.

Dans ces équations interviennent des *paramètres*, c'est-à-dire des coefficients multiplicateurs qui peuvent prendre telle ou telle valeur. Quand on « discute » une équation, on imagine toutes les valeurs associées que peuvent avoir ces paramètres ; on s'aperçoit alors que les « solutions » sont de tel ou tel type, selon telle ou telle valeur des paramètres. La discussion du modèle de Samuelson est devenue classique à cet égard : certaines associations des valeurs de α , propension marginale à la consommation, et de β , accélérateur de la demande d'investissement, permettent de comprendre dans quelles circonstances il y a oscillation entretenue, oscillation amplifiée, oscillation amortie. Dans le modèle purement monétaire de Allais (modèle non linéaire à régulation retardée), on démontre l'existence d'un « cycle limite », c'est-à-dire la convergence du phénomène vers un cycle entretenu, pour certaines pentes de deux fonctions fondamentales, la propension à la liquidité φ , et γ la circulation monétaire globale. On démontre aussi que, pour d'autres conditions initiales, il y a par exemple processus divergent d'hyperinflation. Quand on est capable de suivre toutes les étapes d'une pareille démonstration, alors on ne peut qu'adhérer aux conclusions de celui qui les dirige. Le style même de Allais est significatif à cet égard : il se laisse lui-même prendre à la perfection logique de ses développements. Il y a, nous dit-il, des facteurs *sine qua non* du cycle tels que, si ceux-ci sont présents, le cycle est *inéluctable*, il est nécessaire, il ne peut pas ne pas être (*nec esse*). D'autres facteurs seront seulement des facteurs

accessoires, accélérateurs, ou « décélérateurs » du cycle (si l'on peut risquer ce barbarisme) : ainsi en est-il de l'imprévision, des disparités de l'intérêt, de l'effet dit d'accélération, de l'imperfection des marchés. Notons bien du reste que le cycle ainsi construit ou démontré, est un *cycle moyen*, un cycle statistique pour ainsi dire, jamais vérifié sans doute pour tel ou tel cycle concret, mais valable pour les données moyennes d'une certaine période. En ce sens, le modèle ne permet pas la prévision ; pour prévoir il faudrait être capable de connaître les fonctions fondamentales qui caractérisent les psychologies individuelles en cet instant. La mathématique permet d'avoir l'intelligence (de lire à l'intérieur) des phénomènes inaccessibles, pas encore de mordre sur la réalité : le modèle est *explicatif*, mais non pas *prévisionnel*. Mais l'explication mathématique est contraignante pour l'esprit. C'est ce qui fait la crainte des littéraires : beaucoup d'entre eux préfèrent ne pas se prêter à la gymnastique, coûteuse du reste pour eux, de la démonstration, sachant qu'une fois embarqués, ils ne seront pas capables d'en suivre tous les détours, alors qu'ils seront obligés d'en accepter toutes les conclusions. Ainsi en va-t-il lorsqu'on monte en avion, ou que l'on risque toutes les conséquences d'une opération de chirurgie !

Telle est la chronologie des attitudes scientifiques en face des mouvements économiques. Comme l'homme de science pouvait être fier soit de son pouvoir *analytique*, soit de son pouvoir *constructif* ! N'est-ce pas une magnifique lunette d'observation dont on dispose désormais pour découvrir toutes les composantes d'un mouvement ? N'est-ce pas mieux encore une merveilleuse machine à fabriquer des cycles de plus en plus semblables aux cycles réels qu'on possède ?

Mais voici le paradoxe.

Au moment où ces appareils sont construits, bien au point, pour filtrer la réalité ou pour la reconstruire, on dirait que malicieusement, comme un diable qui ricanerait derrière la coulisse, cette réalité s'est transformée ou même a disparu. Ces cycles qu'on était si fier d'avoir découverts, voici que depuis la seconde guerre mondiale, on se demande s'ils ne se sont pas éclipsés, s'ils ne se sont pas atténués, s'ils ne sont pas peut-être en voie de disparition. Il y a quelques décennies, on avait dit : il n'y a plus de crise. Faudrait-il croire aujourd'hui ceux qui vous disent : il n'y a plus de cycle ? Probablement pas de cette manière aussi brutale. Mais cette crise de l'existence entraîne fatalement une crise de la connaissance. Il n'est pas possible de renoncer tout d'un coup à un si riche passé scientifique et de revenir au point de départ. Déjà nous pressentons bien qu'il ne faut pas exagérer le jugement. C'est sans doute une forme ancienne du cycle qui a disparu, que l'on avait imprudemment et trop vite crue définitive. Cette crise de la pensée doit, comme toutes les autres crises, non pas nous conduire au découragement et au scepticisme. Elle doit nous inciter à de

nouveaux types de recherche, à de nouvelles formes de la connaissance.

C'est cette conception future du mouvement économique que nous devons maintenant tenter d'esquisser.

II. LES NOUVELLES ATTITUDES SCIENTIFIQUES

S'il était permis de schématiser ces conceptions, nous les ramènerions à deux grandes tendances. Il semble que pour mieux comprendre le mouvement on soit amené à renoncer à le dissocier. Enfin, d'une manière plus audacieuse on dirait qu'on ne veut plus accepter telle quelle la nécessité d'un mouvement économique parfaitement et rigoureusement déterminé, et qu'on se croit maintenant capable de le « modeler » dans un nouveau genre, c'est-à-dire d'agir sur lui à des degrés divers.

Conception non dissociante, conception « activiste » du mouvement économique, tels sont les deux nouveaux thèmes caractéristiques.

1. La non-dissociation des mouvements.

L'expression est peut-être trop brutale. Il ne faudrait pas croire qu'on renonce à tout découpage, à toute analyse. On admet bien encore qu'il n'est pas interdit de continuer à diviser le complexe économique pour commencer à le comprendre. Il y a, il y aura toujours des mouvements courts et des mouvements longs, des mouvements saisonniers et des mouvements séculaires par exemple. Mais, ce qui paraît avoir cessé d'être intellectuellement rentable, c'est d'affirmer que l'on va isoler du mouvement total considéré comme impur un mouvement plus pur, un cycle *pur* ou *ajusté*, comme on aimait à dire, et surtout qu'on va pouvoir expliquer par des procédés autonomes, se suffisant à soi, tel ou tel type de mouvement dissocié de tel autre, le mouvement séculaire détaché du mouvement cyclique. Plus encore, on va reconnaître qu'il n'est pas possible de reconstituer la réalité qui a servi de point de départ, à partir des composantes élémentaires, chacune soi-disant expliquée, puis correctement additionnée ou multipliée à toutes les autres. Au *Congrès International de Rome* (1956), Haberler a parfaitement dénoncé cette illusion : « La décomposition statistique d'une chronique entre un cycle et une tendance est un problème insoluble. Peut-être est-il exact de dire qu'il est dépourvu de signification, au moins au sens où il était habituellement posé, car il n'est plus très actuel. Le problème est généralement posé en termes de causalité : comment séparer les effets résultant des causes du cycle de ceux qui peuvent être attribués aux causes de la tendance. Une hypothèse supplémentaire veut que les deux séries d'effets soient additifs, ce qui est sûrement insoutenable. Les causes des variations cycliques produisent des effets très différents selon qu'elles

agissent dans une économie en croissance ou stationnaire. De même les facteurs de croissance produiraient des effets différents dans un système économique qui serait, contrairement aux nôtres, exempt de fluctuations cycliques. »

Dissocier, c'est se priver des meilleures possibilités d'expliquer. Telle est la critique pertinente. On n'en est heureusement pas resté au stade de la critique négative. Des essais ont été tentés pour lier l'étude du cycle à celle de la croissance. Nous citerons celui qui nous paraît le plus riche d'avenir. C'est celui de R.M. Goodwin (*A Model of Cyclical Growth*, in *The Business Cycle in the Post-War World*, 1955, p. 203). Il s'agit là d'un modèle mathématique qui incarne la grande vision de Schumpeter, et qui répond à l'intuition : il n'y aurait pas de cycle s'il n'y avait pas de croissance. Le cycle paraît un sous-produit de la croissance, quitte à se demander si l'on peut aussi retourner la proposition : est-il vrai de dire aussi qu'il n'y aurait pas de croissance s'il n'y avait pas de cycle ? Du point de vue mathématique, il faut ajouter : c'est le fait de penser en système linéaire qui a conduit à une conception de superposition des mouvements élémentaires réputés indépendants (trend, cycle, etc....) pouvant reconstituer le mouvement réel. Si l'on découvre qu'il y a en fait des relations non linéaires, alors la décomposition spectrale n'est plus permise. Le modèle de Goodwin est précisément non linéaire. Goodwin associe deux types de courbe : celle qui exprime la valeur du capital en fonction de la quantité de capital, et celle qui exprime le prix d'offre du nouveau capital en fonction du taux de variation de ce capital. Cette procédure revient à associer les variations d'une fonction aux variations de la dérivée de cette fonction. Le schéma s'éclaire : on voit en examinant avec attention les deux courbes que, s'il y a croissance de la première grandeur, il apparaît des oscillations dans l'évolution de la deuxième. L'image donnée par l'auteur, dans le style de celle suggérée déjà par J. R. Hicks, est assez pertinente. Imaginez que vous soyez sous les marches d'un escalier montant (c'est l'escalier qui figure le plein emploi) : un ballon gonflé d'un gaz plus léger que l'air monte ; il bute sur le dessous de la première marche, il se trouve renvoyé vers le bas ; puis il remonte, il bute sur la deuxième marche, et ainsi de suite. Vous avez la représentation d'une suite d'oscillations ascendantes. On comprend qu'il n'y aurait pas d'oscillations du ballon sans la montée de l'escalier. Evidemment, il faudrait aussi se demander pourquoi l'escalier monte ; on songe alors aux causes de croissance : population, progrès technique, ouverture de nouveaux espaces. En tout état de cause, la fluctuation est bien engendrée par l'association d'une croissance extérieure et d'une force ascensionnelle interne, celle provoquée par les investissements. Et comme l'investissement n'est jamais, à aucun instant, parfaitement adapté aux services qu'on en attend, on pressent que la disparité entraîne l'oscillation. L'intuition d'Aftalion se poursuit.

Mais une telle conception n'est pas aussi révolutionnaire que celle qui fait appel à la théorie de l'influence ou de l'activisme.

2. La conception activiste et aléatoire du mouvement.

On a déjà plusieurs fois constaté que la diffusion d'une meilleure connaissance économique avait contribué à modifier la nature des objets de cette connaissance. Au fur et à mesure que la théorie du cycle s'est perfectionnée, tout s'est passé comme si le cycle n'avait plus eu la même rigueur, ni la même certitude. Cela tient à ce que le cycle n'est pas, comme les faits physiques, un déploiement de phénomènes extérieurs à la volonté humaine. Dans la mesure où l'on sait qu'un événement va se produire de telle ou telle manière, si l'on veut confirmer ses effets favorables, atténuer ou anéantir ses effets défavorables, alors précisément cet événement cessera d'être ce qu'il aurait été naturellement.

On devine quelle va être notre argumentation. Toute connaissance antérieure donne naissance à une action postérieure plus efficace, et par un choc en retour que l'on n'avait pas toujours compris, cette action finit par transformer l'objet de la connaissance. La connaissance et l'action ne sont plus, comme on l'avait si longtemps affirmé en notre domaine, totalement indépendantes l'une de l'autre. C'est une des raisons pour lesquelles il n'y a plus eu parfaite reproduction routinière des mêmes mécanismes. Allons même plus loin : c'est une des raisons pour lesquelles le terme de mécanismes, dont les économistes sont si friands, ne convient plus très bien à notre discipline, du moins si l'on appelle « mécanismes » des enchaînements inéluctables qui, une fois enclenchés, se déroulent mécaniquement, toujours selon le même processus et aboutissent toujours aux mêmes conséquences.

Mais là encore, dans une telle atmosphère, plusieurs degrés sont pensables.

a) *La conception volontariste.* L'activisme le plus intense, la volonté de puissance sous sa forme la plus accusée, c'est le désir ou l'affirmation de maîtrise non pas tellement du mouvement, mais de la partie cyclique du mouvement. C'est l'idée de domination du cycle. On proclamera par exemple qu'il n'y a plus de crise en économie planifiée. Peut-être ne dira-t-on pas qu'il n'y a plus de cycle, mais on affirmera que, s'il existe, le cycle sera conforme au vouloir du planificateur. La croissance est réalisée par tranches quinquennales.

Il n'est pas commode de dire si les affirmations soviétiques sont confirmées par les faits. C'est une discussion délicate de savoir si le cycle n'existe que dans une économie non dirigée du centre. Les derniers écrits d'un auteur comme Varga (*Revue Communiste*, n° 8, juin 1958) restent symptomatiques à cet égard. Varga nous y expose pourquoi le monde capitaliste a été curieusement préservé des grandes

crises annoncées par Marx, et n'a connu que ce qu'il appelle des « crises intermédiaires », ce que les Occidentaux ont eux-mêmes baptisé « récessions ». On nous dit que la crise américaine en gestation marque le début d'une crise capitaliste mondiale de surproduction. Si cette annonce n'est pas vérifiée dans les mois qui suivent, on ne sera pas embarrassé pour redire : c'était encore une « crise intermédiaire ».

Mais si les pays d'obédience marxiste prétendent avoir supprimé le cycle réputé traditionnel, on pourrait aussi penser que les pays capitalistes eux-mêmes n'aiment pas non plus se laisser dominer par le cycle.

b) *La conception prospective ou conjecturale.* On parlait jusqu'à maintenant de conjoncture, à telle enseigne qu'on plaçait précisément sous ce vocable l'étude des mouvements économiques. Mais voici que depuis quelques années on se sert aussi d'un mot voisin par sa consonance, mais cependant très différent par sa signification. *Conjuncturus* veut dire : qui sera joint; la conjoncture est une étude du mouvement futur faite à partir des conjonctions actuelles, comme si l'avenir était un fruit nécessaire du passé. En ce sens, la conjoncture, c'est un peu le destin inscrit et caché dans les faits, à la manière du *fatum* antique. Le mot de conjecture est issu du verbe jeter en avant; *conjecturus* veut dire : qui sera jeté, qui sera lancé avec. Notez que le mot grec *stochastique* a le même sens, puisqu'il désigne le lancer du javelot. Il est intéressant de rappeler qu'en 1713 paraissait un ouvrage du grand mathématicien Bernoulli intitulé : *Ars conjectandi sive stochastice*, où il était écrit : « Pour ce qui est sûr et hors de doute nous parlons de connaissance et de compréhension; pour tout le reste nous disons seulement conjecture ou opinion. Conjecturer quelque chose, c'est mesurer son degré de probabilité; ainsi le savoir conjecturer ou stochastique se définit pour nous comme savoir mesurer le plus exactement possible les degrés de probabilité, afin que dans nos décisions et actions nous puissions toujours choisir ou accepter ce qui nous aura paru meilleur, plus satisfaisant et plus sûr ». La conjecture, c'est, pour employer un autre mot bien simple qui est très à la mode, une « projection ». Mais tandis que la prévision était autrefois surajoutée à une théorie déjà faite, désormais la projection fait partie de la théorie nouvelle en voie d'élaboration. D'autres auteurs parlent aussi de « prospective » (voir le premier numéro de la revue *Prospective*, Paris, P.U.F., 1958).

C'est toujours la même pensée qui intervient, celle qui déjà avait donné lieu à l'élaboration de nouveaux outils d'analyse, tel le coefficient d'*élasticité d'anticipation* (Hicks) ou d'*élasticité conjecturale* (Frisch).

Qu'est-ce donc à dire ? Et comment se représenter ce nouveau type de science du mouvement économique ?

Cela signifie-t-il qu'il n'y a plus de mécanismes nécessaires engendrés par les enchaînements du

passé (prix, coûts, investissements, stocks, etc...), comme si désormais le règne du caprice se substituait à celui de la rigueur, comme si l'on pouvait anticiper n'importe quoi, n'importe comment ? Pas du tout. Mais bien plutôt qu'à côté de ces conjonctures, il convient de plus en plus de tenir compte des conjectures des sujets actifs responsables de l'économie. Ces sujets ne sont plus des résignés comme ceux de la théorie dite de la concurrence parfaite; ils n'acceptent plus tels quels les prix du marché. Ils ont la prétention d'agir sur le mouvement dont ils sont, avec des multitudes d'autres, le créateur. Dans la mesure où ils ont pris conscience de leur force, ils se sentent peut-être capables d'infléchir dans tel ou tel sens ce mouvement qui ne leur est plus totalement extérieur. Les statistiques d'anticipation de la conjoncture à venir dans les six mois, inaugurées par Piatier à l'*Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques* auprès des chefs d'entreprise, sont très révélatrices de cette nouvelle attitude scientifique. L'anticipation devient un des facteurs qui déterminent le mouvement futur.

Ce mouvement, on voudrait désormais le suivre au fur et à mesure qu'on le projette en avant de soi, ou qu'on le corrige. On l'exprime alors sans se lasser, de période en période plus ou moins rapprochée. On note avec soin la différence entre ce qu'il devient et ce qu'on avait prévu qu'il serait. La connaissance de ce résidu d'un nouveau type entre le réel et l'anticipé devient un nouvel objet de science et une nouvelle base d'action. Cette attitude, on l'a appelée l'attitude *cybernétique* (science du gouvernail). Aujourd'hui on la nomme plutôt la *recherche opérationnelle* ou *décisionnelle*.

Le mouvement apparaît bien comme une résultante, une sorte de compromis entre le prolongement des mécanismes passés. (la connaissance antérieure) et ce que les paris de chacun auront conjointement et finalement réalisé (l'action réalisée). On pourrait dire qu'on fait sans cesse le mouvement en le refaisant, en l'expliquant, en l'anticipant et en le compensant.

Il faudrait pouvoir exprimer comment des modèles mathématiques d'un nouveau type permettent de formaliser cette conception stochastique ou aléatoire. Une telle expression dépasserait ici nos moyens. Sachons seulement que l'écart entre les effets de mécanismes rigides et les événements réels peut être, comme l'on dit, « probabilisé », ou, pour se servir d'une expression anglaise difficile à traduire sans risquer un nouveau barbarisme, « randomisé ». La procédure dite de « randomisation » est à la base de la construction de ces modèles économétriques aléatoires. Il serait opportun pour le lecteur intéressé par ce nouveau type de recherches de se reporter à l'enseignement d'un auteur comme Klein (*Statistical Testing of Business Cycle Theory : The Econometric Approach in The Business Cycle in the Post-War World*, 1955, p. 224). Pour celui qui ne serait pas familiarisé avec la langue américaine, il trouverait dans les travaux de Massé (*Quelques*

Problèmes d'Optimum Economique, in *Stratégies et Décisions Economiques*, Paris, C.N.R.S., 1954) d'enrichissants développements sur ces processus aléatoires. Qu'il sache également que G. Th. Guilbaud dirige actuellement des équipes de chercheurs sur la programmation dynamique dans un avenir aléatoire (*Cahiers du Bureau Universitaire de Recherche Opérationnelle*, Paris, 1958, n° 2).

Dans l'élaboration de ces modèles, il ne s'agit plus tellement de vérifier ou de réfuter telle ou telle théorie ancienne du cycle, comme l'avait d'abord fait Tinbergen dans son premier ouvrage économétrique sur les cycles (*Vérification Statistique des Théories des Cycles Economiques*, S.D.N., 1939).

Cette préoccupation subsiste sans doute. Mais elle apparaît, avec le recul des années, comme de type scholastique, moins adaptée aux besoins du moment. Ce qu'il convient de faire aujourd'hui, ce n'est pas tant de dire : c'est tel auteur qui avait raison, c'est tel autre qui avait tort. C'est ce que nous appelons une mentalité d'école. Il est plus efficace d'exprimer le mouvement tel qu'il est, de continuer à l'anticiper et à l'infléchir dans le sens d'une « croissance harmonisée ». Cela implique que l'on soit capable d'affiner sans cesse les données sur lesquelles on opère, et que l'on puisse sans cesse réduire la part des erreurs du connaissable, et d'une manière plus large la part de l'inconnaissable. Qu'on ne dise pas que ce n'est plus là une attitude théorique. Sans doute n'est-ce plus une théorie pure, toute faite d'avance et définitive. Mais c'est une théorie probablement plus vraie, plus profonde, jamais achevée, toujours en voie de progrès, plus à la mesure des faits avec lesquels elle demeure perpétuellement en contact. Ce n'est plus une théorie prudente des choses déjà faites. C'est une théorie plus risquée des choses à faire, au sens où Tinbergen lui-même, sans renier sans doute son œuvre de 1939, écrivait en 1952 un livre au titre significatif : *On the Theory of Economic Policy*.

*
**

En achevant ce large tour d'horizon conceptuel, peut-être aurions-nous l'impression que nous sommes presque revenus au point de départ d'une évolution, à cette époque où les fondateurs de la science économique n'aimaient pas, eux aussi, complètement dissocier la connaissance de l'action, témoin cette expression d'*économie politique* par laquelle a été et est du reste encore baptisée notre discipline. Peut-être aussi pourrions-nous penser que la conception stochastique de l'existence n'est pas un tel progrès, qu'elle revient en somme à consentir une certaine abdication de l'intelligence, en renonçant à mettre au jour les déterminations précises, rigoureuses, en

accordant tellement de place aux hasards et aux incertitudes ?

En fin de compte cependant, s'il y a bien un certain retour au passé, nous ne croyons pas, pour notre part, ni à un recul de la connaissance, ni à un affaiblissement de notre pouvoir. Au fond, les théories passées n'ont été que des moules provisoires. Si on a l'air de les abandonner, ce n'est que pour les dépasser, pour retrouver à un autre plan ce qu'elles avaient elles-mêmes tenté de faire, d'une manière encore trop particulière.

En parlant de mouvements économiques comme nous y a invités L. H. Dupriez (voir la 2^{me} édition de son grand ouvrage), derrière ce vocable plus général, moins précis, moins savant d'apparence que ceux de cycles, d'oscillations ou de croissance, nous avons une attitude moins prétentieuse et plus vraie, et par la même encore, plus capable de progrès. La réalité demeurera toujours un mélange de mouvements tendanciels et de mouvements récurrents, les uns et les autres pouvant être courts ou longs. Notre attitude à son égard sera bien toujours elle aussi un mélange de connaissance et d'action, la connaissance étant intermédiaire entre le savoir total et l'ignorance totale, l'action elle-même, un milieu entre la toute-puissance et l'impuissance.

Le point de mire de nos efforts réside bien dans l'élaboration d'un modèle général, inaccessible sans doute sous une forme parfaitement générale, où, selon la valeur d'un certain nombre de paramètres, selon la nature des fonctions exogènes de croissance, selon enfin les marges d'incertitude et de pari, on soit capable d'expliquer ces mouvements et d'agir sur eux, des très courts aux très longs.

Des théories antérieures il résulte bien qu'il y avait deux grandes voies explicatives : celle qui utilisait tous les mécanismes tenant aux investissements (selon leur longueur, selon leur intensité, selon leur caractère productif ou improductif, spontané, dirigé ou imposé); celle qui met en jeu les divers instruments et données monétaires, budgétaires et fiscaux. Ces voies restent ouvertes. Elles se modifient dans le sens probabiliste que nous avons analysé.

Mais, en fin de compte, nous découvrons une fois de plus, par l'étude de ces mouvements, que l'économie demeure bien essentiellement une activité d'adaptation dans un monde en perpétuel décalage avec lui-même, constamment balancé entre l'excès et l'insuffisance, où les biens ne sont jamais en coïncidence, dans le temps et dans l'espace, avec les besoins humains.

L'économique, c'est la science de l'adaptation par le mouvement. L'étude du mouvement est bien appelée ainsi à aider à la meilleure constitution de la science de l'adaptation humaine.

EVOLUTION DES MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

INTRODUCTION

L'ampleur de la baisse de quelques produits de base depuis 1956 et, de façon plus générale, la faiblesse de l'ensemble des marchés mondiaux ont réduit en 1958 les recettes d'exportations de la plupart des pays sous-développés. Les implications de cette évolution ont stimulé les efforts de tous ceux qui cherchent des remèdes au recul conjoncturel dans les pays industrialisés.

Il va de soi que le choix des correctifs sera fonction du diagnostic des causes du déséquilibre. En très grosse approximation, on peut dire que la question revient à savoir si ce déséquilibre est imputable essentiellement à des éléments conjoncturels, notamment au fléchissement des dépenses dans les pays industrialisés, ou s'il tient au contraire à des distorsions structurelles des marchés.

Le présent article n'a d'autre objectif que de contribuer à l'information sur ce sujet, en apportant quelques données analytiques; elles sont empruntées à diverses sources fournies par l'observation de l'évolution de l'offre et de la demande des principaux produits de base depuis la guerre et par rapport à l'avant-guerre ainsi que des changements intervenus dans les courants d'échanges internationaux de ces produits. Au cours de ce travail, de grandes difficultés d'ordre statistique sont apparues. A première vue, la documentation chiffrée sur la production, la consommation et spécialement sur les stocks des grands produits de base, paraît abondante. Mais un examen plus détaillé met en évidence de sérieuses différences dans les séries statistiques publiées se rapportant à un même produit. Par souci d'homogénéité, on s'en est tenu dans cette étude aux publications officielles : les rapports de la *Food and Agricultural Organization*, l'Etude sur les produits de base des Nations Unies, parue en 1958, les *Commodity Yearbooks*, ainsi que les différentes publications du *Commonwealth Economic Committee*.

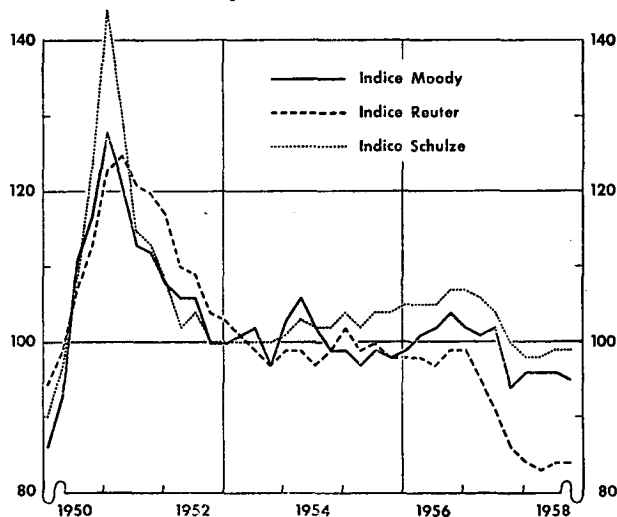
Par ailleurs, les données relatives à la production, à la consommation et aux échanges de l'Union Soviétique, de l'Europe orientale et de la Chine continentale, sont si imprécises et si insuffisantes qu'il a été impossible de prendre ces pays en considération dans cette étude. Leur économie a, au demeurant, un caractère autarcique et leurs interventions — notamment leurs achats — sur les marchés mondiaux restent sporadiques.

I. — EVOLUTION DES PRIX DES MATIERES PREMIERES SUR LES MARCHES MONDIAUX

L'orientation générale des marchés mondiaux des matières premières peut être retracée à partir de trois indices des prix : l'indice Moody reflète la tendance des marchés américains, l'indice Reuter, celle des marchés du Royaume-Uni et l'indice Schulze, le plus complet, celle de la majorité des marchés mondiaux établis tant dans les pays d'origine que dans les pays importateurs (1).

Prix internationaux des marchandises

Indices base 1953 = 100
Moyennes trimestrielles



Encore que ces indices soient de composition différente, leurs courbes ont évolué de manière parallèle de 1949 à 1958. Cette concordance met en évidence que l'évolution des différents marchés mon-

(1) L'indice Moody relève les prix de 15 produits de base cotés dans les bourses commerciales des Etats-Unis. Il comporte de nombreux produits agricoles.

L'indice Reuter relève les prix de 21 produits de base cotés dans les bourses commerciales du Royaume-Uni. Comme il s'agit dans la majorité des cas de matières premières industrielles et de produits alimentaires importés, l'indice Reuter subit l'incidence des frets maritimes. Par ailleurs, les céréales y entrent pour 28 p.c.

L'indice Schulze est le plus complet. Il relève les cotations de 89 produits dans les bourses commerciales des pays d'origine et dans celles des pays importateurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Tableau I.

**Indices des prix mondiaux des produits alimentaires
et des matières premières industrielles**

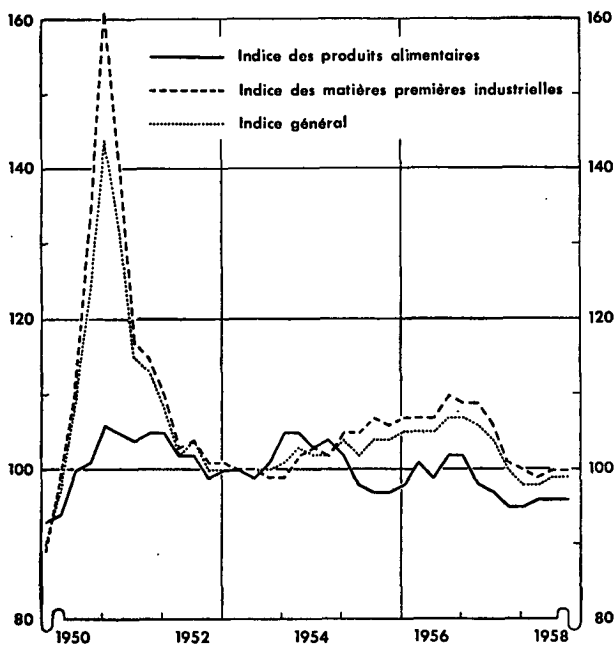
Moyenne mensuelle Base 1953 = 100	Moody	Reuter	Schulze		
			Ensemble	Produits alimentaires	Produits industriels
1949	85,5	84,6	91,3	—	—
1950	101,5	103,7	105,0	97,1	107,5
1951	118,7	122,4	125,8	104,9	134,4
1952	104,6	110,3	102,9	101,9	104,3
1953	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1954	102,5	98,6	101,9	103,9	101,1
1955	98,2	99,7	103,2	99,0	105,4
1956	101,6	98,0	105,2	100,0	107,5
1957	99,9	92,9	103,8	98,1	106,5
1958	96,1	83,6	98,4	96,1	100,0

diaux des matières premières est généralement caractérisée par une tendance commune.

Si l'on compare l'évolution de ces indices depuis 1950, on constate d'emblée que l'expansion conjoncturelle de 1954 jusqu'au milieu de 1957 n'a pas déterminé une hausse des matières premières comparable à celle qu'a déclenchée le boom de Corée, alors qu'elle a donné lieu à un développement tout aussi considérable de l'activité économique. Par ailleurs, le récent fléchissement conjoncturel a ramené en quelques mois la moyenne des cours au-dessous du minimum atteint lors de la récession de 1953.

**Prix mondiaux des matières premières industrielles
et des produits alimentaires**

*Indices Schulze base 1953 = 100
Moyennes trimestrielles*



Cette différence de comportement des prix paraît accréditer la thèse d'un changement structurel dans les rapports entre la demande et l'offre de matières premières; cette dernière tendrait de plus en plus

à dominer l'évolution des cours sur les marchés mondiaux. Toutefois, lorsqu'on procède à un examen plus détaillé des récentes variations de prix, on remarque que, si le fléchissement des prix des matières premières a été à peu près général, son ampleur a fort différencié un groupe de produits à l'autre. Les cours des céréales ont baissé plus que ceux des denrées tropicales, ceux des matières textiles, plus que ceux des métaux non ferreux. Il se recommande dès lors d'analyser l'évolution des marchés mondiaux par groupe de matières premières. On distinguera les marchés des produits alimentaires de ceux des matières premières industrielles. Pour ces dernières, une distinction supplémentaire est introduite entre les matières d'origine agricole et celles d'origine minérale.

**II. — MARCHES MONDIAUX
DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la rapide progression démographique et l'élévation du niveau de vie ont déterminé un accroissement considérable de la consommation de produits alimentaires dans le monde. Cette augmentation de la demande ne semble cependant pas avoir eu une répercussion déterminante sur les marchés mondiaux de ces produits. Ceux-ci ont en effet tendance à s'alourdir depuis 1954. Afin de pouvoir déterminer les causes de ce contraste entre l'expansion des besoins et la faiblesse des prix, on examinera l'évolution de l'offre et de la demande des produits alimentaires suivant les zones géographiques.

Dans les pays sous-développés où la poussée démographique est particulièrement forte, la consommation de produits alimentaires absorbe une fraction de plus en plus importante de leur production pourtant en accroissement constant. Il s'ensuit une tendance à la réduction des surplus exportables, qui est encore plus prononcée dans les principaux pays en voie d'industrialisation, tels que l'Argentine, le Brésil, l'Inde. Dans ces pays, le développement accé-

léré des secteurs industriels et l'insuffisance de l'équipement agricole ont en effet freiné l'expansion de la production dans l'agriculture.

Cette évolution de l'offre et de la demande des pays insuffisamment développés aurait sans doute conduit à un raffermissement des marchés mondiaux des produits alimentaires, si elle n'avait pas été plus que compensée par les tendances opposées qui se sont manifestées dans la plupart des pays industrialisés.

Dans ces régions, la consommation alimentaire ne progresse plus guère en raison du faible taux de croissance démographique et d'une relative inélasticité de la demande par rapport au revenu. D'autre part, l'offre de produits alimentaires, déjà très extensible par suite des progrès techniques et de la facilité de réunir les capitaux, y a été encore stimulée par une politique de soutien des prix agricoles, adoptée le plus souvent en vue de stabiliser les revenus des agriculteurs. Ainsi les pays industrialisés déficitaires en produits alimentaires ont-ils pu réduire leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux en ce qui

Tableau II.

Indices des prix des principaux groupes de produits alimentaires

Indices Schulze 1953 = 100

Périodes	Céréales	Produits de l'élevage	Denrées tropicales
1950	91,1	82,1	95,6
1951	100,3	91,2	100,5
1952	104,8	92,9	95,9
1953	100,0	100,0	100,0
1954	93,6	102,8	132,2
1955	91,2	100,3	103,7
1956	89,1	101,4	102,3
1957	85,3	100,4	108,0
1958	83,8	101,8	102,4

concerne leurs besoins alimentaires (1), tandis que les pays excédentaires, en particulier ceux de l'Amérique du Nord, ont dû faire face à une augmentation sensible de leurs surplus exportables. Ceux-ci ont, à défaut de débouchés suffisamment larges, donné lieu dans de nombreux cas à une accumulation importante de stocks.

C'est par conséquent l'évolution de l'offre et de la demande dans les pays industrialisés qui a influé le plus sur les prix mondiaux des produits alimentaires. Il est d'ailleurs remarquable que les cours sont le plus déprimés pour les produits dont l'élasticité de la demande par rapport au revenu est la moins élevée

(1) Un groupe d'experts a pu établir que pour l'Europe occidentale, le pourcentage de la consommation nationale de produits alimentaires (blé, maïs, riz, beurre, sucre et viande) couverte par les importations nettes est revenu de 26 p.c. en 1938 à 19 p.c. en 1956. Cfr. « L'évolution du commerce international », rapport présenté au *General Agreement on Tariffs and Trade* en octobre 1958, p. 96.

dans ces régions (1). Ainsi, la faiblesse est le plus prononcée pour les céréales, et elle est moindre pour les produits de l'élevage et pour les denrées tropicales. Ces différences incitent à procéder à un examen plus détaillé de chacun des groupes de produits alimentaires. On sera ainsi en mesure de mieux saisir dans chaque cas les forces économiques qui sont à l'origine de l'alourdissement des marchés mondiaux de ces matières premières.

Céréales.

Les marchés des céréales ont été les premiers à enregistrer un déséquilibre prononcé entre la demande et une offre excédentaire. Depuis 1948, les stocks ont plus que doublé pour atteindre des niveaux inconnus avant la guerre et il s'en est suivi une faiblesse croissante des marchés.

Tableau III.

Marchés des céréales

(En millions de tonnes)

Source : *Food and Agricultural Organisation*.

Périodes	Céréales destinées à l'alimentation humaine (blé et riz)		Céréales fourragères (avoine, orge et maïs)	
	Production	Stocks 1	Production	Stocks 2
1934-1938	165,2	8,4 ³	159,4	13,5
1946-1950	178,7	16,1 ³	186,8	18,3
1951-1952	184,7	17,2	192,3	27,9
1952-1953	209,4	14,3	206,6	22,1
1953-1954	216,6	31,3	213,2	29,8
1954-1955	200,9	48,3	210,2	35,0
1955-1956	211,0	50,0	221,9	41,0
1956-1957	215,4	49,5	232,4	47,8
1957-1958	210,6	49,0	228,1	51,7

¹ Les stocks sont ceux de fin de campagne dans les principaux pays exportateurs : les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Argentine pour le blé; la Birmanie, la Thaïlande, les Etats-Unis et les pays méditerranéens pour le riz.

² Les stocks sont ceux de fin de campagne dans les deux principaux pays exportateurs : les Etats-Unis et le Canada.

³ Les chiffres ne concernent que le blé.

Dans les pays industrialisés, la consommation est quasi stationnaire. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, qui sont d'importants consommateurs, celle de céréales destinées à l'alimentation humaine est même orientée à la baisse; par rapport à l'avant-guerre, elle est revenue, en 1955-1956, au Royaume-Uni de 7 à 5,9 millions de tonnes et aux Etats-Unis, malgré la progression démographique, de 13,5 à 13,4 millions de tonnes. Par ailleurs, la production s'est accrue à un rythme rapide sous l'effet de la fixation de prix de soutien et de l'amélioration des rendements. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, l'accroissement des rendements a rendu vains les efforts des pouvoirs publics qui avaient imposé une réduction

(1) L'« Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957 » donne aux pages 15 et 16 des indications sur l'élasticité de la demande par rapport au revenu dans de nombreux pays.

des emblavements en vue de combattre la surproduction. La part de l'Amérique du Nord dans la production des principaux pays exportateurs de blé et de riz est passée de 59 p.c. en moyenne en 1934-1938 à 70 p.c. en 1951-1955 (1).

L'Europe occidentale, la principale importatrice de céréales, tend à réduire sa demande sur les marchés mondiaux. Ses importations brutes sont légèrement inférieures à la moyenne de 1934-1938, malgré la croissance de la population.

L'expansion de l'offre de céréales aux Etats-Unis et la plus grande autarcie des autres pays industrialisés n'ont été compensées que dans une faible mesure par la contraction relative des surplus exportables des pays sous-développés. Dans ces derniers, la consommation progresse à une cadence accélérée qui, dans la plupart d'entre eux, a tendance à dépasser le rythme d'augmentation de la production.

Ces changements survenus dans l'offre et dans la demande de céréales ont affecté les courants d'échanges internationaux. L'Amérique latine et l'Afrique, exportatrices avant-guerre, ont vu se réduire leurs surplus exportables. L'Extrême-Orient et le Proche-Orient, d'exportateurs, deviennent de plus en plus tributaires des importations pour couvrir des besoins en rapide augmentation. L'Océanie n'a pu développer ses exportations au-delà des chiffres d'avant-guerre.

Les disponibilités exportables ont, par conséquent, tendance à se localiser en Amérique du Nord. La concentration de l'offre exportable de céréales sur les marchés de la zone dollar a constitué un handicap au développement du commerce de ces produits et à l'égalisation des excédents et des déficits dans le monde. Par insuffisance de pouvoir d'achat et manque de devises fortes, les pays insuffisamment développés où les besoins sont encore élevés, ont restreint leur demande sur les marchés mondiaux et plus particulièrement américains. En vue de surmonter cette difficulté et de pouvoir réduire leurs stocks, les Etats-Unis ont entrepris d'exporter à des

prix inférieurs à leurs prix intérieurs, contre paiement en monnaie nationale ou dans le cadre d'accords de troc mis au point par l'*Agricultural Trade Development and Assistance Act* de 1954 et par la section 402 du *Mutual Security Act*. Les livraisons effectuées du 30 juin 1954 au 30 juin 1957 en vertu de ces programmes spéciaux ont représenté entre 60 et 70 p.c. des exportations de céréales des Etats-Unis. Elles étaient destinées en ordre principal à l'Inde, à la Yougoslavie, à la Turquie et au Brésil. Cette politique a permis de freiner l'accumulation des stocks, qui restent cependant fort élevés, en particulier en ce qui concerne les céréales servant à l'alimentation humaine. La situation est un peu meilleure pour les céréales fourragères. Pour ces produits, la demande a été plus ferme par suite de l'accroissement du cheptel. Cette évolution résulte du développement de la consommation de produits de l'élevage dans toutes les régions du monde.

Produits de l'élevage.

La demande de produits de l'élevage progresse à un taux nettement supérieur à celui de la croissance démographique, car elle est plus sensible à l'augmentation des revenus que celle de céréales, même dans les pays industrialisés et, entre autres, en Amérique du Nord. Cette fermeté explique la hausse prononcée de 1949 à 1954 et la stabilisation des prix à un niveau élevé au cours des dernières années. Elle est à l'origine du développement de la production dont on ne peut mesurer l'importance qu'aux chiffres concernant la viande, les seuls disponibles.

La production, ainsi qu'il ressort du tableau, est restée très concentrée dans les régions industrialisées qui sont aussi les principales consommatrices. Cette caractéristique explique le faible pourcentage du commerce mondial de la viande; la part de la production entrant dans les échanges internationaux s'est élevée à 3 p.c. entre 1948 et 1956 contre 4 p.c. entre 1934 et 1938. La répartition géographique de ces derniers s'est cependant fort modifiée pour les mêmes raisons que nous avons rencontrées pour les

(1) La comparaison porte uniquement sur les céréales destinées à l'alimentation humaine, dont les statistiques sont plus sûres que celles relatives aux autres céréales.

Tableau IV.

Production mondiale de viande ¹

Source : *Food and Agricultural Organisation*.

Périodes	Monde	Amérique du Nord	Europe occidentale	Amérique latine	Océanie
<i>Production globale - en millions de tonnes</i>					
1934-1938	26,9	8,09	8,56	5,03	1,42
1948-1952	30,5	10,45	7,51	6,10	1,58
1954-1955	35,7	12,45	10,24	6,21	1,79
1955-1956	37,4	13,21	10,52	6,55	1,88
1956-1957	39,0	13,81	10,73	7,19	1,85
1957-1958	39,2	13,45	11,19	7,07	1,96
<i>Production par tête d'habitant - en kg</i>					
1934-1938	20,5	58,2	28,4	42,0	153,9
1957-1958	21,3	70,3	34,8	37,1	156,4

¹ Viande de bœuf, de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

céréales. La production a été stimulée dans les pays industriels. Quelques pays européens, le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, la France et la Yougoslavie, disposent d'excédents exportables de plus en plus importants qu'ils livrent aux pays limitrophes. Dans l'ensemble, l'Europe occidentale, principale importatrice, tend à réduire sa demande sur les marchés d'outre-mer. En revanche, les surplus exportables de l'Océanie se maintiennent au niveau de l'avant-guerre, tandis que ceux de l'Amérique latine, principale exportatrice, sont en diminution. La part de l'Océanie (Nouvelle-Zélande et Australie), de l'Argentine et de l'Uruguay dans les exportations mondiales est revenue de 71,5 p.c. en 1934-1938 à 60 p.c. en 1956-1957. Bref, les pays exportateurs primaires n'ont pas bénéficié de l'élargissement des débouchés qui résulte de l'augmentation rapide de la consommation, notamment dans les pays industrialisés.

Les mêmes tendances caractérisent les marchés mondiaux des produits laitiers. Mais les données disponibles ne permettent pas de dresser un tableau d'ensemble de l'évolution de la production et de la consommation. On notera seulement que, dans plusieurs pays, il existe une surproduction de beurre, due entre autres à l'accroissement de la consommation de margarine. La Nouvelle-Zélande est le pays

qui a le plus ressenti la contraction de la demande sur le marché mondial du beurre, spécialement en provenance de l'Europe occidentale.

Denrées tropicales.

Contrairement aux produits précédents, les denrées tropicales, le sucre, le cacao, le café et le thé, font l'objet d'un commerce international actif. La part de la production exportée s'élève à 85 p.c. pour le cacao, à 80 p.c. pour le café et le thé et à 40 p.c. pour le sucre, contre 20 p.c. pour le blé, 6 p.c. pour le riz et 4 p.c. pour le maïs. L'importance des débouchés extérieurs pour ces cultures tropicales résulte de la concentration de la consommation dans les régions industrialisées et de la localisation des cultures, à l'exception de celles du sucre, dans quelques pays à faible pouvoir d'achat. Ceux-ci dépendent dès lors pour leurs recettes d'exportations, principale source de leurs revenus, de l'évolution de la consommation des pays industrialisés dont la part dans les importations mondiales varie entre 70 p.c. pour le sucre et 90 p.c. pour le cacao et le café.

Les marchés de ces denrées tropicales s'élargissent suivant une tendance fondamentale. Plus encore que pour les produits de l'élevage, l'élasticité de la demande par rapport au revenu est élevée, non seule-

Tableau V.

Marchés des denrées tropicales

(En millions de tonnes)

Source : Food and Agricultural Organisation.

Périodes	Production				Périodes	Stocks	
	Sucre centrifugé	Café	Cacao	Thé		Sucre 1 au 31 août	Café 2 au 30 juin
1934-1938	20,0	2,41	0,74	0,47		—	1,60
1948-1952	26,4	2,25	0,76	0,57	1952	10,7	0,40
1953-1954	30,8	2,50	0,74	0,60	1953	10,2	0,41
1954-1955	31,4	2,48	0,82	0,67	1954	12,0	0,41
1955-1956	32,0	2,86	0,83	0,70	1955	11,5	0,28
1956-1957	33,5	2,60	0,91	0,70	1956	10,5	0,80
1957-1958	35,6	2,98	0,76	0,71	1957	9,8	0,60
					1958		1,03p

1 Stocks mondiaux.

2 Stocks aux Etats-Unis et au Brésil, y compris les stocks gouvernementaux.

ment dans les pays neufs, mais même dans les pays industrialisés de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, ainsi qu'il ressort de plusieurs études publiées par les Nations Unies (1). Toutefois, l'élasticité de la demande aux prix est élevée et la rend susceptible de brusques variations à court terme, car les consommateurs ne rangent pas encore les denrées tropicales, à l'exception du sucre, parmi les biens indispensables.

D'autre part, l'offre s'adapte difficilement aux mouvements de la demande. En plus des fluctuations

annuelles des récoltes, assez marquées pour tous les produits tropicaux, il y a lieu de tenir compte du fait que, sauf pour le sucre, leur production est peu extensible dans des délais relativement courts. Les nouvelles plantations de cacao, de café et de thé demandent des années avant de donner leur première récolte marchande. Les décalages entre les rythmes d'expansion de la consommation et de la production sont à l'origine de cette alternance de périodes de pénurie relative et d'abondance qui caractérise les marchés des denrées tropicales et explique leur instabilité avec des forts mouvements de prix.

(1) Cfr. « Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957 », p. 15-16, et « Rapport annuel de la Food and Agricultural Organisation, 1955 ».

*
**

De l'ensemble de ces marchés, c'est celui du *sucre* qui a connu le meilleur équilibre. Les prix ont pu être stabilisés, bien qu'il y ait menace de surproduction depuis 1951. Les principaux pays producteurs et importateurs ont réussi, par l'entente internationale du sucre conclue en 1953, à limiter l'offre sur les marchés mondiaux par des restrictions à la production, entre autres à Cuba, et par la fixation de contingents à l'exportation. Cette politique a été facilitée par une expansion rapide de la consommation. Celle-ci se situe par rapport à l'avant-guerre à un niveau supérieur de près de un quart dans les pays industrialisés, qui absorbent plus de 70 p.c. des importations mondiales, et elle a augmenté de 80 p.c. dans les pays en voie de développement. L'accroissement est le plus marqué en Amérique latine, en Inde et en Afrique et y a déterminé une contraction des surplus exportables.

D'autres part, les pays importateurs de sucre, tant les pays européens que ceux qui sont insuffisamment développés, ont encouragé la production par une politique de soutien des prix, le cas échéant, dans leurs territoires d'outre-mer. Des difficultés de balance des paiements ont souvent constitué une raison supplémentaire pour adopter une telle politique, le sucre étant en ordre principal un produit dollar. Ces tendances autarciques ont ramené la part de la production entrant dans le commerce mondial de 47 p.c. en 1934-1938 à 40 p.c. en 1954-1956. Elles ont de plus stimulé une offre facilement extensible à tel point qu'en 1951 l'accumulation des excédents laissait présager un effondrement des marchés. Seule l'entente internationale a permis une expansion mieux équilibrée de la production par rapport à la consommation.

*
**

Par rapport à l'avant-guerre, la consommation de *café*, de *cacao* et de *thé* s'est accrue de manière appréciable dans les pays industrialisés, d'abord en Amérique du Nord, ensuite en Europe, surtout entre 1949 et 1954. Au cours de cette période, l'augmentation de la demande sur les marchés mondiaux fut supérieure à celle de la production. Il en résulta une résorption graduelle des stocks et une hausse des prix. C'est ainsi que les stocks mondiaux de café revinrent de 1 million de tonnes en 1946, soit l'équivalent de 40 p.c. de la récolte mondiale de cette époque, à 28.000 tonnes en 1955. La pénurie relative de ces denrées s'accrut dès 1949 et atteignit son point culminant en 1954-1955, par suite de mauvaises récoltes de café au Brésil, de cacao en Afrique et de thé en Inde. Leurs cours s'élevèrent alors à un niveau inconnu depuis soixante ans.

La tendance à l'augmentation des prix se renversa cependant rapidement par suite d'une contraction temporaire de la demande, mais, en ordre principal, en raison d'un accroissement de la production. En effet, pendant la période de pénurie relative, les pays

producteurs avaient étendu leurs cultures dont les premières récoltes sont venues sur les marchés mondiaux vers les années 1955-1956. Depuis lors, l'offre de boissons tropicales a tendance à dépasser les besoins courants qui, cependant, ont repris leur progression. Il s'en est suivi depuis 1956 une accumulation des stocks qui dépriment les marchés mondiaux.

Les excédents de café et de thé se sont élevés en 1957 respectivement à l'équivalent de un tiers et de un quart d'une récolte annuelle moyenne. Pour le cacao, il ne se pose pas encore de sérieux problèmes de surproduction, en raison d'une succession de récoltes déficitaires en Afrique.

L'affaiblissement des marchés mondiaux des boissons tropicales a affecté principalement les quelques régions sous-développées qui ont le quasi-monopole de la production en raison des exigences climatiques de ces cultures. Les récoltes de café proviennent à concurrence de 80 p.c. de l'Amérique latine, dont 50 p.c. du Brésil, tandis que l'Afrique occidentale fournit 60 p.c. du cacao — 30 p.c. venant du Ghana — le solde étant livré par l'Amérique latine. Le thé est récolté pour quelque 95 p.c. dans l'Asie des Moussons, les deux tiers étant cultivés à Ceylan et en Inde.

Cette répartition géographique se modifie peu à peu sous l'effet des changements survenus dans la structure de la demande mondiale. Pour le café, l'accroissement de la demande de l'Amérique du Nord pour le type africain dit « hard » a incité les pays européens à stimuler les cultures dans leurs territoires africains, d'autant plus que ce produit constitue une source de recettes en dollars. De ce fait, la part du continent africain dans la production mondiale est passée de 6 p.c. avant la guerre à 20 p.c. en 1953-1956. En revanche, les récoltes plafonnent en Amérique latine, les progrès réalisés dans certains pays n'ont fait que compenser la diminution enregistrée au Brésil.

Pour le cacao, l'accroissement de la consommation dans les pays de l'Amérique latine et les prix de vente élevés ont suscité un regain d'intérêt pour cette culture au Brésil, en Equateur et dans quelques autres pays latino-américains. Par contre, le manque de main-d'œuvre, les maladies et le vieillissement des plantations ont freiné le développement de la production en Afrique.

L'augmentation de la demande de thé dans le Commonwealth et dans les pays arabes ainsi que la réduction du surplus exportable de l'Inde où la consommation a doublé depuis la guerre, ont favorisé l'introduction de la culture du thé dans les territoires africains sous allégeance britannique. Encore que les progrès y soient importants, leur contribution à la production mondiale reste faible.

Tous ces pays trouvent dans l'exportation de boissons tropicales leur principale source de devises. Il n'est pas étonnant dès lors qu'en vue de sauvegarder leurs recettes d'exportations, ils se soient

efforcés, dès l'apparition d'une surproduction, de reconstituer des ententes internationales qui visent à stabiliser les prix sur les marchés mondiaux. L'Inde, Ceylan, le Pakistan et l'Indonésie ont reconduit l'accord international sur le thé venu à expiration en mars 1955, ce qui a permis d'éviter une chute des prix au-dessous du minimum rentable. Cette réussite tient au fait que cet accord, groupant les deux principaux producteurs, permet de régler l'offre sur les marchés mondiaux. Mais, dans le cas du café, une entente internationale entre producteurs se révèle plus difficile à réaliser, en raison notamment du nombre plus élevé de pays producteurs.

Pendant, une stabilisation des marchés mondiaux des boissons tropicales semble souhaitable, car ces denrées sont, parmi les produits alimentaires, les seules qui offrent encore aux pays neufs des possibilités d'accroître leurs recettes d'exportations.

III. — MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES INDUSTRIELLES

Les matières premières industrielles ont bénéficié dans une plus large mesure que les produits alimentaires de l'expansion économique fondamentale dans le monde. Dans les pays industrialisés, l'accroissement des revenus s'est porté en ordre principal sur les biens de consommation non alimentaires, dont la demande s'est rapidement développée. Pour pouvoir y répondre, il a fallu procéder à de nombreux investissements en vue d'agrandir les capacités de production existantes et d'établir des industries nouvelles. Dans les pays sous-développés, la volonté de relever le niveau de vie et d'offrir de l'emploi à une population croissante a engagé des régions importantes dans la voie de l'industrialisa-

Tableau VI.

Indices de la production industrielle mondiale

Base 1953 = 100

Source : Organisation des Nations Unies. Bulletin mensuel de statistique.

Périodes	Monde 1			Amérique du Nord 2	Europe occidentale	Amérique latine 3	Asie de l'Est et du Sud-Est 4
	Total	Mines	Industries manufacturières				
Pondération	100	9,9	90,1	56,9	31,1	4,1	4,7
1938	51	61	50	—	72	—	—
1948	73	81	72	77	67	84	57
1951	89	95	88	91	94	96	83
1957	119	119	119	108	132	132	157

1 Monde, à l'exclusion de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale.

2 Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada.

3 Amérique centrale, Amérique du Sud et les Caraïbes.

4 Birmanie, Cambodge, Chine (Taiwan), Ceylan, Corée du Sud, Fédération de Malaisie et Colonie de Singapour, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Pakistan, Philippines, Thaïlande et Viet-Nam-Sud.

tion. Sous l'action de ces deux facteurs, la production industrielle mondiale a progressé, entre 1947 et 1957, à un rythme très élevé; son taux annuel de croissance a été de 4,6 p.c. entre 1950 et 1957 et dépasse le rythme annuel d'accroissement — 3,6 p.c. — atteint lors du boom de 1925 à 1929.

Ce développement industriel a intensifié les besoins de matières premières industrielles dans le monde. Toutefois, la demande de ces produits reste dominée par l'activité économique des pays industrialisés. Ceux-ci consomment au moins 80 p.c. de la production mondiale de matières premières industrielles. Ils exercent sur les marchés mondiaux une influence d'autant plus prononcée que de grandes possibilités de financement de stocks à caractère spéculatif leur sont ouvertes sur les marchés financiers américains et européens. Cette facilité leur permet d'amplifier leur demande bien au-delà de leurs besoins courants en période de pénurie relative de produits de base industriels.

Il n'est point douteux que les pays industrialisés n'ont pu soutenir le rythme élevé de leur expansion économique d'après-guerre que grâce à des innovations techniques qui leur ont permis de suppléer en

partie aux besoins de matières premières, spécialement après le boom de Corée.

Il y a lieu de tenir compte d'abord des améliorations introduites dans les techniques industrielles qui ont permis de couvrir une fraction importante des besoins de matières premières par des produits de récupération. Dans le cas des métaux non ferreux, les seuls pour lesquels on dispose de statistiques satisfaisantes, la part du métal récupéré dans la consommation des pays industrialisés a varié de 1953 à 1955 entre 21 p.c. pour l'aluminium et 44 p.c. pour le cuivre. D'après l'« Etude sur les produits de base », ces pourcentages sont supérieurs à ceux de l'avant-guerre, du fait des quantités considérables de vieux métaux provenant des fabrications de guerre, et du degré élevé de l'activité des industries transformatrices de métaux.

Il convient toutefois d'attacher une plus grande importance aux changements apportés sur les marchés mondiaux par l'utilisation croissante de produits de remplacement dans les pays industrialisés. La production de fibres et de caoutchouc synthétiques, ainsi que de matières plastiques s'est fortement développée à partir de 1951, d'abord aux

Etats-Unis, puis en Europe occidentale et au Japon. Son accroissement a ouvert de nouveaux débouchés à certaines matières premières, spécialement le pétrole, qui entrent dans la fabrication des produits synthétiques. Cependant, la concurrence de ceux-ci a restreint la demande d'autres matières premières, en particulier celles d'origine agricole auxquelles ils se substituent dans une mesure de plus en plus large.

Marchés mondiaux des matières premières industrielles d'origine agricole.

Depuis la fin de la guerre, les marchés mondiaux des fibres textiles et du caoutchouc ont été fortement influencés par l'importance grandissante des produits de remplacement. La production de ces derniers s'est nettement accrue, surtout à partir du boom de Corée et, de ce fait, les producteurs de

Tableau VII. **Evolution des prix des matières premières industrielles d'origine agricole**

Base 1953 = 100

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
<i>Textiles</i> ¹	106,0	128,9	145,8	99,6	100	101,8	95,3	101,4	107,4	95,6
Coton ²	69,0	98,9	127,1	119,1	100	103,9	102,8	80,7	79,8	78,7
Laine ³	66,0	111,6	135,4	85,7	100	87,1	72,8	76,9	85,0	60,5
<i>Caoutchouc</i> ⁴ ...	59,3	166,5	253,3	141,3	100	100,6	167,7	143,1	130,5	117,4

¹ Indices Schulze.

² Prix au comptant, au marché de Liverpool, de l'American Middling $\frac{15}{16}$ ins.

³ Prix au comptant, au Royaume-Uni, du Merinos 64s.

⁴ No 1 Smoked Sheet à Londres.

matières premières d'origine agricole n'ont pu profiter que dans une mesure restreinte de l'élargissement des débouchés dans les pays industrialisés. De plus, la substitution de produits synthétiques, dont les prix de vente marquent une plus grande stabilité, aux fibres textiles et au caoutchouc naturel, et la crainte de voir ce phénomène s'étendre ont sans doute contribué à modérer les hausses de cours des matières premières naturelles lors de l'expansion économique de 1953 à 1957. Toutefois, la concurrence des produits de remplacement n'a pas présenté le même degré d'acuité pour toutes ces matières premières; elle semble avoir été plus vive pour les matières textiles que pour le caoutchouc naturel.

Coton.

Depuis la dernière guerre, la consommation mondiale de coton brut s'est régulièrement développée. Cette augmentation s'est principalement localisée dans les pays producteurs de coton brut, notamment l'Inde, le Pakistan, l'Egypte et le Brésil, qui sont en voie d'industrialisation. Ces pays ont encouragé le développement d'une industrie cotonnière fondée sur l'utilisation de leurs propres récoltes.

Par contre, dans les pays industrialisés, la consommation de fibres de coton n'a guère augmenté au cours de la même période. Ceci s'explique par la concurrence des fibres artificielles et synthétiques ainsi

Tableau VIII.

Marchés du coton ¹

(En millions de tonnes)

Source : Bulletin of the International Cotton Advisory Committee.

Saison du 1er août au 31 juillet	Stocks au 1er août		Production	Offre	Consommation
	Totaux ²	dont Etats-Unis			
1938-1939	5,5	2,6	6,4	11,9	6,7
1947-1948	4,0	0,6	5,4	9,4	6,2
1948-1949	3,2	0,7	6,3	9,5	6,2
1949-1950	3,3	1,2	7,1	10,4	6,8
1950-1951	3,6	1,6	6,5	10,1	7,6
1951-1952	2,6	0,5	8,3	10,9	7,5
1952-1953	3,4	0,6	8,6	12,0	7,9
1953-1954	4,1	1,3	8,8	12,9	8,3
1954-1955	4,6	2,2	8,7	13,3	8,5
1955-1956	4,8	2,5	9,3	14,1	8,8
1956-1957	5,3	3,3	8,9	14,2	9,3
1957-1958	5,0 (p)	2,6	8,5	13,5	9,2

¹ Les données statistiques englobent le monde entier, y compris le bloc soviétique.

² Stocks de report dans les pays producteurs.

que par la contraction des débouchés extérieurs due au rétrécissement de la demande de cotonnades des pays sous-développés. La part des pays industrialisés dans la consommation mondiale de coton brut est, dès lors, revenue de 78 p.c. en 1934-1939 à 62 p.c. en 1956.

Depuis 1948, la production de fibres de coton s'est accrue à un rythme supérieur à celui de la consommation, sauf en 1950. Il en est résulté une accumulation des stocks, qui ont rapidement atteint un niveau tel qu'ils risquaient de perturber complètement les marchés mondiaux du coton. Cet accroissement des stocks s'est localisé en ordre principal aux Etats-Unis où la politique de soutien des prix a poussé la production au-delà des possibilités d'écoulement sur le marché intérieur et à l'exportation. On sait que la *Commodity Credit Corporation*, créée en 1933 dans le cadre du New Deal, est obligée d'acquiescer, à un prix de soutien fixé par la loi, certains produits agricoles, dont les fibres de coton, que lui offrent les agriculteurs américains.

Cependant, les conséquences de la politique américaine de soutien des prix ne sont pas restées limitées aux Etats-Unis seuls. En effet, en raison de la place prépondérante de ce pays parmi les producteurs et exportateurs de fibres de coton, les prix du coton américain constituent les prix directeurs des marchés mondiaux et leur niveau relativement élevé a incité les autres pays producteurs à étendre leurs cultures cotonnières. Il en est résulté une accentuation de la surproduction de coton.

Toutefois, en plus de la politique américaine de soutien des prix, l'expansion de la production dans les pays producteurs autres que les Etats-Unis a été favorisée par deux facteurs supplémentaires : en premier lieu, le fait que le coton américain était, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un produit payable en dollars, devait détourner une grande partie de la demande étrangère du marché américain; en second lieu, la consommation croissante de plusieurs pays producteurs de coton, l'Inde par exemple, a réduit leurs surplus exportables. Pour ces deux raisons, les pays industrialisés ont été incités à encourager la culture du coton dans leurs territoires associés d'outre-mer et dans les pays de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient.

*
**

Sous l'effet des changements survenus dans la répartition de l'offre et de la demande de coton brut, le commerce mondial a décliné après la seconde guerre mondiale. Ces dernières années, il était de 15 p.c. inférieur à la moyenne de 1934-1938. Les Etats-Unis continuent à occuper la première place parmi les pays exportateurs de coton brut. Toutefois, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, les exportations de ce pays ont, pendant la période 1952-1955, progressivement diminué; pendant l'année culturale 1955-1956, elles n'atteignaient plus que

2,2 millions de balles contre 5,5 millions en 1951-1952. La part des Etats-Unis dans les exportations mondiales de coton se trouvait ainsi ramenée à 17 p.c., alors qu'elle représentait en moyenne 40 p.c. au cours de la période 1934-1938.

Cette évolution défavorable de la demande étrangère a accentué la tendance à la surproduction aux Etats-Unis. Pour y remédier et pour assainir son marché, ce pays a mis en œuvre plusieurs moyens. Il a tout d'abord multiplié les mesures en vue de limiter les cultures, notamment dans le cadre du programme de la Banque du Sol. Toutefois, la réduction des superficies consacrées à la culture du coton ne s'est pas traduite par un fléchissement parallèle de la production, du fait de l'accroissement continu du rendement par acre.

En outre, la *Commodity Credit Corporation* a, au début de 1956, commencé à exporter les stocks de coton qu'elle détenait, à des prix de 20 p.c. inférieurs au coût de production.

Dans le cadre de cette liquidation des stocks excédentaires, les ventes à l'étranger de coton des Etats-Unis sont passées de 2,2 millions de balles en 1955-1956 à 7,6 millions en 1956-1957 et à 5,7 millions au cours de l'année culturale 1957-1958. Il en est résulté, pour la première fois depuis 1951, une diminution des stocks mondiaux de coton. Toutefois, comme les exportations américaines ont été effectuées à des prix de concurrence, elles ont donné lieu à une baisse sensible des cours mondiaux. A la fin de 1957, le cours du coton américain à la Bourse de Liverpool accusait une baisse de 20 p.c. par rapport à décembre 1955. Cette tendance baissière du prix du coton américain s'est encore accentuée par suite du fléchissement conjoncturel.

Laine.

Contrairement à celle de coton, la consommation de laine brute est, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, restée très concentrée dans les pays industrialisés. L'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon continuent de consommer environ 80 p.c. de la production mondiale de laine brute.

Comparée à la période d'avant-guerre, la consommation de laine a augmenté dans une mesure plus ou moins proportionnelle à la croissance démographique. Il apparaît donc qu'elle a été peu sensible à l'accroissement des revenus dans les pays industrialisés. Ceci n'est cependant pas étonnant quand on tient compte de l'expansion considérable de la fabrication de fibres artificielles et synthétiques qui, dans plusieurs domaines, se sont substituées à la laine.

La production de laine brute s'est adaptée à l'orientation de la consommation, ce qui explique la position statistique relativement saine de cette fibre. Au cours des dernières années, les stocks auprès des pays producteurs n'ont jamais atteint un

niveau tel qu'ils auraient déprimé les marchés mondiaux.

Jusqu'en 1950, la production était même inférieure à la demande et celle-ci n'a pu être entièrement satisfaite que par la résorption des stocks constitués pendant la guerre.

Tableau IX.

Marchés de la laine

(En millions de tonnes)

Sources : Commonwealth Economic Committee et Rapports annuels de la Food and Agricultural Organisation.

	Consommation	Stocks ¹
	équivalent en laine désuintée	
1934-1938	0,79	0,05
1946-1950	0,97	0,30
1951	0,87	0,09
1952	0,90	0,15
1953	1,01	0,10
1954	0,94	0,11
1955	0,97	0,13
1956	1,04	0,09
1957	1,05	0,08

¹ Stocks dans les pays producteurs.

L'accroissement de la production s'est localisé dans les pays exportateurs, parmi lesquels l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud occupent de loin les premières places. Leur part dans la production mondiale de laine est passée de quelque 40 p.c. avant la guerre à plus de 50 p.c. au cours des dernières années. Par contre, la contribution des pays consommateurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale à la production mondiale de laine brute s'est nettement infléchie : d'environ 25 p.c. avant la guerre, elle est revenue ces dernières années à quelque 15 p.c. Les pays industrialisés ont donc vu s'accroître leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux de la laine.

Les deux principaux producteurs de l'Amérique latine, l'Argentine et l'Uruguay, autrefois exportateurs importants, n'ont que peu bénéficié de l'augmentation fondamentale de la demande de laine brute sur les marchés mondiaux au cours de la période 1950-1957. Cette situation tient à un relèvement de la consommation intérieure dans les deux pays et à une contraction de l'offre en Argentine. Dans ce dernier pays, la production de laine a été découragée par la politique des prix agricoles suivie par le gouvernement.

Ce sont les pays producteurs du Commonwealth, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, qui ont pu répondre à l'accroissement des besoins dans les pays industrialisés. Leur participation dans les exportations mondiales de laine brute a progressé de 60 p.c. en 1934-1938 à 70 p.c. en 1954-1956.

**

On a fait remarquer plus haut que la position statistique de la laine est relativement saine, la production et la consommation étant pratiquement en équilibre à partir de 1951. Depuis lors, les variations des cours mondiaux sont commandées par les fluctuations conjoncturelles de la demande des pays industriels. Toutefois, pour apprécier les mouvements des prix de la laine, il faut également tenir compte du développement des fibres de remplacement. En effet, la possibilité de substituer le produit synthétique, dont le prix est relativement plus stable, à la fibre naturelle tend à freiner les hausses cycliques des prix de la laine, tandis que, d'autre part, les mouvements de baisse tendent à s'arrêter au niveau des prix des fibres de remplacement.

Après avoir fléchi de 1953 à 1955, les cours de la laine ont augmenté pendant la haute conjoncture de 1956 jusqu'au milieu de 1957, tout en restant nettement inférieurs au maximum atteint lors de la guerre de Corée. Par la suite, les prix de la laine ont accusé une baisse continue, qui s'est poursuivie au cours de l'année 1958. De la mi-mai 1957 à la fin de 1958, la baisse des prix de la laine, base lavée Greasy, au marché à terme de New-York a atteint 30 p.c. Parmi les facteurs ayant déterminé le fléchissement des prix de la laine, il convient de retenir, en plus du retournement conjoncturel général, le resserrement du crédit dans les pays consommateurs, notamment au Royaume-Uni, et le manque de devises étrangères, entre autres en France et au Japon.

La diminution de la demande et la chute des prix de la laine ont eu de fortes répercussions sur les recettes en devises des principaux pays exportateurs de cette fibre. En Australie, où la laine intervient en moyenne pour 40 p.c. dans les recettes d'exportations, la valeur des ventes de cette matière première aux clients étrangers a été, au cours des dix premiers mois de 1958, de 40 p.c. inférieure à celle de la période correspondante de l'année 1957. Pour la Nouvelle-Zélande, où la laine contribue en moyenne pour un tiers aux recettes d'exportations, les données relatives aux neuf premiers mois de 1958 permettent d'estimer à environ 25 p.c. pour cette année la diminution des revenus en devises provenant des exportations de cette matière première.

L'Afrique du Sud, où la laine intervient en moyenne pour un cinquième dans les exportations totales, a également vu ses recettes d'exportations se réduire dans une mesure appréciable. Au cours des onze premiers mois de 1958, la valeur de ses livraisons de laine à l'étranger a été de 39 p.c. inférieure à celle de la même période de l'année antérieure.

Caoutchouc.

Bien que le caoutchouc naturel soit également soumis à la concurrence d'un produit de remplacement, la demande mondiale de cette matière première se développe depuis la fin de la guerre à un

rythme nettement supérieur à celui de la demande de fibres textiles. Plus que cette dernière, elle a été stimulée par l'amélioration du niveau de vie, qui a favorisé l'expansion de l'industrie automobile aux Etats-Unis et en Europe. La consommation mondiale de caoutchouc a doublé en 1950 et triplé en 1957 par rapport à la moyenne de 1937-1939.

L'offre de caoutchouc a pu s'adapter à la croissance fondamentale des besoins, grâce à l'extension de la fabrication de caoutchouc synthétique. Celle-ci, insignifiante avant la guerre, a pris, à l'initiative du gouvernement des Etats-Unis, un essor considérable. En Europe occidentale également, la forte hausse des cours du produit naturel lors du boom de Corée a stimulé la production de caoutchouc synthétique. Les pays industriels sont dès lors devenus d'importants producteurs de caoutchouc et, de ce fait, la

contribution des pays exportateurs du produit naturel à la production mondiale de caoutchouc naturel et synthétique a été ramenée de 99,5 p.c. en 1936-1938 à 60 p.c. en 1957.

Le progrès du caoutchouc synthétique tient à deux causes principales qui sont d'ordre politique et économique. Les troubles dans l'Asie du Sud-Est, où les plantations sont concentrées, ont compromis la régularité des approvisionnements, ce qui a incité les Etats industrialisés à développer la production de caoutchouc synthétique. Ce produit offre en outre l'avantage de la stabilité des prix que recherchent les utilisateurs. Les cours du produit naturel ont en effet toujours accusé une grande instabilité, reflétant la difficulté d'une adaptation immédiate de la production des plantations aux variations de la consommation.

Tableau X.

Marchés du caoutchouc

(En millions de tonnes)

Source : *World's Rubber Position*.

	Production			Consommation			Stocks (à fin d'année)		
	Naturel	Synthétique ¹	Total	Naturel	Synthétique ¹	Total	Naturel ²	Synthétique ¹	Total
1937-1938	1,01	0,01	1,02	1,00	0,01	1,01	0,36	—	0,36
1947	1,23	0,56	1,79	1,11	0,63	1,74	0,64	0,07	0,71
1948	1,48	0,53	2,01	1,41	0,48	1,89	0,73	0,12	0,85
1949	1,46	0,44	1,90	1,45	0,45	1,90	0,75	0,11	0,86
1950	1,78	0,53	2,31	1,64	0,58	2,22	0,84	0,06	0,90
1951	1,81	0,91	2,72	1,51	0,81	2,32	1,16	0,14	1,30
1952	1,75	0,88	2,63	1,43	0,89	2,32	1,51	0,14	1,65
1953	1,70	0,94	2,64	1,57	0,87	2,44	1,59	0,20	1,79
1954	1,72	0,73	2,45	1,71	0,72	2,43	1,59	0,17	1,76
1955	1,80	1,08	2,88	1,81	1,07	2,88	1,59	0,19	1,78
1956	1,82	1,22	3,04	1,82	1,14	2,96	1,59	0,27	1,86
1957	1,86	1,26	3,12	1,82	1,27	3,09	1,63	0,25	1,88
1958	1,80	1,26	3,06	1,81	1,26	3,07	1,62	0,25	1,87

¹ Sans l'U.R.S.S.

² Stocks dans les trois principaux centres (Etats-Unis, Royaume-Uni et Malaisie).

Bien que moins tributaires des sources d'approvisionnement extérieures, les pays industriels n'en ont pas pour autant réduit leur demande de caoutchouc naturel sur les marchés mondiaux. La consommation mondiale a augmenté de 80 p.c. entre 1937-1939 et 1957. L'offre a pu y répondre, moins par une extension des plantations que par une amélioration du rendement. Alors que la production a presque doublé par rapport à l'avant-guerre, la superficie des plantations n'a été étendue que d'environ 10 p.c.

Ces progrès de la productivité traduisent les efforts entrepris en vue de s'adapter aux conditions nouvelles du marché créées par le développement du produit de remplacement. Après la guerre de Corée, le caoutchouc synthétique qui, jusqu'alors, comblait essentiellement l'insuffisance de l'offre de caoutchouc naturel, est devenu un produit de plus en plus concurrentiel. Il en est résulté une atténuation des

hausse du produit naturel. Après avoir fléchi de 1951 jusqu'au milieu de 1954, les cours du caoutchouc naturel se sont relevés à la suite de la reprise conjoncturelle jusqu'en 1955. Ils sont cependant restés nettement au-dessous du niveau maximum atteint pendant le boom de Corée.

Le fléchissement de l'activité dans l'industrie automobile américaine est à l'origine de la tendance baissière des prix depuis 1956. Celle-ci, parallèlement à la contraction des volumes exportés, a donné lieu à une diminution assez sensible des recettes en devises des pays exportateurs de caoutchouc naturel.

Il ne semble pas que la position statistique du caoutchouc naturel ait contribué à la détérioration des prix. Elle est en effet relativement saine; l'accroissement des stocks en 1952-1953, qui apparaît dans le tableau ci-dessus, est attribuable en ordre principal au stockage stratégique entrepris après la guerre de Corée. On constate d'ailleurs que les

stocks ont diminué en 1958, notamment par suite des achats soviétiques.

Les pays exportateurs de caoutchouc naturel peuvent encore escompter une augmentation régulière de la demande, en raison du développement fonda-

Tableau XI.

Exportations de caoutchouc naturel
(En millions de dollars)

Source : *International Financial Statistics.*

	1955	1956	1957	1958
Indonésie	432	353	349	222 ¹
Malaisie	498	428	407	357 ²
Thaïlande	84	74	68	63 ³
Ceylan	74	62	63	55 ⁴

¹ Chiffre annuel sur base des huit premiers mois.

² Chiffre annuel sur base des dix premiers mois.

³ Chiffre annuel sur base des neuf premiers mois.

⁴ Chiffre annuel sur base des onze premiers mois.

mental des industries utilisatrices de ce produit. Toutefois, dans les conditions actuelles, l'élargissement des débouchés semble plutôt devoir se concentrer en Europe occidentale, car c'est aux Etats-Unis que le caoutchouc synthétique se substitue le plus au produit naturel. Il en résulte que le caoutchouc naturel perd de son importance comme source de dollars pour la zone sterling. On verra ci-après que cette dernière constatation ne s'applique pas à l'évolution des marchés mondiaux des produits de base minéraux.

Matières premières industrielles d'origine minérale.

L'essor des industries manufacturières a amplifié les besoins en énergie et en métaux non ferreux. Dans les pays industrialisés, la consommation de combustibles et de minerais s'est développée à un rythme nettement supérieur aux possibilités d'exploitation des ressources minérales locales, par ailleurs assez limitées. L'Europe occidentale et le Japon, déjà déficitaires avant la guerre, ont encore accru leur dépendance vis-à-vis des approvisionnements extérieurs. Mais ils ne peuvent plus, comme à cette époque, s'adresser à l'Amérique du Nord. Cette région, par suite du remarquable développement de son économie depuis la seconde guerre mondiale, non seulement ne dispose plus de surplus exportables, mais elle est devenue la principale importatrice de ces matières, à l'exception du charbon. Sa demande exerce dès lors une influence prédominante sur les marchés mondiaux des matières premières industrielles d'origine minérale. Ce renversement de la balance commerciale américaine pour ces produits est la cause principale de l'élargissement appréciable des débouchés en faveur de certains pays sous-développés. Cette évolution s'est reflétée dans l'augmentation, par rapport à l'avant-guerre, du pourcentage

de la production de minerais de métaux non ferreux et de combustibles liquides, entrant dans le commerce international.

Tableau XII.

**Rapport du commerce mondial
à la production mondiale**
(En pour cent)

Source : *Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957.*

	1936-1938	1946-1948	1953-1955
Bauxite	54	61	66
Minerais d'étain	46	71	58
Minerais de zinc	34	34	42
Minerais de plomb	10	11	20
Minerais de cuivre	8	5	6
Combustibles liquides ¹	28	33	39

¹ Les années prises en considération sont 1937, 1949 et 1954.

Métaux non ferreux.

L'accroissement des échanges internationaux entre les pays industrialisés et les pays sous-développés a eu des répercussions différentes suivant les métaux non ferreux. Tous, en effet, n'ont pas bénéficié dans une même mesure de l'expansion fondamentale des besoins et l'élasticité de l'offre propre à chaque produit a constitué un autre facteur de différenciation. La concurrence des produits de récupération et des matières plastiques a par exemple restreint les débouchés du zinc, du plomb et surtout de l'étain. Pour ce dernier, il y a lieu de tenir compte des progrès techniques et des économies réalisées dans l'étamage électrolytique.

Mais le fait le plus important survenu depuis la guerre a été la politique de stockage stratégique entreprise par les Etats-Unis. Il est certes difficile de se faire une idée précise de l'ampleur des opérations de stockage stratégique et de leur influence sur les marchés des métaux non ferreux. Il est toutefois probable que la politique américaine, en stimulant la demande mondiale de métaux non ferreux, ait incité à des agrandissements de capacité de production pour des métaux dont l'offre, en temps normaux, tend à dépasser la consommation industrielle, et ait aggravé la pénurie de ceux qui, tels le cuivre et l'aluminium, ont fait l'objet d'une demande croissante de la part de l'industrie.

*
**

Les marchés mondiaux de l'aluminium et du cuivre présentent cette caractéristique commune d'avoir été le plus influencés par l'expansion économique dans le monde. Ces deux métaux ont reçu de nombreuses applications nouvelles dans les industries en plein développement, telles que les constructions automobiles et électro-mécaniques et les industries

chimiques. L'élargissement des débouchés a, jusqu'en 1956-1957, dépassé les possibilités immédiates de l'offre. Les marchés de ces deux métaux ont dès lors été caractérisés par un déséquilibre persistant qui s'est manifesté par la hausse régulière des cours de 1949 à 1956; la stabilisation du cuivre en 1951 et en 1952 s'explique par la fixation d'un

prix maximum aux Etats-Unis. L'évolution des prix de ces deux métaux a été en outre marquée par la constitution de stocks gouvernementaux au Royaume-Uni et les opérations de stockage stratégique américain, qui ont, semble-t-il, soutenu les cours en période d'affaiblissement conjoncturel et accentué la hausse lors des reprises de l'activité économique.

Tableau XIII.

Cours moyens au comptant à New-York

(En cents par lb)

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Aluminium	17,00	17,69	19,00	19,41	20,93	21,78	23,67	26,01	27,52	26,80
Cuivre électrolytique	19,36	21,46	24,37	24,37	28,92	29,82	37,39	41,87	29,99	25,80

La consommation d'aluminium a doublé entre 1950 et 1956 dans les centres industriels du Royaume-Uni, de l'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis. Dans ce dernier pays, elle avait déjà quintuplé de 1936-1938 à 1946-1948. Pour pouvoir répondre à l'accroissement des besoins, les industries de l'aluminium ont été obligées de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement en bauxite dans certaines régions sous-développées. Les industries américaines ont entrepris l'exploitation des gisements dans le nord de l'Amérique latine : en Jamaïque, au Surinam et en Guyane britannique. Les producteurs européens, entre autres l'Allemagne et la Norvège, se sont adressés aux pays proches de l'Adriatique : la Yougoslavie, la Grèce et l'Italie; la France, bien que disposant d'importantes sources de matières premières, en importe cependant des quantités croissantes de ses territoires associés d'Afrique occidentale. Par contre, l'Asie du Sud-Est, autrefois gros producteur, n'a pas bénéficié de l'accroissement des débouchés; les progrès en Malaisie et en Inde compensent la réduction de l'apport indonésien, imputable aux troubles politiques dans ce pays.

L'augmentation de la demande mondiale d'aluminium a pour cause principale les progrès de la consommation en Amérique du Nord, qui s'élevait ces dernières années à 70 p.c. du total mondial contre 32 p.c. avant la guerre. Ceci devait favoriser les pays producteurs de l'Amérique latine dont les gisements à haute teneur de métal sont situés le plus près des centres industriels nord-américains. Aussi la contribution de cette région à la production mondiale de bauxite a-t-elle progressé de 27 p.c. en 1936-1938 à 56 p.c. en 1953-1955 et le développement de l'extraction en Amérique latine dépasse de loin celui qu'ont enregistré les autres pays producteurs. Les nouveaux courants d'échanges suscités par les industries de l'aluminium sont appelés à s'intensifier, car les besoins mondiaux de ce métal continuent à se développer et incitent ces industries à poursuivre la recherche de nouvelles ressources minérales, entre autres en Afrique. Cependant, la demande a fléchi légèrement à la fin de 1957 en raison de

l'affaiblissement de la conjoncture aux Etats-Unis et en Europe. Les industries de l'aluminium ont abaissé leurs prix en vue de stimuler la demande. Celle-ci s'est raffermie à mesure que l'activité industrielle reprenait en Amérique du Nord à partir du second semestre de 1958.

Tableau XIV.

Marchés de l'aluminium et du cuivre ¹

(En millions de tonnes)

Sources : American Bureau of Metal Statistics et Annuaire statistique des Nations Unies, 1957.

Périodes	Aluminium		Cuivre	
	Production de bauxite ²	Consommation d'aluminium	Production de minerai ³	Consommation de cuivre
1937-1938	3,2	0,5	1,7	1,7
1948	7,3	—	2,1	2,3
1949	7,4	1,0	2,1	2,0
1950	7,2	1,3	2,3	2,4
1951	9,6	1,5	2,4	2,6
1952	10,7	1,7	2,4	2,6
1953	12,6	2,1	2,5	2,5
1954	13,6	2,4	2,5	2,8
1955	14,1	2,6	2,7	3,1
1956	16,0	2,7	3,0	3,3

¹ Le monde, à l'exclusion de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale.

² Minerai brut de l'aluminium.

³ Quantités exprimées d'après la teneur en métal.

Il ne fait pas de doute que les progrès enregistrés dans la consommation d'aluminium doivent être mis en rapport avec la pénurie de cuivre au cours de la période de 1950 à 1956. La forte demande de ce métal a provoqué une hausse considérable au point qu'il faut remonter en 1865 pour retrouver un prix nominal comparable au maximum atteint en 1956. Un déséquilibre aussi prononcé et aussi persistant entre l'offre et une demande excédentaire tient au fait que la production de cuivre est peu extensible à brève échéance. L'accroissement des capacités d'extraction des mines de cuivre, peu nombreuses d'ailleurs, exige de gros investissements dont la mise

en œuvre couvre une période de trois à quatre années. D'autre part, c'est seulement à partir de 1951 que les gouvernements des Etats Unis et de quelques autres pays du monde occidental ont encouragé, par des subventions, la production de cuivre. Toutefois, seule la mise en exploitation de gisements neufs dans certains pays sous-développés a permis de combler, après plusieurs années, le déficit de la production par rapport aux besoins. Elle a eu pour conséquence un élargissement des exportations des pays neufs vers l'Amérique du Nord. Celle-ci est devenue la principale consommatrice et importatrice de cuivre sous forme de minerai et de métal, tout en produisant cependant environ le tiers des quantités extraites dans le monde.

L'expansion de la demande de cuivre sur les marchés mondiaux a favorisé les pays producteurs de l'Afrique centrale plutôt que ceux de l'Amérique latine. Cette région venait au second rang des producteurs avant la guerre et, malgré l'accroissement de sa production, sa contribution au total mondial est revenue de 23 p.c. avant la guerre à 20 p.c. en 1953-1955. Certaines mines chiliennes commencent à s'épuiser et du fait de son industrialisation, l'Amérique latine consomme une plus grande partie de sa production. Devant cette évolution, les pays européens ont développé l'extraction de minerais dans leurs territoires associés d'Afrique, entre autres au Congo belge et en Rhodésie du Nord, d'autant plus que les ventes de cuivre constituent une source importante de recettes en dollars. L'Afrique centrale est devenue le second producteur de minerais après l'Amérique du Nord. Elle a porté sa part dans le total mondial de 20 p.c. en 1936-1938 à 26 p.c. en 1953-1955.

Les agrandissements de capacité d'extraction ont déterminé un brusque accroissement de l'offre en 1955-1956, au moment où le niveau élevé des cours amenait les utilisateurs à réduire leur consommation par l'emploi de métaux de remplacement dans la

mesure du possible et par le recours à des procédés techniques nouveaux économisant le métal. Par ailleurs, en 1957, le fléchissement de l'activité dans l'industrie automobile et dans la construction immobilière aux Etats-Unis ainsi que la suspension du stockage stratégique américain précipitèrent le renversement de la tendance sur les marchés mondiaux du cuivre.

La baisse des prix, qu'elle qu'ait été son ampleur, traduit somme toute un retour à une situation mieux équilibrée entre l'offre et la demande. Elle est de nature à stimuler la consommation de ce métal dont les besoins s'accroissent à un rythme supérieur à celui de l'augmentation des revenus. Il a suffi d'ailleurs d'une faible réduction de l'activité des mines et d'un début de reprise économique aux Etats-Unis pour ranimer le marché et raffermir les prix à la fin de 1958.

*
**

Le plomb, le zinc et l'étain n'ont guère reçu de nouvelles applications techniques dans l'industrie. Ils sont, de plus, soumis à la concurrence croissante de l'aluminium et des matières plastiques qui leur sont substitués pour des raisons de prix. Le rétrécissement relatif des débouchés industriels pour ces produits accroît la sensibilité de la consommation aux variations conjoncturelles. Dans une certaine mesure cependant, il a été compensé par les achats effectués par les Etats-Unis dans le cadre du stockage stratégique, qui, à certaines époques, ont atténué la faiblesse des marchés mondiaux de ces métaux.

On remarque que les cours se sont montrés de moins en moins sensibles aux accroissements de l'activité économique mondiale; la hausse de ces métaux pendant l'expansion industrielle de 1954 jusqu'au milieu de 1957 a été nettement inférieure à celle qui a caractérisé le boom de Corée.

Tableau XV.

Cours moyens au comptant sur les marchés américains

(En cents par lb.)

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Zinc (St. Louis)	12,15	13,88	17,99	16,21	10,86	10,69	12,30	13,50	11,40	10,92
Plomb (St. Louis)	15,18	13,10	17,29	16,27	13,28	13,85	14,94	15,81	14,46	12,11
Etain (New-York)	99,32	95,56	128,31	120,44	95,77	91,81	94,73	101,26	92,32	95,79

La consommation de plomb et de zinc n'a enregistré que des progrès limités depuis la guerre. Toutefois, les marchés mondiaux de ces deux métaux ont été surtout influencés depuis dix ans par un changement important survenu dans la demande. L'Amérique du Nord a dû accroître ses importations, bien qu'elle soit la principale productrice. En effet, sa production n'a pu se développer au rythme de l'aug-

mentation de ses besoins, d'autant plus qu'il y a lieu de tenir compte du stockage stratégique.

L'augmentation de la demande américaine sur les marchés mondiaux a suscité un agrandissement des capacités minières dans de nombreux pays, du fait que les gisements de plomb et de zinc sont fort dispersés. Mais elle s'est répartie de manière inégale entre les pays d'exportation primaires; cette

différenciation tient à la position compétitive de chaque région. Les pays producteurs de l'Amérique latine, principale région exportatrice, ont maintenu leur part dans la production mondiale, qui est de 20 p.c. environ pour le plomb et le zinc. L'accroissement de la production de plomb au Pérou et de zinc au Mexique a plus que compensé la diminution enregistrée en Argentine et en Bolivie. Par contre, le manque de main-d'œuvre et de moyens de transport a empêché l'Australie, qui vient au second rang des producteurs, de développer sa production à un rythme suffisant, tandis que les destructions dues à la guerre ont produit le même résultat dans l'Asie du Sud-Est. C'est à nouveau l'Afrique qui a tiré le plus grand avantage de l'élargissement des marchés mondiaux. Cette région a pu, grâce aux apports de capitaux européens, porter sa contribution au total produit dans le monde de 2,1 p.c. en 1936-1938 à

9,6 p.c. en 1953-1955 pour le zinc et de 3,8 p.c. à 14,6 p.c. pour le plomb. Les progrès sont localisés dans quelques pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et le Sud-Ouest Africain, pour les deux métaux, le Congo belge et la Rhodésie pour le zinc.

Mais ce développement a accru la vulnérabilité des économies des pays producteurs de ces métaux aux fluctuations conjoncturelles en Amérique du Nord ainsi qu'aux modifications survenues dans la politique de stockage stratégique. Dès que les Etats-Unis ont suspendu leurs achats à cette fin, en 1957, la surproduction, qui était latente depuis cinq ans, s'est manifestée par une baisse appréciable des cours. L'intensification de la concurrence a obligé les mines marginales à réduire leur activité et les exploitations américaines à demander une protection, sous forme de contingentements des importations, qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1958.

Tableau XVI.

Marchés des métaux non ferreux

(En millions de tonnes)

Sources : American Bureau of Metal Statistics et International Tin Council.

Périodes	Zinc		Plomb		Etain	
	Production de minerais (contenu métal)	Consommation	Production de minerais (contenu métal)	Consommation	Production de minerais (contenu métal)	Consommation
1937-1938	1,8	—	1,6	1,6	0,17	0,15
1948	1,6	1,5	1,4	1,3	0,15	0,13
1949	1,7	1,5	1,4	1,2	0,16	0,11
1950	1,9	1,8	1,5	1,6	0,16	0,15
1951	2,0	1,8	1,5	1,5	0,17	0,13
1952	2,2	1,7	1,6	1,4	0,17	0,13
1953	2,2	1,8	1,6	1,5	0,17	0,13
1954	2,1	2,0	1,8	1,7	0,17	0,14
1955	2,3	2,2	1,8	1,8	0,17	0,15
1956	2,4	2,1	1,9	1,7	0,17	0,15
1957					0,16	0,15

La consommation et la production d'étain n'ont marqué aucun progrès par rapport à l'avant-guerre. La demande a fléchi dans les pays industrialisés sous l'effet de la concurrence progressive de l'aluminium et des matières plastiques ainsi qu'en raison des économies réalisées dans l'étamage électrolytique. Par contre, elle a augmenté faiblement en Amérique du Sud et dans d'autres régions en voie de développement.

L'offre reste principalement concentrée en Malaisie; celle-ci couvre de 50 à 60 p.c. des exportations mondiales. L'extension de la production en Bolivie et au Congo belge a compensé en partie la diminution survenue en Indonésie depuis la mise hors service des raffineries indonésiennes au cours de la seconde guerre mondiale.

Malgré l'absorption de grosses quantités par le stockage stratégique américain (1), la production

tend à dépasser la consommation courante. Etant donné la faiblesse fondamentale de la position de ce métal sur les marchés mondiaux, les principaux pays producteurs et consommateurs ont mis en vigueur, en 1956, l'accord international sur l'étain, élaboré en 1953. Cet accord régit les exportations des pays producteurs, prévoit un prix maximum et un prix minimum ainsi que la constitution d'un stock régulateur destiné à résorber toute fluctuation prononcée des cours.

L'équilibre entre l'offre et la demande a été cependant si précaire que des ventes russes d'étain ont provoqué une chute des prix en septembre 1958. L'autorité chargée de la gestion du stock régulateur ayant épuisé tous les fonds destinés à éponger l'excédent d'offre, n'a pu soutenir les cours. L'arrêt des ventes russes, à la suite de démarches de certains pays sous-développés, a permis de remédier au déséquilibre et de porter les cours au-dessus du prix « plancher ».

La tendance à la surproduction caractérise par conséquent les marchés de l'étain, du plomb et, dans

(1) Suivant les calculs du Groupe International de l'Etain, la quantité d'étain retirée du marché à cette fin, entre 1947 et 1953, a atteint environ un tiers de la consommation commerciale pendant cette période.

une moindre mesure, celui du zinc. Les perspectives d'accroissement des recettes d'exportations paraissent de plus en plus limitées pour les pays producteurs de ces métaux. La demande de ceux-ci ne participe guère au développement économique fondamental du monde. L'extension de l'industrie nucléaire pourrait toutefois augmenter la consommation de plomb. Il en est tout autrement du cuivre et de l'aluminium dont les producteurs peuvent escompter un élargissement graduel des débouchés.

Combustibles.

La croissance industrielle et le développement des transports dans le monde ont accru dans de fortes proportions les besoins en énergie. Pour les satisfaire, les pays industrialisés ont dû recourir aux ressources énergétiques extérieures.

Avant la guerre, la production des pays industrialisés suffisait à leur consommation, l'excédent d'une

région couvrait le déficit d'une autre. L'Amérique du Nord exportait son surplus d'huiles minérales au Japon et en Europe; celle-ci compensait en partie les insuffisances en combustibles solides du Canada. Les échanges se concentraient entre les pays industriels, qui consommaient et produisaient environ 90 p.c. des combustibles utilisés dans le monde.

Après la guerre, la production d'énergie dans les pays industrialisés n'a pu progresser au rythme d'expansion de leur consommation. En Europe et au Japon, l'extraction charbonnière a seulement retrouvé son niveau d'avant-guerre. En Amérique du Nord, l'augmentation de la production pétrolière est inférieure à celle des besoins. Ces pays ont dû faire face à un déficit énergétique croissant qui les oblige à importer de plus en plus en provenance des pays neufs.

L'accroissement de la demande s'est porté sur le pétrole et, dans une moindre mesure, sur le charbon. Aussi la production de pétrole au cours des dernières

Tableau XVII.

Production et consommation d'énergie primaire

Source : *Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957.*

Périodes	Monde 1		Pays industriels		Pays d'exportation primaires	
	Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation
	Base 1937 = 100		En pour cent de la production et de la consommation mondiales			
1937	100,0	100,0	89,4	90,4	10,6	9,6
1949	120,8	122,0	100,6	110,0	20,2	12,0
1954	151,4	152,0	120,3	135,0	31,1	17,0

¹ A l'exclusion de la Chine continentale, de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S.

années a-t-elle triplé par rapport à l'avant-guerre, tandis que celle de charbon n'a progressé que de 20 p.c. environ. Ce dernier combustible enregistre un net recul relatif dans la consommation énergétique tant dans les pays industrialisés que dans les pays neufs. Sa part dans l'ensemble des produits énergétiques est tombée de 70 p.c. en 1937 à 55 p.c. en 1949 et à 44 p.c. en 1954. A cette diminution relative, il semble y avoir deux explications. En premier lieu, la consommation de pétrole a été stimulée par le développement des transports, de la pétrochimie et d'autres industries nouvelles. En second lieu,

de nombreuses industries substituent des huiles minérales au charbon dont les prix ont haussé dans une forte mesure par rapport à l'avant-guerre en raison de l'augmentation des coûts de l'extraction, spécialement en Europe.

La production mondiale de pétrole a évolué de pair avec les progrès de l'activité industrielle et des transports, grâce au développement de l'extraction au Venezuela et au Moyen-Orient. La contribution de ces deux régions à l'offre globale n'a cessé de croître et représente actuellement 41 p.c. au lieu de 24 p.c. en 1937. Par contre, celle des pays industrialisés est

Tableau XVIII.

Evolution des prix des combustibles

Base 1953 = 100

Source : *International Financial Statistics.*

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Charbon (U.S.A.) ¹	99,8 ³	96,7	104,4	105,1	100	96,8	102,0	114,5	119,5	115,9 ⁴
Pétrole (Kuwait) ²	—	100,6	94,5	100,6	100	104,9	104,9	104,9	109,8	112,8 ⁵

¹ Bituminous, unit value of exports.

² Export price f.o.b. Mena al Ahmadi 31-31, 90.

³ Moyenne janvier-août.

⁴ Moyenne janvier-octobre.

⁵ Moyenne janvier-novembre.

tombée de 72,5 p.c. à 56,1 p.c., alors que leur part dans la consommation mondiale n'est revenue que de 87 p.c. à 84 p.c.

Les régions industrialisées sont dès lors devenues de plus en plus tributaires du Venezuela et du Moyen-Orient pour leurs approvisionnements en pétrole. Cette évolution a conduit à un élargissement du commerce international de ce produit; le rapport entre le volume des ventes internationales et celui de la production s'est élevé de 28 p.c. en 1937 à 39 p.c. en 1954.

Cette tendance à l'augmentation des échanges internationaux se poursuivra, encore qu'elle puisse marquer un ralentissement en période de recul conjoncturel. C'est ainsi qu'en 1958, la demande n'a que faiblement progressé aux Etats-Unis, qui ont pris des mesures en vue de freiner les importations de pétrole en provenance du Moyen-Orient et de protéger leur industrie pétrolière. Il en est résulté une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux et une faiblesse des prix mondiaux des huiles minérales.

A long terme, la position relative du pétrole parmi les combustibles tendra encore à s'améliorer au détriment du charbon. Les pays producteurs du Moyen-Orient et le Venezuela peuvent escompter un accroissement graduel de leurs débouchés. Ils se trouvent placés parmi les principaux bénéficiaires du dévelop-

pement industriel mondial et occupent une situation privilégiée parmi les pays exportateurs de matières premières.

IV. — APERÇU DE L'EVOLUTION D'ENSEMBLE DES MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES

Si la baisse des cours de la plupart des matières premières a pour origine immédiate la récession conjoncturelle en 1957, on peut néanmoins admettre, au terme de cette étude, que l'ampleur et la persistance de la détérioration des prix tiennent dans plusieurs cas à des causes plus fondamentales.

On constate d'ailleurs que le fléchissement conjoncturel n'a pas donné lieu à une diminution appréciable des importations des pays industrialisés en provenance des pays producteurs primaires. Du tableau ci-dessous, il ressort qu'au cours de la récession internationale, les importations des Etats-Unis sont restées relativement stables et celles des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, si elles ont diminué pendant le second semestre de 1957 et les trois premiers trimestres de 1958, sont restées très proches de leur niveau atteint en 1956.

Tableau XIX.

Importations des Etats-Unis et des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique en provenance de pays producteurs primaires ¹

(En milliards de dollars)

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. Série 1.

	1953	1954	1955	1956	1957		1958	
					1er semestre	2e semestre	1er semestre	3e trimestre
Etats-Unis ²	6,04	5,74	6,06	6,28	3,28	3,18	3,22	1,42
Pays membres de l'O.E.C.E. ³	12,72	13,34	14,29	15,15	8,37	7,69	7,66	3,60

¹ Zone sterling (pays d'outre-mer); pays d'Amérique latine; autres pays producteurs primaires, y compris la Chine.

² Importations f.o.b.

³ Importations c.i.f.

Il est vrai que cette évolution globale recouvre des mouvements divergents selon les produits et regroupe des situations fort différentes d'un pays producteur primaire à l'autre.

Ainsi, les importations des Etats-Unis en provenance de l'Amérique latine ont diminué en valeur de 4 p.c. pendant le premier semestre de 1958, par rapport à la période correspondante de l'année antérieure; mais ce fléchissement a été corrigé par un accroissement des achats dans d'autres pays exportateurs de matières premières. Les importations de pétrole et de certaines denrées alimentaires — viande, fruits, cacao et sucre — ont augmenté, tandis que celles d'autres matières premières ont fléchi.

Dans les pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, les hausses de

prix consécutives à la crise de Suez ont gonflé, au début de 1957, la valeur des importations en provenance des pays neufs. La diminution au cours du deuxième semestre de 1957 et en 1958 provient, au moins en partie, de la réduction des taux des frets maritimes, qui n'ont guère d'influence sur les recettes en devises des pays exportateurs de matières premières. Pour une part, elle s'explique également par un certain changement dans la structure géographique des importations des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique au bénéfice des Etats-Unis. Il est probable que les conditions intéressantes auxquelles ce dernier pays a vendu, au cours des dernières années, son coton, son blé et certaines autres matières premières en excédent, aient détourné une partie de la demande euro-

péenne des marchés mondiaux non américains. Il faut cependant considérer que cette réorientation du commerce extérieur des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique n'a intéressé qu'une fraction assez réduite des achats de l'Europe dans les zones productrices de matières premières.

Si l'on prend en considération l'ensemble des importations, il apparaît qu'un simple arrêt dans la progression de la demande des pays industrialisés pour des produits en provenance des pays neufs a suffi pour déterminer une baisse appréciable des cours de la plupart des matières premières. Ceci laisse supposer que la récession a seulement eu pour effet de mettre en évidence une faiblesse latente des marchés mondiaux, due à des déséquilibres plus fondamentaux entre la production et la consommation.

En effet, l'offre de matières premières avait anticipé une progression régulière de la demande, alors que pour la plupart des produits de base, celle-ci n'a pas suivi l'évolution des revenus des pays importateurs.

Pour les produits alimentaires, l'expansion de la production mondiale s'est trouvée confrontée avec une diminution assez sensible du coefficient d'élasticité de la demande par rapport au revenu dans les pays industrialisés. Dans la majorité de ceux-ci, il s'en est suivi une nette tendance à la réduction de la propension à importer et elle a été renforcée par l'augmentation appréciable de leur production de céréales, de viande et de beurre.

La même évolution a caractérisé les importations globales de matières premières industrielles des pays industrialisés. La consommation de la plupart des

Tableau XX.

Rapport entre les importations de produits alimentaires ¹ et les revenus de personnes

(Importations exprimées en pour cent des revenus)

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. et Annuaire des statistiques des comptabilités nationales des Nations Unies.

Périodes	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	U.E.B.L.	Pays-Bas
1952	1,17	9,5	3,3	5,7	6,5	7,6
1953	1,16	9,8	3,1	5,0	5,8	7,4
1954	1,15	9,4	3,0	5,6	5,8	8,1
1955	1,01	9,4	2,7	5,3	5,1	7,4
1956	0,98	8,7	3,1	5,9	5,4	7,9
1957	—	—	—	5,8	5,1	—

¹ Les importations de produits alimentaires comprennent les sections 0 (produits alimentaires) et 1 (boissons et tabac) de la classification type du commerce international.

produits de base y a progressé à un rythme inférieur à celui de l'accroissement de la production industrielle depuis que les innovations techniques ont permis des économies dans l'emploi des matières premières industrielles et une utilisation croissante des produits de récupération et de remplacement. On remarque dès lors que pour l'ensemble des matières de base industrielles, la propension à importer des pays industriels tend à diminuer ou à se stabiliser même en période d'expansion conjoncturelle. Cette évolution globale ne se vérifie toutefois pas pour tous

les produits de base ni pour tous les pays industrialisés. Les produits dont la demande est en expansion fondamentale, comme c'est le cas pour le pétrole, le cuivre et l'aluminium, font exception à la tendance générale. D'autre part, la propension à importer des matières industrielles a augmenté en Italie, qui, depuis quelques années, a entamé un vaste programme d'industrialisation.

On peut cependant admettre que dans l'ensemble l'expansion des revenus dans les pays industrialisés se répercute de moins en moins sur la demande

Tableau XXI.

Rapport entre les importations de matières premières industrielles ¹, hormis les combustibles, et le revenu national

(Importations exprimées en pour cent du revenu national)

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. et Annuaire des statistiques des comptabilités nationales des Nations Unies.

Périodes	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	Italie	U.E.B.L.	Pays-Bas
1952	1,05	8,4	4,0	5,3	5,6	9,2	9,5
1953	0,86	7,4	3,7	4,9	4,7	8,4	9,2
1954	0,78	6,7	3,7	5,2	4,5	8,1	9,3
1955	0,86	7,0	3,6	5,8	4,5	8,5	8,7
1956	0,82	6,4	3,6	5,4	5,1	9,0	8,8
1957	0,74	6,4	3,7	5,6	5,8	8,8	8,3

¹ Les importations comprennent les matières brutes non comestibles, à l'exception des combustibles, correspondant à la section 2 de la classification type du commerce international.

mondiale et par là sur le commerce international des produits de base.

Toutefois, dans certains cas, les effets défavorables de la contraction relative de la demande mondiale sur les pays producteurs de produits de base ont été atténués par une évolution analogue de l'offre sur les marchés mondiaux. Dans les pays sous-développés, l'accroissement lent mais continu du revenu national, accompagné d'une forte croissance démographique, tend à diminuer la part exportable de produits alimentaires. Dans certains pays en voie d'industrialisation, l'extension des secteurs de production primaires se trouve freinée par les trans-

ferts de main-d'œuvre et de capitaux vers les activités économiques en rapide développement, qui absorbent en outre une fraction de plus en plus importante des ressources nationales en matières premières. Mais, dans l'ensemble, l'offre de la plupart des produits de base sur les marchés mondiaux ne s'est pas adaptée à la réduction de la propension à importer des pays industriels.

Ces changements intervenus dans l'offre et la demande ont eu pour conséquence que les échanges internationaux de denrées alimentaires et de matières premières industrielles se sont moins développés que le commerce global du monde. Cette contraction rela-

Tableau XXII.

Evolution du commerce mondial des produits de base

(Valeur du commerce des produits de base en pour cent du commerce mondial)

Source : *International Financial Statistics*.

	1937	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Commerce des produits de base	32,14	34,47	33,01	31,82	31,65	30,77	29,51	27,82
<i>Produits alimentaires</i>	12,46	12,08	12,81	13,07	12,32	11,03	10,72	9,84
dont : céréales	4,14	3,87	4,31	3,97	3,07	2,68	2,99	2,62
denrées tropicales	3,75	5,00	5,20	5,57	5,84	5,01	4,68	4,39
produits de l'élevage	1,71	1,91	1,27	1,29	1,26	1,23	1,20	1,05
<i>Matières premières industrielles</i>	19,68	22,39	20,20	18,75	19,33	19,74	18,79	17,98
dont : fibres textiles	5,70	7,42	5,41	5,11	5,08	4,34	4,15	4,23
caoutchouc	1,84	2,47	1,51	1,04	0,98	1,50	1,16	1,06
métaux non ferreux	2,55	1,97	2,42	2,01	2,00	2,18	2,21	1,71
pétrole	3,47	4,34	4,79	4,82	5,34	5,66	5,46	5,43

tive tend d'ailleurs à s'accroître en période de récession conjoncturelle en raison de la baisse plus rapide des cours mondiaux des matières premières.

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au cours des dernières années, l'importance des produits de base dans la valeur du commerce mondial n'a cessé de décliner. Quelques produits échappent à cette tendance, tandis que l'intensité du déclin relatif des échanges internationaux est fort inégale pour les autres produits.

Par rapport à l'avant-guerre, la contraction relative des échanges internationaux a été la plus prononcée pour les produits alimentaires, à l'exception des denrées tropicales, et pour les matières premières industrielles d'origine agricole. En revanche, on relève une progression pour les boissons tropicales et le pétrole. Dans le cas des métaux non ferreux, la part du zinc, du plomb et de l'étain est en sérieuse diminution, tandis que celle du cuivre a rapidement augmenté jusqu'à la récente chute des cours.

On peut en déduire qu'étant donné la forte spécialisation des pays exportateurs de matières premières, les modifications structurelles du commerce des produits de base se sont répercutées de manière inégale sur les pays. Ces répercussions divergentes ont pour cause essentielle les effets différents de l'expansion des revenus mondiaux sur la demande de chaque produit. C'est ainsi qu'un petit nombre de pays sous-développés ont pu élargir leur part dans le commerce mondial : à savoir les producteurs de pétrole, le

Venezuela et le Moyen-Orient; les pays exportateurs de bauxite, la région des Caraïbes et l'Afrique occidentale; les producteurs de minerais de cuivre, l'Afrique centrale et le Chili, ainsi que les producteurs africains de denrées tropicales.

Toutefois, en dehors de la cause essentielle mentionnée ci-dessus, il y a lieu de tenir compte de facteurs financiers, économiques, techniques et même politiques pour expliquer l'intensité différente des répercussions des changements structurels du commerce des produits de base suivant les régions productrices.

Le manque de dollars au lendemain de la deuxième guerre mondiale a réduit la demande de matières premières fournies par la zone dollar et a suscité la création de nouvelles sources d'approvisionnement dans les régions où ne se posait pas le problème des devises. Les pays européens ont développé la production de matières premières dans les territoires associés d'Afrique et, en concluant des accords de livraison à long terme et en accordant des avantages financiers, ils les ont favorisés par l'établissement de courants d'échange abrités.

L'Afrique a également bénéficié de l'apparition sur les marchés mondiaux d'une demande de métaux non ferreux de la part de l'Amérique du Nord; elle est en effet la seule région à avoir pu y répondre facilement. Toutefois, du fait que l'Amérique du Nord couvre une part très importante de ses besoins par sa propre production, elle a tendance, en cas de

récession, à restreindre, par des mesures protectionnistes, l'offre étrangère faite sur son marché à des conditions plus compétitives. Ce caractère quasi marginal de la demande de métaux non ferreux de la part de l'Amérique du Nord détermine de fortes fluctuations de prix sur les marchés mondiaux. Si l'Afrique y est moins vulnérable par suite de l'existence de courants d'échange abrités, les conséquences de la position particulière des Etats-Unis sont d'autant plus graves pour plusieurs pays de l'Amérique latine, largement tributaires du marché américain.

La situation de l'Asie du Sud-Est est également assez précaire. Non seulement cette région produit des matières premières qui, comme le caoutchouc, rencontrent la concurrence fort vive des produits de remplacement, ou dont la demande est quasi stationnaire, comme celle d'étain, mais l'instabilité politique dans plusieurs pays de cette partie du monde a aussi provoqué des déplacements de la demande mondiale vers d'autres continents.

*
**

Au cours de cette étude, il est apparu que la baisse des cours mondiaux des matières premières tient à de multiples causes d'ordre conjoncturel et structurel. Dans ces circonstances, on est amené à admettre qu'une politique de relance conjoncturelle dans les pays industrialisés ne peut, à elle seule, apporter une solution générale à la faiblesse des marchés mondiaux et à la diminution des recettes d'exportations des pays sous-développés. D'autre part, il y a lieu de considérer que les programmes de stabilisation des cours par des mesures de stockage constituent seulement un remède temporaire, susceptible certes d'atténuer la pression que les fluctuations conjoncturelles exercent sur les économies productrices de matières premières.

L'assainissement des marchés mondiaux de produits pour lesquels l'offre est largement excédentaire, nécessitera des solutions particulières à chaque matière première et à chaque pays producteur. Ceci soulève de nombreux problèmes dont l'étude dépasse le cadre de cette analyse.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de janvier 1958. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

de MIOMANDRE E., Toujours à propos de la notion de « monnaie légale » (suite). (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXII, n° 12, 1958, pp. 930-956.*)

ISRALSON M., Le crédit social au Congo belge (suite). (*La Revue de la Banque, XXII, n° 12, 1958, pp. 887-912.*)

Régression des ventes à tempérament. Faut-il abaisser les acomptes et augmenter les délais ? (*Bulletin hebdomadaire de Fabrimétal, Bruxelles, n° 658, 9 février 1959, pp. 119-123.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

DE RIDDER V., Het anti-cyclisch begrotingsbeleid. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, V, n°s 5-6, 1958, pp. 441-458.*)

ILEGEMS G. et DEFOSSEZ M., Les recettes et les dépenses publiques de la Belgique de 1912 à 1956 (3^e partie). (*Bulletin de Documentation, Bruxelles, Ministère des Finances, n°s 11-12, novembre-décembre 1958, pp. 5-37.*)

Tien jaar wetgeving op de premiebouw. (*Mededelingen van A.S.O.B., Bruxelles, III, novembre-décembre 1958, n° 6, pp. 6-19.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

L'évolution du marché de l'emploi en Belgique en 1957 et au cours du premier semestre de 1958. (*Informations sociales, Genève, XXI, n° 3, 1^{er} février 1959, pp. 98-105.*)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

L'an I de l'ère « Européenne ». (*Industrie, XIII, n° 1, janvier 1959, pp. 2-8.*)

VEDEL G., Les aspects fiscaux du marché commun. (*Bulletin de Documentation Fiscale Internationale, Amsterdam, XII, n° 6, novembre-décembre 1958, pp. 321-339.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 24 décembre 1958

permettant d'instituer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 166).

Article 1^{er}. — Dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie, le Roi peut, à la demande d'une fédération professionnelle et de l'avis favorable du Conseil supérieur des classes moyennes, instaurer des conditions d'exercice de la profession dans le secteur intéressé de ladite fédération.

Art. 4. § 1^{er}. — Les conditions d'exercice de la profession doivent être remplies par le chef de l'entreprise commerciale, artisanale ou industrielle, ou à son défaut, par un de ses préposés chargé de la gestion de l'entreprise.

§ 2. Les conditions d'exercice de la profession portent sur les connaissances générales, professionnelles et commerciales.

Elles peuvent, en outre, porter sur :

1^o l'équipement technique lorsque le rendement des entreprises ainsi que la qualité de la production en dépendent dans une large mesure;

2^o l'apprentissage pratique effectué soit chez un patron établi, soit dans une école professionnelle ou technique.

Art. 5. — Est dispensé de satisfaire aux conditions, le conjoint survivant du chef de l'entreprise qui avait été lui-même reconnu comme y satisfaisant.

Il en va de même des enfants durant deux ans à partir du décès ou, s'il s'agit d'enfants mineurs, durant deux ans à

partir de leur majorité ou, le cas échéant, la fin de leur service militaire.

Art. 6. — En cas de cession d'une entreprise, le cessionnaire dispose de six mois pour satisfaire aux conditions requises.

Art. 7. — En cas de décès ou de départ du préposé qui remplit les conditions d'exercice de la profession, le chef d'entreprise dispose de six mois pour engager un préposé satisfaisant aux dites conditions.

Art. 8. — Sans préjudice de la réglementation en vigueur relative au commerce ambulancier, l'arrêté d'exercice de la profession, portant sur un secteur déterminé, pourra prévoir des conditions particulières aux colporteurs et commerçants ambulants.

Art. 9. — Sur avis favorable du Conseil d'Etablissement et de la Chambre provinciale des Métiers et Négoces, le Roi peut apporter des dérogations à certaines des conditions fixées par l'arrêté d'exercice de la profession, chaque fois que les circonstances locales le justifient, pour des entreprises où plusieurs branches d'activité réglementées en application de la présente loi sont exercées simultanément. Toutefois, ces dérogations sont subordonnées aux conditions suivantes :

1^o Que ces entreprises soient situées dans des communes de moins de 5.000 habitants;

2^o Qu'au moins pour l'activité principale de l'entreprise l'attestation pour l'exercer ait été obtenue.

Art. 10. — Sur avis favorable du Conseil d'Etablissement et de la Chambre provinciale des Métiers et Négoces, le Roi peut, à titre exceptionnel, apporter des dérogations aux conditions prévues par l'arrêté d'exercice de la profession, chaque fois que les circonstances locales le justifient, pour des entreprises situées dans des communes de moins de 1.000 habitants.

**II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES
(Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES),
LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE**

Loi du 23 décembre 1958

modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, le Code des droits de succession et le Code des droits de timbre (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 86).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

relevant la limite au-delà de laquelle les revenus des dépôts d'épargne, autres que ceux confiés à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, sont soumis à la taxe mobilière suivant le droit commun (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 95).

Article 1^{er}. — A l'article 34, § 1^{er}, 6^o, littéra c, avant-dernier et dernier alinéas, des lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées le 15 janvier 1948, modifiées par l'article 1^{er}, 2^o, de la loi du 8 juillet 1957 et par l'article 1^{er}, 3^o, de la loi du 24 décembre 1957, les mots « 6.000 francs » sont remplacés par les mots « 7.500 francs ».

Art. 2. — Le présent arrêté est applicable aux revenus dont l'attribution ou la mise en paiement doit normalement être effectuée à partir du 31 décembre 1958.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 31 décembre 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 18 janvier 1959, p. 340).

Loi du 31 décembre 1958

complétant la loi du 5 mai 1958 favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 21 janvier 1959, p. 374).

Article 1^{er}. — Le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages, est remplacé par le texte suivant :

« Art. 7. Le privilège du porteur du warrant est rendu public par l'inscription qui en est faite dans un registre tenu à cet effet au bureau des hypothèques qui a dans son ressort la commune sur le territoire de laquelle se trouve le siège d'exploitation de l'entreprise charbonnière, qui est désignée dans le warrant comme l'endroit où le stock est déposé. »

Art. 2. — L'article 10 de la même loi est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 10. A l'article 14 de l'arrêté du Régent du 26 juin 1947 contenant le Code des droits de timbre, confirmé par l'article 1^{er} de la loi du 14 juillet 1951, le 2^o est remplacé par ce qui suit :

» 2^o la mention inscrite sur un warrant, autre qu'un warrant charbonnier, pour constater une obligation de somme au profit du porteur de ce titre. »

Art. 3. — Il est ajouté à la même loi un article 12, rédigé comme suit :

« Art. 12. Aux conditions déterminées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, l'Etat peut attacher sa

garantie à des avances consenties, sur warrant charbonnier, par des institutions publiques de crédit. »

Art. 4. — Il est ajouté à la même loi un article 13, rédigé comme suit :

« Art. 13. Les mots suivants sont ajoutés à l'article 30 de l'arrêté royal n^o 64 du 30 novembre 1939, contenant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, modifié par l'article 11 de la loi du 23 août 1948 : « ou à des opérations de crédit faites sous le bénéfice de la loi favorisant le financement des stocks des charbonnages. »

« Cette disposition sort ses effets le 1^{er} août 1958. »

Arrêté ministériel du 5 janvier 1959

mettant en vigueur certaines dispositions de la loi du 30 avril 1958 concernant les douanes et les accises (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Arrêté royal du 8 janvier 1959

relatif à un emprunt de DM 40 millions garanti par l'Etat, à émettre par la Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena) (Moniteur des 12-13 janvier 1959, p. 190).

Article 1^{er}. — La Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena) est autorisée à contracter un emprunt de quarante millions de deutsche mark (DM 40.000.000) d'une durée de quinze ans et dont le produit sera affecté au paiement de matériel volant et, éventuellement, au remboursement de bons de caisse à court terme émis pour le financement provisoire d'achats de pareil matériel.

Art. 2. — L'emprunt portera intérêt au taux de 5 ¾ p.c. l'an, à partir du 15 janvier 1959. Il pourra être cédé ferme en tout ou par fractions, à des conditions qui seront soumises à l'approbation de Notre Ministre des Finances et de Notre Ministre des Communications.

Art. 3. — En représentation de l'emprunt, il sera créé des certificats globaux nominatifs provisoires.

Ces certificats seront échangés avant le 15 juillet 1959 contre des reconnaissances de dette nominatives (Schuldscheine) de 50.000 deutsche mark ou multiples de ce montant et des obligations au porteur de 5.000 deutsche mark.

Art. 4. — Les intérêts de l'emprunt sont payables semestriellement le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année, du 15 juillet 1959 au 15 janvier 1974.

Les obligations au porteur seront munies de 30 coupons d'intérêt semestriels pour les échéances susvisées.

Les intérêts semestriels des « Schuldscheine » sont payés contre quittance.

Art. 5. — L'emprunt est amortissable au pair de la valeur nominale en huit tranches annuelles égales, payables le 15 janvier de chacune des années 1967 à 1974.

L'amortissement annuel sera effectué proportionnellement entre les obligations au porteur et les « Schuldscheine » en circulation à chaque échéance d'amortissement.

Les obligations au porteur à amortir seront désignées par un tirage au sort à effectuer chaque année, au siège social de la Sabena, au moins quarante-cinq jours avant la date de remboursement.

L'amortissement annuel des « Schuldscheine » sera effectué par remboursement sur chacun d'eux d'une somme égale au huitième de son montant initial.

Ces remboursements annuels seront effectués sur présentation des « *Schuldscheine* » à un des deux établissements chargés du service financier de l'emprunt, qui y annotera le montant du remboursement effectué.

L'emprunt ne pourra être remboursé anticipativement.

Art. 6. — Le paiement des intérêts et le remboursement du capital seront effectués, au choix des porteurs, en deutsche mark ou à leur équivalent en dollars U.S. au cours moyen du dollar U.S. coté à la bourse de Francfort le 15 janvier 1959.

Ces paiements seront effectués aux guichets de la Berliner Handels-Gesellschaft à Francfort-sur-Main et de la Bank of America N.T. and S.A. à San-Francisco.

Le porteur qui opte pour un paiement en dollars U.S., devra signifier cette option au plus tard un mois avant chaque échéance d'intérêt ou d'amortissement, à l'un des deux établissements chargés du service financier.

Cette signification est irrévocable.

En l'absence d'une telle signification, le deutsche mark sera considéré comme choisi.

Art. 7. — Les intérêts et la prime de remboursement éventuelle des obligations au porteur et des « *Schuldscheine* » sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents ou futurs au profit de l'Etat, des provinces, des communes et du Congo belge.

Art. 8. — Les intérêts de l'emprunt se prescrivent après cinq ans à compter de leur échéance et le principal, après trente ans à compter de la date de son exigibilité.

Art. 9. — Conformément à l'article 7 de la loi du 9 avril 1958, les intérêts de l'emprunt sont supportés par l'Etat, à concurrence d'un taux d'intérêt annuel de 2 7/8 p.c.

Art. 10. — Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations au porteur et des « *Schuldscheine* » sont garantis par l'Etat.

Art. 11. — Les certificats globaux provisoires, les « *Schuldscheine* » et les obligations au porteur à émettre par la Sabena seront soumis au visa du Trésor.

Ce visa, qui comportera la garantie de l'Etat consistera dans l'apposition : sur les certificats globaux provisoires, sur les « *Schuldscheine* » et sur le manteau des obligations au porteur, des griffes du directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique et du directeur d'administration chargé du service de la dette au porteur, ainsi que du timbre du Ministère des Finances; sur les coupons des obligations au porteur, du timbre de contrôle de la dette au porteur.

Art. 12. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Art. 13. — Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Communications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 8 janvier 1959

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (*Moniteur du 17 janvier 1959, p. 314*).

Arrêté royal et arrêté ministériel du 9 janvier 1959

relatifs à l'émission de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1971 (*Moniteur du 14 janvier 1959, p. 210*).

Article 1^{er}. — Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre aux conditions qu'il déterminera, un emprunt intérieur à douze ans dénommé « *Emprunt 4,75 p.c. 1959-1971* ».

Art. 4. — L'emprunt est amortissable, à partir de la troisième année, suivant les modalités ci-après.

Une dotation annuelle de 3,50 p.c. du capital nominal émis est affectée à l'amortissement; elle prend cours le 26 janvier 1961 et s'accroît chaque année des intérêts des capitaux amortis.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse d'amortissement le 26 janvier de chacune des années 1961 à 1970.

Ces dotations sont affectées au rachat des obligations à des cours ne dépassant par le pair.

En cas d'élévation des cours au-dessus du pair, les rachats sont suspendus et le montant de la dotation restant disponible de ce chef au 15 décembre de l'une des années 1961 à 1969 est affecté au remboursement au pair, le 26 janvier suivant, d'obligations à désigner par un tirage au sort.

Les obligations non amorties avant le 26 janvier 1971 sont remboursables à cette date au pair de la valeur nominale.

Art. 5. — Les tirages au sort prévus à l'article 4 sont effectués le 6 janvier ou le lendemain si la date précitée est un jour férié légal.

Art. 6. — Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

..*..

Article 1^{er}. — La souscription publique aux obligations de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1971 sera ouverte le 19 janvier 1959; elle sera close le 2 février 1959. Il pourra toutefois être mis fin à la souscription avant cette dernière date.

Art. 3. — Le prix d'émission est fixé à 982,50 francs net par obligation de 1.000 francs; il est payable, suivant les modalités définies aux articles 4 et 5 ci-après, soit en espèces, soit en certificats de trésorerie 4 p.c. à 5 ans, émis en 1954, repris au pair de leur valeur nominale.

Art. 4. — Le prix d'émission est payable intégralement au moment du dépôt des souscriptions.

Art. 5. — Les certificats de trésorerie 4 p.c. à 5 ans, émis en 1954, déposés en paiement de souscriptions donnent droit :

- 1^o à un même capital nominal d'obligations du nouvel emprunt;

- 2^o au paiement en espèces d'une somme de 17,50 francs par certificat de 1.000 francs déposé, représentant la différence entre la valeur de reprise de ces certificats et le prix d'émission des obligations de l'emprunt;

- 3^o au prorata d'intérêt à 4 p.c. l'an, couru du 15 mars 1958 au 25 janvier 1959 inclus, sur les certificats déposés, soit 34,55 francs pour mille francs de capital nominal.

Art. 8. — Les tirages au sort pour l'amortissement des obligations seront effectués au Ministère des Finances, par un délégué du Ministre des Finances, en présence d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un délégué de la Caisse d'amortissement.

Art. 9. — Les tirages porteront sur des groupes d'obligations représentant chacun un capital nominal de un million de francs; ces groupes seront constitués par les obligations non amorties de même valeur nominale classées dans l'ordre ascendant des numéros.

Toutefois, le groupe comprenant les numéros les plus élevés des obligations de chaque valeur nominale pourra représenter un capital nominal inférieur à un million de francs.

A chaque tirage, il sera désigné un nombre de groupes d'obligations suffisant pour constituer le capital à amortir, compte tenu, le cas échéant, de l'appoint d'obligations inférieur à un million de francs, si le capital à amortir n'est pas un multiple exact de un million de francs.

Art. 12. — Il sera alloué aux banques et agents de change, établis en Belgique, une commission de placement de 1,25 p.c. du capital nominal souscrit à leur intervention.

La demi-commission pourra être allouée aux établissements financiers sur les souscriptions recueillies par leur intermédiaire.

Art. 13. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 18 décembre 1958

prescrivant le recensement des ensemencements d'hiver et du bétail au 1^{er} janvier 1959 (Moniteur du 1^{er} janvier 1959, p. 21).

Arrêté ministériel du 31 décembre 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 18 janvier 1959, p. 340).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Requête relative

à une réglementation économique de l'industrie des torchons (Moniteur du 25 janvier 1959, p. 476).

Loi du 31 décembre 1958

complétant la loi du 5 mai 1958 favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 21 janvier 1959, p. 374). (Voir texte, rubrique II.)

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 19 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 6 août 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la tannerie, chamolserie et mégisserie (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 172).

cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans les entreprises de la fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 58).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 6 août 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans les secteurs d'activité suivants : réparation de chaussures et bottiers (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 174).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

fixant la durée du travail du personnel de fabrication occupé dans les boulangeries industrielles, les boulangeries et les pâtisseries artisanales (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 175).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 14 mai 1958 de la Commission paritaire nationale des blanchisseries et des entreprises de teinturerie et dégraissage, relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 56).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 26 mars 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la chaussure et des pantouffles (Moniteur des 2-3 janvier 1959, p. 36).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 25 juin 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des

rendant obligatoire la décision du 2 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur des 2-3 janvier 1959, p. 37).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, concernant la réduction de la durée du travail dans les boulangeries industrielles (Moniteur des 26-27 janvier 1959, p. 488).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 27 août 1958 de la Commission paritaire nationale des maîtres-tailleurs et tailleuses, relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 623).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Lois du 23 décembre 1958

portant ratification d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 258).

Arrêté ministériel du 5 janvier 1959

mettant en vigueur certaines dispositions de la loi du 30 avril 1958 concernant les douanes et les accises (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Arrêté royal du 5 janvier 1959

relatif au Tarif des droits d'entrée (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 170).

Article 1^{er}. — Les marchandises rangées sous quelques positions du Tarif des droits d'entrée bénéficient provisoirement, quelle que soit leur provenance, d'une réduction de un dixième des droits d'entrée.

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Mesure de tarification

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Ligne électrique Bruxelles-(Q.L.) - Tervuren

Suppression du trafic voyageurs et reprise par la Société Nationale des Chemins de Fer belges du trafic marchandises (Moniteur du 16 janvier 1959, p. 302).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Mesure de tarification

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

de la même commission, concernant le rattachement des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 17 février 1958 (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 97).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, modifiant la décision du 24 octobre 1957

Arrêté ministériel du 24 décembre 1958

abrogeant l'arrêté ministériel fixant les prix maximums de l'essence et du gasoil (Moniteur des 12-13 janvier 1959, p. 196).

Article 1^{er}. — L'arrêté ministériel du 29 novembre 1958, fixant les prix maximums de l'essence et du gasoil, modifié par l'arrêté ministériel du 22 décembre 1958, est abrogé.

Art. 2. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté ministériel du 30 décembre 1958

abrogeant les arrêtés ministériels des 10 juillet 1956 et 12 mai 1958 réglementant les prix des logements (Moniteur du 8 janvier 1959, p. 118).

Article 1^{er}. — L'arrêté ministériel du 10 juillet 1956, réglant les prix des logements, complété par l'arrêté ministériel du 12 mai 1958, est abrogé.

Art. 2. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 6 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 2 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois, fixant les salaires des travailleurs manuels occupés dans les entreprises relevant de la même commission (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 265).

Arrêté royal du 16 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, modifiant la décision du 14 décembre 1956 de la même commission, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie industrielle, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 13 juillet 1957 (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 620).

Arrêté royal du 16 décembre 1958

dérogeant temporairement en faveur des travailleurs des charbonnages, à l'article 81 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 60).

Arrêté royal du 27 décembre 1958

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 1^{er} janvier 1959, p. 18).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 19 mai 1958 de la Commission paritaire régionale de l'industrie des carrières de grès et de quartzite de la province de Liège, prorogeant la validité de la décision du 9 juillet 1956 rendue obligatoire par l'arrêté royal du 11 mars 1957 et relative à la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à cette commission, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 29 janvier 1959, p. 531).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 27 mai 1958 de la Commission paritaire régionale de l'industrie des carrières de petit granit des provinces de Liège et de Namur, prorogeant la validité de la décision du 6 novembre 1956 rendue obligatoire par l'arrêté royal du 16 mars 1957 et relative à la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à cette commission, ainsi qu'au rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 29 janvier 1959, p. 532).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, prorogeant la durée de validité de la décision du 14 janvier 1958 de la même commission, fixant les salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie du lait et rattachant ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 25 juin 1958 (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 622).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 16 décembre 1958

dérogeant temporairement en faveur des travailleurs des charbonnages, à l'article 81 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 60).

Arrêté royal du 27 décembre 1958

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 1^{er} janvier 1959, p. 18).

Article 1^{er}. — L'article 78, alinéa 1 à 4 de l'arrêté du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage modifié par l'arrêté royal du 23 février 1957, est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 78. Le Roi, après consultation du Comité de Gestion, fixe le taux des allocations de chômage selon les catégories de communes.

» La première catégorie de communes comprend les localités et agglomérations rangées en première et deuxième catégories dans l'arrêté ministériel du 3 décembre 1958 portant coordination des différents arrêtés relatifs à la classification des communes en matière de chômage.

» La deuxième catégorie de communes comprend les localités et agglomérations rangées en troisième, quatrième et cinquième catégorie dans l'arrêté ministériel précité. »

Art. 2. — A l'article 79, § 1^{er}, alinéa 2, du même arrêté, modifié par l'arrêté royal du 4 août 1956 les mots « article 78, alinéa 8 » sont remplacés par les mots « article 78, alinéa 6 ».

Art. 3. — A l'article 83, § 4 du même arrêté modifié par l'arrêté royal du 12 mars 1958, les mots « article 78, alinéa 7 » sont remplacés par les mots « article 78, alinéa 6 ».

Art. 4. — Le présent arrêté entre en vigueur le 5 janvier 1959.

Art. 5. — Notre Ministre de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 12 janvier 1959

modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 1954 relatif à l'octroi de certains avantages aux chômeurs en réadaptation professionnelle (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 281).

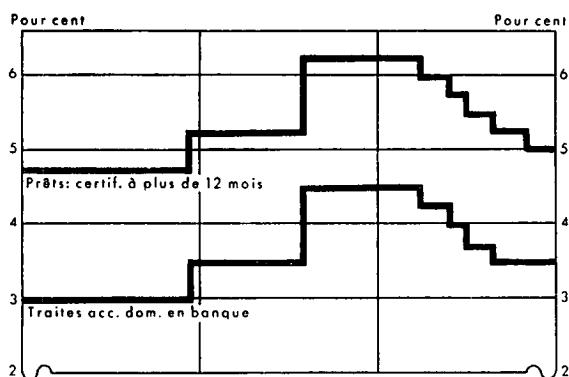
XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté ministériel du 7 février 1956

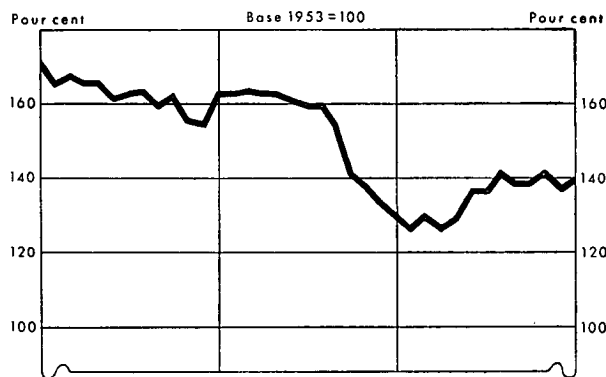
fixant la valeur forfaitaire, au 31 août 1939, du cheptel vivant (gros et menu bétail) et des pigeons voyageurs, applicable en matière de dommages de guerre aux biens privés (Moniteur du 8 janvier 1959, p. 114).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

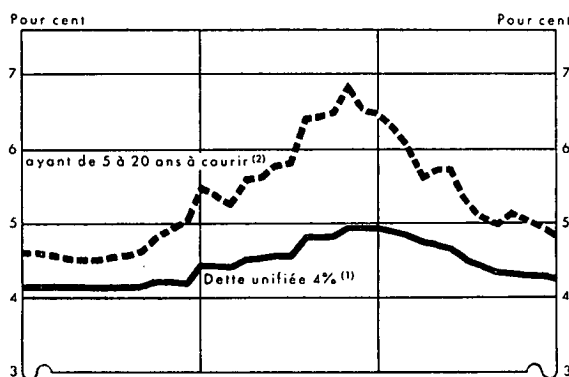
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



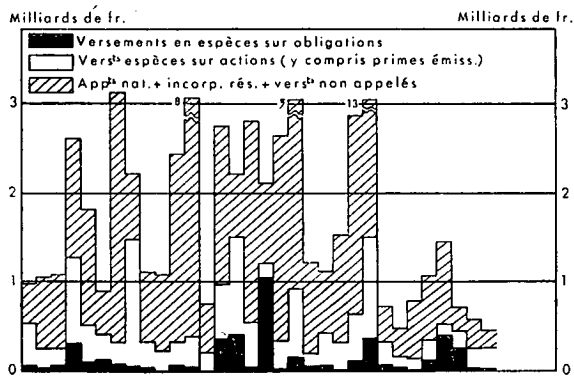
INDICE GENERAL DES ACTIONS



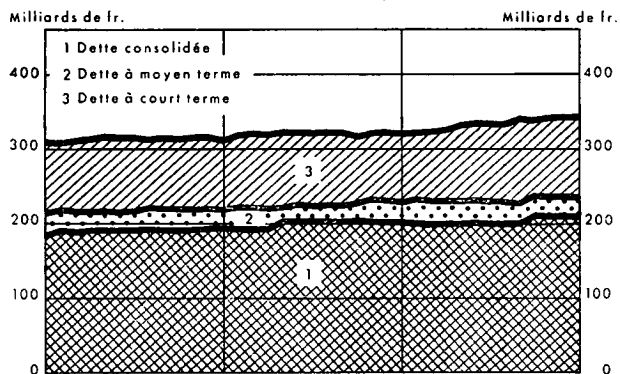
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



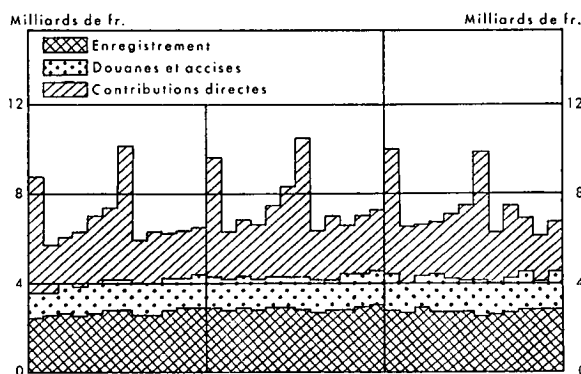
EMISSIONS (3)



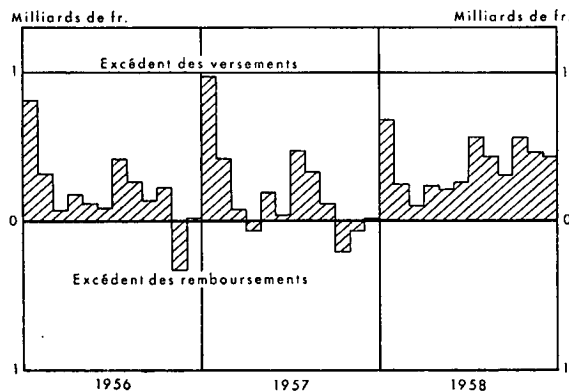
DETTE PUBLIQUE (4)



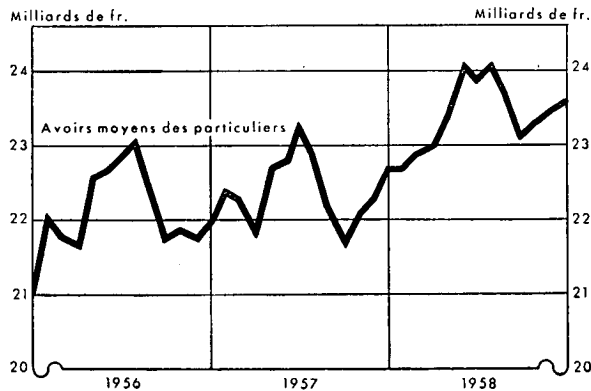
RECETTES FISCALES



CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



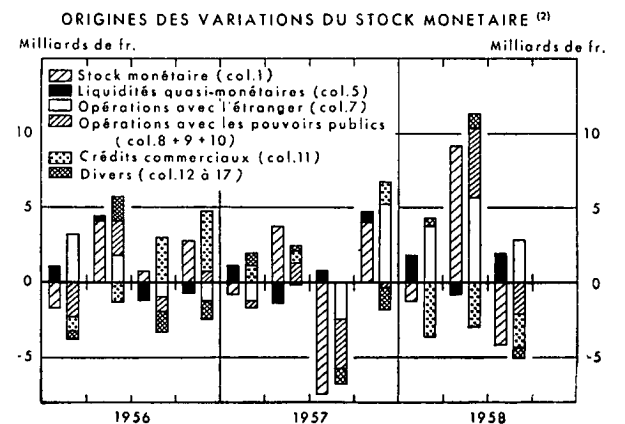
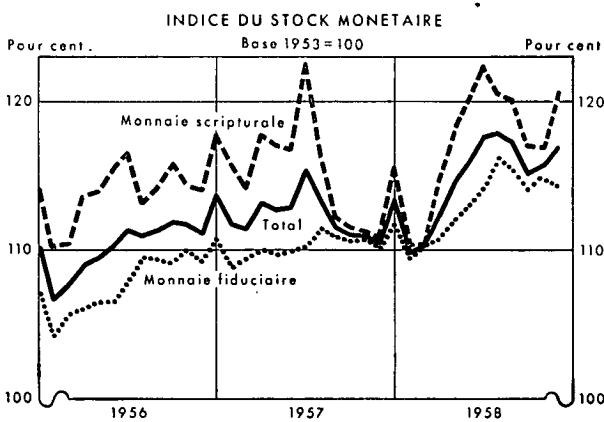
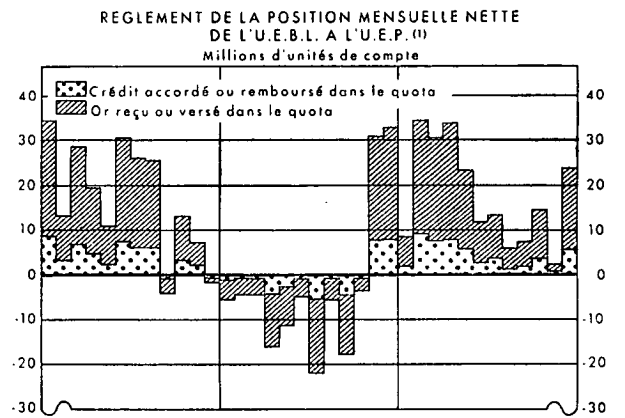
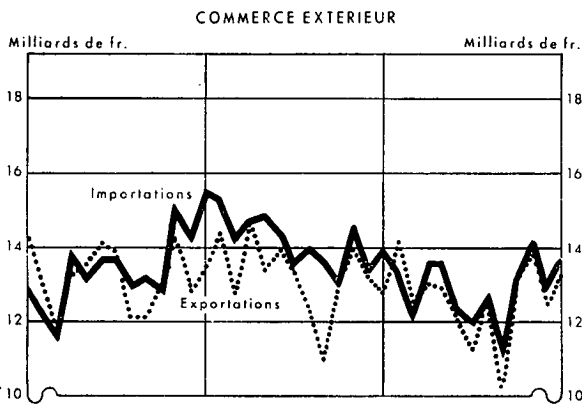
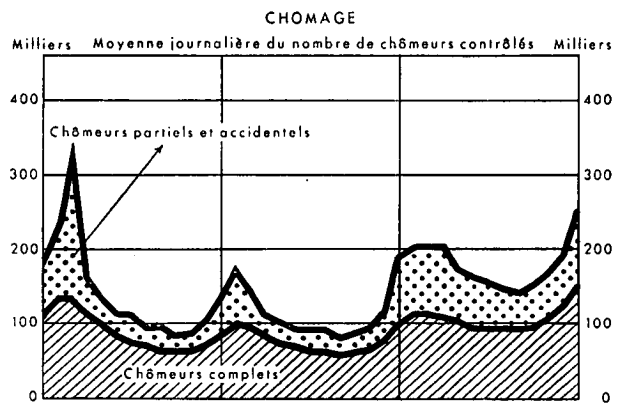
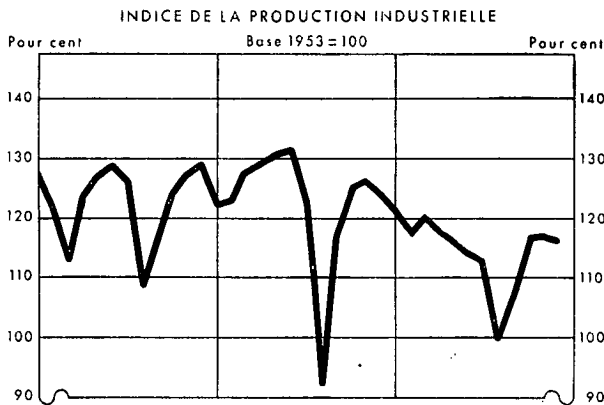
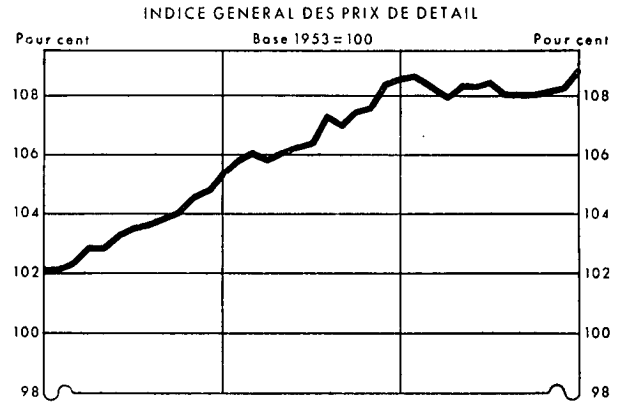
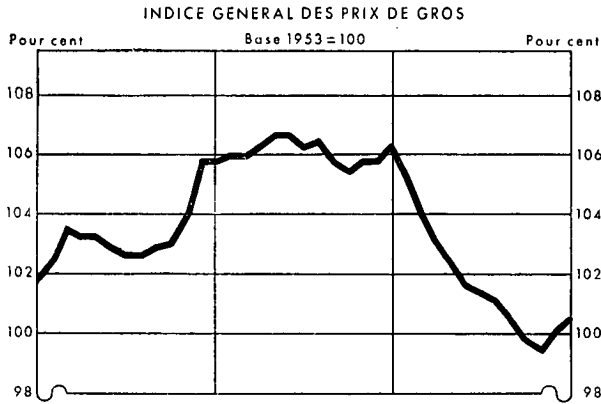
(1) Rendement eu égard au cours seulement

(2) Remboursables par annuités variables (4 à 4,5% nominal)

(3) Emissions des sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises

(4) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



(1) A l'exclusion des remboursements bilatéraux
(2) Voir tableau 85⁴

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées en banque	Traites non acceptées, domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie (1) émis à maximum 300 jours	Tous autres effets publics
1957 Moyenne	3,93	4,68	5,43	5,68	(2)	5,68
1958 Moyenne	3,95	4,66	5,37	5,66	(3)	5,66
1957 Novembre	4,50	5,25	6,—	6,25	(3)	6,25
Décembre	4,50	5,25	6,—	6,25	(3)	6,25
1958 Janvier	4,50	5,25	6,—	6,25	(3)	6,25
Février	4,50	5,25	6,—	6,25	(3)	6,25
Mars (dep. le 27)	4,25	5,—	5,75	6,—	(3)	6,—
Avril	4,25	5,—	5,75	6,—	(3)	6,—
Mai	4,25	5,—	5,75	6,—	(3)	6,—
Juin (dep. le 5)	4,—	4,75	5,50	5,75	(3)	5,75
Juillet (dep. le 3)	3,75	4,50	5,25	5,50	(3)	5,50
Août (dep. le 28)	3,50	4,25	5,—	5,25	(3)	5,25
Septembre	3,50	4,25	5,—	5,25	(3)	5,25
Octobre (dep. le 30)	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
Novembre	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
Décembre	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
1959 Janvier (dep. le 8)	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75

- (1) Et certificats du Fonds des Rentes depuis le 12 novembre 1957.
 (2) Moyenne du 1er janvier 1957 au 20 mars 1957 : 2,25 %. Depuis le 21 mars 1957 : taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.
 (3) Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

* Quantité de l'avance au 31 janvier 1959

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 300 jours max. 95 % | Autres effets publics max. 80 %
 Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME

2

Moyennes	En compensation et hors compensation		
	1 jour	5 jours	10 jours
1957	1,78	1,87	1,97
1958	1,41	1,56	1,69
1957 Novembre	2,05	2,12	2,19
Décembre	2,25	2,31	2,39
1958 Janvier	2,08	2,24	2,39
Février	1,80	2,10	2,29
Mars	1,55	1,91	2,11
Avril	1,51	1,81	2,01
Mai	1,49	1,74	1,94
Juin	1,29	1,44	1,56
Juillet	1,25	1,30	1,40
Août	1,22	1,27	1,37
Septembre	1,20	1,25	1,35
Octobre	1,20	1,25	1,35
Novembre	1,20	1,25	1,35
Décembre	1,11	1,16	1,21
1959 Janvier	1,02	1,07	1,12

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1957	1,99	2,80 ¹	3,05 ¹	3,34 ¹	3,84 ¹				
1958	1,94	2,18	2,48	2,89	3,45				
1957 Nov.	2,28	2,75 ²	3,— ²	3,25 ²	3,75 ²	1958 :			
Déc.	2,57	2,82	3,07	3,40	3,90	6 janv.	4,67625	5,05875	
1958 Janv.	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	6 févr.	4,75	5,—	
Févr.	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	13 mars	4,725	4,8958	
Mars	2,71	2,96	3,21	3,71	4,21	14 avril	4,488	4,75	
Avril	2,46	2,71	3,—	3,50	4,—	3 juin	4,2125	4,50	
Mai	2,10	2,38	2,88	3,38	3,88	1 juillet	4,035	4,275	
Juin	1,70	1,88	2,37	2,87	3,53	5 août	4,—	4,227	
Juill.	1,51	1,75	2,02	2,52	3,27	2 sept.	3,6829	3,84	
Août	1,50	1,75	2,—	2,47	3,22	7 oct.	3,5158	3,80	
Sept.	1,50	1,75	2,—	2,25	2,78	4 nov.	3,4718	3,73	
Oct.	1,50	1,75	2,—	2,25	2,75	2 déc.	3,433	3,663	
Nov.	1,50	1,75	2,—	2,25	2,75	1959 :			
Déc.	1,27	1,52	1,77	2,02	2,52	6 janv.	3,398	3,646	
1959 Janv.	1,17	1,38	1,63	1,88	2,31	3 févr.	3,256	3,50	

1 Moyenne du 12 novembre 1957 au 31 décembre 1957. — 2 Depuis le 12 novembre 1957. — 3 Moyenne de quatre banques. — 4 Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 frs. : 3 %. Au-delà de 200.000 frs. : 2 %. — 5 Depuis le 1er janvier 1958 : 3 % jusqu'à 250.000 frs., avec majoration d'intérêts de 0,80 % pour les sommes qui sont restées inscrites toute l'année. Au-delà de 250.000 frs. : 2 %. Depuis le 1er janvier 1959 la majoration d'intérêts de 0,80 % est supprimée.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à 3					Caisse Générale d'Epargne (dépôts d'épargne des particuliers)	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 150.000 fr.	au-delà de 150.000 fr.
1957 Moyenne	0,50	0,90	1,26	1,58	1,94	3,— ⁴	2,— ⁴
1958 Moyenne	0,50	1,04	1,77	2,17	2,59	3,— ⁵	2,— ⁵
1957 Nov. (dep. le 12)	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,— ⁴	2,— ⁴
Décembre	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	2,—
1958 Janvier	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,— ⁵	2,— ⁵
Février	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	2,—
Mars (dep. le 27)	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	2,—
Avril	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	2,—
Mai	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	2,—
Juin (dep. le 5)	0,50	1,—	1,80	2,20	2,60	3,—	2,—
Juill. (dep. le 3)	0,50	0,95	1,55	1,95	2,35	3,—	2,—
Août (dep. le 28)	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,—	2,—
Septembre	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,—	2,—
Octobre	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,—	2,—
Novembre	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,—	2,—
Décembre	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	3,—	2,—
1959 Jan. (dep. le 8)	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,— ⁵	2,— ⁵

III. — Marché de l'argent au jour le jour
et à très court terme¹
(millions de francs)

Cours de l'or et de l'argent
à Londres⁶

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1957	2.288	240	2.528	3.065	2.528	3.065
1958	2.078	292	2.370	1.537	2.448	1.459
1958 Mars	1.918	211	2.129	2.213	2.272	2.070
Avril	2.116	351	2.367	1.623	2.356	1.634
Mai	2.290	342	2.632	1.921	2.649	1.904
Juin	2.333	387	2.720	1.124	2.931	913
Juillet	1.785	226	2.011	1.685	2.055	1.641
Août	2.074	449	2.523	1.386	2.566	1.343
Septembre ..	2.189	320	2.509	736	2.529	716
Octobre ...	2.026	199	2.225	1.019	2.225	1.019
Novembre .	1.675	297	1.972	710	1.978	704
Décembre :	2.092	282	2.374	216	2.438	146
1959 Janvier ...	2.284	412	2.696	649	2.767	578
2 au 8 ...	2.795	472	3.267	412	3.326	353
9 au 15 ...	2.104	305	2.409	658	2.509	558
16 au 22 ...	2.212	418	2.630	638	2.758	510
23 au 29 ...	2.194	522	2.716	727	2.739	704

Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en pence par oz. fin
1957	250/2 ³ / ₈	79
1958	249/9 ³ / ₈	76
1957 Novembre	249/7	78
Décembre	249/4 ⁵ / ₈	77
1958 Janvier	248/10 ¹ / ₈	77
Février	249/13 ¹ / ₄	76
Mars	249/3 ³ / ₈	76
Avril	249/2 ⁵ / ₈	76
Mai	249/5 ¹ / ₈	76
Juin	249/8 ¹ / ₄	75
Juillet	250/5 ¹ / ₈	75
Août	250/23 ¹ / ₄	75
Septembre	250/5 ¹ / ₈	76
Octobre	250/13 ¹ / ₄	78
Novembre	250/2 ³ / ₈	77
Décembre	250/3 ⁵ / ₈	76
1959 Janvier	249/10 ³ / ₄	76

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — ² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. — ³ Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale. — ⁴ Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire. — ⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire. — ⁶ Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 85 \$ depuis le 1^{er} février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français	1 \$ canadien		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	100 livres italiennes	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier									
1957	11,46	50,24	{14,27 ¹ 11,89 ²	52,400	52,396	140,22	174,02	13,18	9,69	7,24	11,96	7,02	8,01	198,10
1958	11,40	49,89	11,84 ³	51,397	51,395	139,41	174,04	13,17	9,63	7,21	11,90	6,97	7,99	192,21
1957 Novembre ..	11,42	50,03	11,85	51,979	51,973	140,10	174,01	13,18	9,66	7,23	11,90	7,00	8,00	192,33
Décembre .	11,41	50,02	11,89	51,198	51,194	139,95	174,02	13,19	9,66	7,23	11,90	6,99	8,00	192,21
1958 Janvier ...	11,40	50,03	11,87	50,805	50,800	139,71	174,02	13,20	9,64	7,22	11,86	6,98	7,98	191,70
Février	11,37	49,94	11,83	50,895	50,893	139,60	174,02	13,14	9,61	7,21	11,86	6,97	7,98	191,56
Mars	11,39	49,90	11,82	51,051	51,049	139,77	174,03	13,16	9,62	7,22	11,89	6,99	8,00	192,00
Avril	11,40	49,88	11,82	51,384	51,382	139,62	174,03	13,15	9,62	7,21	11,90	6,98	8,00	192,13
Mai	11,40	49,87	11,82	51,588	51,585	139,42	174,03	13,16	9,62	7,21	11,91	6,97	7,99	192,19
Juin	11,40	49,87	11,84	51,850	51,848	139,39	174,03	13,17	9,64	7,21	11,92	6,97	8,00	192,49
Juillet	11,40	49,88	11,85	51,965	51,962	139,14	174,03	13,17	9,64	7,20	11,92	6,96	8,01	192,53
Août	11,39	49,88	11,85	51,712	51,708	139,01	174,03	13,16	9,63	7,19	11,89	6,95	8,00	192,22
Septembre .	11,40	49,86	11,84	51,073	51,070	139,05	174,03	13,16	9,61	7,19	11,89	6,95	7,99	192,09
Octobre ...	11,41	49,85	11,84	51,348	51,346	139,34	174,03	13,19	9,62	7,21	11,92	6,97	7,99	192,50
Novembre .	11,40	49,86	11,84	51,486	51,484	139,53	174,03	13,19	9,64	7,21	11,93	6,97	7,99	192,62
Décembre .	11,44	49,85	11,83 ³	51,679	51,677	139,40	174,20	13,18	9,63	7,21	11,92	6,97	7,99	192,49
1959 Janvier ...	11,59	49,97	10,19	51,687	51,685	140,26	175,01	13,25	9,66	7,24	11,97	7,01	8,03	192,78

¹ Moyenne du 1^{er} janvier au 10 août 1957.
² Moyenne du 12 août (date des mesures monétaires françaises) au 31 décembre 1957.
³ Moyenne du 1^{er} au 28 pour le mois de décembre 1958.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 octobre 1958	8 novembre 1958	1 décembre 1958	5 janvier 1959	2 février 1959
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	87,50	88,—	88,10	88,40	88,60
Dette 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	82,10	83,—	83,70	84,30	85,—
Dette Unifiée 4 % 1 ^{re} s. 1 ²	100,—	91,70	92,50	92,80	93,30	93,50
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	88,80	89,20	89,60	90,50	91,—
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	100,90	101,70	102,—	102,40	102,—
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	99,30	100,30	101,—	101,10	100,80
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	96,—	96,20	97,—	98,10	97,60
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	95,80	97,10	97,50	98,50	98,40
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	94,—	95,—	96,80	97,10	96,50
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	93,—	93,45	94,50	95,40	95,40
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	91,70	93,20	93,80	94,50	93,80
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	89,20	90,40	91,70	92,50	92,10
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	94,60	95,80	95,90	97,80	97,10
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1973, à 17 ans ²	100,—	94,10	94,60	94,80	96,40	96,80
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans ²	100,—	98,65	100,—	100,—	100,40	100,—
Certif. de Trés. à 20 ans ou plus, 4 %, 1943 ^{1 2}	100,—	107,50	108,50	108,80	110,20	110,—
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	104,05	104,30	104,50	105,—	104,50
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	100,10	100,—	100,30	100,20	100,—
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	99,90	100,—	100,20	100,10	100,—
Certif. de Trés. à 5 ans, 5 1/2 %, 1957 ²	100,—	102,05	102,60	102,80	103,—	102,80
Emprunts à lots 1941, 4 %	1.000,—	924,—	929,—	931,—	938,—	943,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.061,—	1.060,—	1.006,—	1.008,—	1.013,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	1.000,—	998,—	981,—	986,—	982,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % ^{1 2}	1.050,—	1.006,—	1.007,—	1.008,—	1.010,—	1.015,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947, 5 % ²	100,—	99,90	100,10	100,20	100,70	100,40
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949, 5 % ²	100,—	99,90	100,10	100,10	100,70	100,70
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.043,—	1.035,—	996,—	997,—	1.004,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 %, à 10 ans, 1955-1965 ²	100,—	95,25	96,20	96,90	98,50	97,40
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	457,—	467,—	472,—	472,—	471,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ² ...	100,—	97,40	97,60	99,30	100,20	100,—
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,75	98,30	99,10	100,10	99,60
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	97,—	97,—	97,50	98,60	99,—
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	92,85	93,—	94,20	95,50	95,30
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	92,90	92,70	93,90	95,10	94,60
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{er} s. ²	100,—	89,70	89,80	91,50	92,60	91,70
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	101,05	101,40	102,70	102,30	101,60
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ² ...	100,—	101,75	102,60	103,—	103,50	103,20
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	269,—	273,—	271,—	272,—	252,—
Intérêts à bonifier :						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	83,10	83,20	83,40	83,40	82,80
Dette coloniale 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	91,40	91,50	93,70	93,80	89,70
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	103,75	104,—	104,40	104,60	103,60

1 Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — 2 Titres créés après le 6 octobre 1944.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Congo belge et Ruanda-Urundi	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1958 10 décemb.	96	100	97	99	97	98	99	100	98	97	100	96	102	99	96	98	96	100	93	96
1959 12 janvier	102	113	101	108	105	109	104	108	109	110	108	108	109	110	105	108	106	107	90	103
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1958 10 janvier	133	131	162	154	122	121	166	145	107	153	126	129	189	150	99	162	155	192	121	98
10 février	128	133	155	150	118	120	167	141	104	148	121	117	175	145	97	163	160	193	109	94
10 mars	130	138	157	156	121	124	162	148	105	156	126	116	182	144	95	163	161	198	114	98
10 avril	127	138	152	155	119	124	169	134	101	152	122	111	179	144	90	162	154	201	112	99
12 mai	129	141	156	159	122	127	178	136	104	156	123	110	172	144	87	158	160	202	115	102
10 juin	137	145	166	169	126	131	182	159	107	169	126	116	187	148	89	162	166	201	123	108
10 juillet	137	153	170	173	124	134	179	154	106	166	130	114	201	152	90	160	162	204	120	109
11 août	142	159	172	176	128	136	178	161	112	177	136	121	207	152	91	160	167	207	124	111
10 septemb.	139	162	172	178	129	139	184	160	117	173	135	118	220	157	93	161	163	211	117	108
10 octobre	139	161	174	177	129	140	188	151	117	173	135	110	223	155	91	160	158	212	121	107
10 novemb.	142	165	176	185	131	141	200	146	119	180	136	106	224	159	92	159	163	220	125	111
10 décemb.	137	165	171	183	127	138	197	146	117	174	136	102	229	157	88	156	157	220	116	107
1959 12 janvier	140	187	173	198	133	150	204	158	127	192	147	110	249	172	92	168	166	235	104	110

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

 15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1957	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1958	246	145	158	14.928	17.148	15.073	17.306
1957 Novembre ...	18	8	8	1.232	1.461	1.240	1.469
Décembre	20	8	8	1.090	1.180	1.098	1.188
1958 Janvier	20	12	13	1.191	1.431	1.203	1.444
Février	20	8	8	1.095	1.165	1.103	1.173
Mars	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294
Avril	19	10	11	861	935	871	946
Mai	18	9	9	992	1.036	1.001	1.045
Juin	21	9	10	1.510	1.754	1.519	1.764
Juillet	21	9	10	1.171	1.390	1.180	1.400
Août	20	12	12	1.399	1.493	1.410	1.505
Septembre ...	22	13	14	1.355	1.450	1.368	1.464
Octobre	23	16	18	1.538	2.027	1.554	2.045
Novembre ...	19	14	16	1.323	1.535	1.337	1.551
Décembre	21	19	22	1.312	1.652	1.331	1.674
1959 Janvier	20	19	21	2.270	3.187	2.289	3.208

1 Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paraétat. et Villes	(remboursement à date fixe)	Villes	(remboursement par annuités constantes)	Etat et Villes		Etat Emprunts à lots		
						Etat	Paraétat. et Villes	Dette directe	Dette indirecte	
		4 % 1 ^{re} s.	4 à 4,5 %	4 %	(remboursement par annuités variables)	4 à 5,5 %	3 à 5 %	4 %	4 %	
1957 Décembre	4,94	5,48	6,72	6,53	6,56	5,14	5,86	6,5		
1958 Janvier	4,93	5,53	7,00	6,47	6,51	5,20	5,87	6,5		
Février	4,91	5,63	7,06	6,33	6,39	5,20	5,78	6,4		
Mars	4,84	5,30	7,02	6,06	6,17	5,16	5,72	6,1		
Avril	4,74	5,16	6,90	5,64	5,84	5,06	5,67	5,8		
Mai	4,73	5,41	6,90	5,75	5,85	5,07	5,67	5,8		
Juin	4,68	5,07	6,87	5,73	5,80	5,04	5,71	5,8		
Juillet	4,52	4,79	6,78	5,29	5,56	5,03	5,67	5,5		
Août	4,42	4,50	6,01	5,06	5,19	4,97	5,54	5,2		
Septembre	4,37	4,43	5,72	5,02	5,10	4,91	5,52	5,0		
Octobre	4,36	4,59	5,62	5,18	5,16	4,90	5,56	5,2		
Novembre	4,32	4,50	5,52	5,04	5,12	4,85	5,52	5,1		
Décembre	4,31	4,31	5,42	4,98	5,04	4,85	5,45	5,0		
1959 Janvier	4,29	4,44	5,26	4,85	4,93	4,83	5,40	4,9		
Février	4,28	4,46	5,16	4,90	4,98	4,82	5,38	5,0		

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital			Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre			Montant nominal	Apports en nature 2		Incorporations de réserves 3
1956	2.467	5.444	5.162	767	17.061	12.521	11.869	164	2.100*	20.065	245,0	8.985	4.269	5.727
1957	2.643	15.627	13.913	974	28.949	12.290	11.787	126	3.282	31.199	545,7	16.694	4.729	8.105
1957 9 prem. mois .	1.968	8.440	6.961	604	21.992	6.227	5.839	29	2.147	16.814	381,6	8.196	1.927	5.206
1958 9 prem. mois .	1.845	1.426	1.174	498	8.207	3.178	2.779	23	883	5.487	5,1	1.281	1.362	2.198
1957 Octobre	220	844	824	103	561	375	354	2	16	1.235	—	855	197	142
Novembre	169	1.377	1.302	69	1.609	1.067	1.046	3	87	2.531	—	1.744	90	601
Décembre	286	4.965	4.826	198	6.675	4.513	4.440	1	365	9.843	164,5	5.791	2.515	1.489
1958 Janvier	292	327	297	36	103	149	141	5	58	534	—	190	77	229
Février	249	126	116	47	143	160	158	3	50	336	—	152	19	153
Mars	228	167	147	62	263	317	177	1	2	486	0,3	149	43	134
Avril	216	136	129	76	2.102	700	576	3	130	966	2,5	153	375	310
Mai	161	91	80	66	3.836	795	706	5	393	1.279	—	269	406	504
Juin	194	156	94	68	423	317	308	5	226	699	—	87	127	414
Juillet	182	167	156	58	397	258	245	1	25	450	—	170	66	190
Août	146	180	84	37	185	164	158	—	—	344	—	44	39	159
Septembre ...	177	74	70	48	755	319	309	—	—	393	2,3	67	210	104
Octobre p		163	135			931	873		500	1.594	33,8	90	580	872
Novembre ... p		119	114			739	577		13	871	—	209	330	165
Décembre ... p		178	164			1.194	1.461		670	2.042	131,3	382	225	1.819

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1956	275	1.641	879	116	8.220	5.581	5.362	7	342	7.564	14,6	767	4.146	1.685
1957	296	3.625	3.243	130	4.095	3.134	3.116	4	312	7.071	1,0	3.402	1.606	1.664
1957 8 prem. mois .	208	852	534	83	3.285	2.066	2.050	—	—	2.918	1,0	515	1.156	914
1958 8 prem. mois .	190	377	287	69	1.057	774	688	1	30	1.181	—	304	340	361
1957 Juin	21	103	77	10	299	87	82	—	—	190	0,2	76	40	43
Juillet	37	170	165	17	1.579	1.028	1.026	—	—	1.198	—	274	717	200
Août	22	87	37	8	126	64	63	—	—	151	—	15	45	40
Septembre ...	21	26	24	12	96	454	454	—	—	480	—	193	51	234
Octobre	21	110	51	14	192	174	172	—	—	284	—	12	35	176
Novembre	21	20	17	8	465	314	314	—	—	334	—	10	306	15
Décembre	26	2.619	2.618	13	81	126	126	—	—	2.745	—	2.673	58	13
1958 Janvier	24	97	72	14	235	113	84	—	—	210	—	49	2	105
Février	19	24	21	9	94	92	68	—	—	116	—	16	43	30
Mars	24	33	31	10	175	264	264	—	—	297	—	33	228	34
Avril	24	62	40	5	42	34	27	—	—	96	—	14	7	46
Mai	25	51	35	9	175	82	79	—	—	133	—	81	—	33
Juin	29	36	33	4	2	5	5	—	—	41	—	24	4	10
Juillet	22	39	29	12	216	121	97	—	—	160	—	69	22	35
Août	23	34	27	6	118	64	64	1	30	128	—	18	35	68

* Y compris 2 emprunts pour un montant de 25 millions de frs. émis par des sociétés belges exploitant à l'étranger.

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

172

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

JUILLET 1958

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital Soc. par. act. et soc. de personnes	
	par actions			de personnes			Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale								par actions	de personnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							Constitutions de sociétés	Constitutions de sociétés	Nombre	Montant	Nombre	Montant											

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	—	—	—	1	63,0	7,0	7,0	—	—	—	—	—	—	7,0	1	3,0	—	—	—	—	
Sociétés commerciales	—	—	—	9	10,0	9,8	3	42,0	18,0	18,0	—	—	—	—	5,8	—	2	11,4	—	—	—	—	
Sociétés industrielles	—	—	—	3	12,0	10,3	4	48,3	35,1	28,8	—	—	—	—	6,3	25,0	2	13,0	—	—	1	2,8	
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction, bâtiments ...	—	—	—	2	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés agricoles	—	—	—	4	14,5	5,7	4	63,0	60,5	42,8	—	—	—	—	1,7	28,4	10,1	—	—	—	—	—	
Transports	—	—	—	1	0,9	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,5	—	—	—	—	
Divers	—	—	—	3	1,2	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	—	—	—	—	—	
Totaux ...	—	—	—	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6	—	—	—	—	15,2	53,4	21,7	6	27,9	—	—	1	2,8

Groupement des sociétés suivant l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	14	6,6	5,6	1	1,0	0,5	0,5	—	—	—	—	2,3	—	0,5	2	1,4	—	—	—	
plus de 1 à 5 millions ...	—	—	—	7	22,7	21,0	3	19,8	9,6	9,6	—	—	—	—	12,9	5,0	4,6	2	8,0	—	—	1	2,8
plus de 5 à 10 millions ...	—	—	—	1	10,0	2,0	5	127,0	40,1	33,7	—	—	—	—	—	—	16,6	1	8,0	—	—	—	—
plus de 10 à 20 millions ...	—	—	—	—	—	—	1	18,5	20,0	20,0	—	—	—	—	—	20,0	—	1	10,5	—	—	—	—
plus de 20 à 50 millions ...	—	—	—	—	—	—	2	50,0	50,4	32,8	—	—	—	—	—	28,4	—	—	—	—	—	—	—
plus de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	—	—	—	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6	—	—	—	—	15,2	53,4	21,7	6	27,9	—	—	1	2,8

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais .	—	—	—	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6	—	—	—	—	15,2	53,4	21,7	6	27,9	—	—	1	2,8
Totaux ...	—	—	—	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6	—	—	—	—	15,2	53,4	21,7	6	27,9	—	—	1	2,8

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

173

Détail des émissions

(millions de francs)

SEPTEMBRE 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant															
Banques	1	4,0	4,0	—	—	—	2	24,0	43,0	43,0	—	—	—	2,3	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	1	0,1	0,1	2	2,5	2,5	6	479,3	74,3	72,3	—	—	—	—	—	2,0	1,2	70,0	5	2,6	—	—	—	—	—
Commerce de détail	3	0,5	0,3	26	4,8	4,8	3	6,4	4,7	4,4	—	—	—	—	0,1	2,7	1,6	—	8	0,8	2	0,1	—	—	—
Comm. de gros et comm. extérieur	12	9,0	6,8	23	7,2	7,0	9	18,4	38,6	34,4	—	—	—	—	2,7	4,3	14,3	18,4	10	3,2	—	—	2	8,7	—
Fabrications métalliques	2	1,2	0,6	4	1,7	1,7	4	84,8	65,9	65,9	—	—	—	—	0,3	0,6	—	63,2	5	2,0	—	—	—	—	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	1	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	1	0,1	0,1	6	7,2	7,2	3	6,4	17,3	17,3	—	—	—	—	—	6,9	0,3	—	6	21,3	—	—	1	0,1	—
Industries alimentaires	—	—	—	5	3,7	3,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,1	—	—	1	2,5	—	—	—	—	—
Industrie du bois	5	4,8	4,8	4	1,3	1,3	2	0,8	0,7	0,6	—	—	—	—	4,0	0,6	—	0,3	3	1,0	—	—	—	—	—
Industries chimiques	1	0,1	0,1	1	0,3	0,1	1	1,4	2,3	2,3	—	—	—	—	0,0	—	2,3	—	2	1,1	—	—	1	5,6	—
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	—	—	—	2	0,2	0,2	3	6,7	2,4	2,4	—	—	—	—	—	—	—	1,7	—	—	—	—	—	—	—
Transport	2	1,2	1,2	8	4,3	4,1	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	3,3	—	—	2	0,5	—	—	—	—	—
Tourisme	3	1,9	1,9	9	0,9	0,9	1	1,2	1,3	1,3	—	—	—	—	0,4	0,0	0,4	0,9	2	1,4	—	—	—	—	—
Intermédiaires	2	1,1	0,6	13	1,1	1,0	2	0,1	1,0	1,0	—	—	—	—	—	0,3	—	0,5	3	0,9	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	2	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	2	0,8	0,4	10	4,7	4,7	4	8,9	6,0	5,1	—	—	—	—	0,2	2,3	1,3	—	1	0,5	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	2	110,0	57,0	57,0	—	—	—	—	—	—	—	55,0	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	0,3	0,3	3	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	1	0,2	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,1	—	—	—	—	—
Artisanat	—	—	—	20	6,9	6,9	3	0,7	1,5	1,5	—	—	—	—	—	5,3	0,4	—	4	0,8	1	0,7	—	—	—
Agric., hort., élev., pêche	—	—	—	1	0,5	0,5	1	0,5	0,5	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	1	0,3	0,3	1	5,0	2,0	0,4	—	—	—	—	—	0,3	—	—	1	0,0	—	—	—	—	—
Totaux ...	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	—	—	—	2,3	12,6	32,2	21,8	210,2	56	38,9	3	0,8	4	14,4	—

1 Coopératives : 9 sociétés constituées au capital minimum de 913.200 francs; 9 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.550.350 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
 Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
 du capital nominal émis ou annulé
 (millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserve	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale											Montant		Montant

JUILLET 1958

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	44	115,7	105,7	138	51,3	50,2	58	396,6	258,2	244,9	1	25,0	—	—	169,8	65,8	62,1	—	196,4
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	44	115,7	105,7	138	51,3	50,2	58	396,6	258,2	244,9	1	25,0	—	—	169,8	65,8	62,1	—	196,4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	30	13,1	10,6	131	35,0	33,9	35	17,5	15,5	14,7	—	—	—	—	26,6	3,3	14,5	—	—
plus de 1 à 5 millions	11	26,6	19,1	7	16,3	16,3	12	56,5	35,7	32,1	—	—	—	—	32,7	11,5	29,6	—	10,7
plus de 5 à 10 millions	2	16,0	16,0	—	—	—	5	29,1	34,6	25,7	—	—	—	—	12,4	6,6	—	—	—
plus de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	2	40,5	32,8	32,8	—	—	—	—	13,2	19,4	18,0	—	30,9
plus de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	3	191,7	78,3	78,3	1	25,0	—	—	25,0	25,0	—	—	32,3
plus de 50 à 100 millions	1	60,0	60,0	—	—	—	1	61,3	61,3	61,3	—	—	—	—	59,9	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	122,5
Totaux ...	44	115,7	105,7	138	51,3	50,2	58	396,6	258,2	244,9	1	25,0	—	—	169,8	65,8	62,1	—	196,4

AOÛT 1958

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158,5	—	—	—	—	44,6	38,8	31,7	10,0	5,7
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10,0	—	—
Totaux ...	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158,5	—	—	—	—	44,6	38,8	41,7	10,0	5,7

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	20	8,7	7,2	114	27,5	24,2	17	13,0	8,5	7,5	—	—	—	—	13,1	2,9	12,3	—	2,2
plus de 1 à 5 millions	4	9,0	9,0	5	9,8	9,8	15	52,2	36,9	32,5	—	—	—	—	24,2	14,9	7,2	—	3,5
plus de 5 à 10 millions	1	10,0	10,0	—	—	—	1	22,0	8,0	8,0	—	—	—	—	6,4	8,0	10,0	10,0	—
plus de 10 à 20 millions	1	15,0	3,0	—	—	—	2	7,0	23,5	23,5	—	—	—	—	—	13,0	12,2	—	—
plus de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	10,0	26,0	26,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 50 à 100 millions	1	100,0	20,7	—	—	—	1	81,0	61,0	61,0	—	—	—	—	0,9	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158,5	—	—	—	—	44,6	38,8	41,7	10,0	5,7

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserve	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

SEPTEMBRE 1958

Belgique	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	—	—	—	2,3	66,6	210,2	38,9	0,8	14,4
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	—	—	—	2,3	66,6	210,2	38,9	0,8	14,4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	33	16,9	13,3	130	28,4	27,7	23	14,5	9,9	9,5	—	—	—	—	23,3	2,2	16,0	0,8	0,1
plus de 1 à 5 millions	3	8,2	7,9	11	20,7	20,7	15	59,3	27,8	23,0	—	—	—	—	31,3	2,4	4,9	—	1,3
plus de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	1	14,6	5,4	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	13,0
plus de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	5	27,4	77,6	77,6	—	—	—	2,3	12,0	35,6	18,0	—	—
plus de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	2	84,0	73,0	73,0	—	—	—	—	—	45,0	—	—	—
plus de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	555,0	125,0	125,0	—	—	—	—	—	125,0	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	—	—	—	2,3	66,6	210,2	38,9	0,8	14,4

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1957	17.515	U.S. \$ 87,3
1958	26.559	U.S. \$ 97
1958 Janvier ...	7.464	—
Février ...	2.000	—
Mars	—	—
Avril	3.400	U.S. \$ 15
Mai	—	U.S. \$ 22
Juin	1.000	—
Juillet	—	—
Août	—	U.S. \$ 60
Septembre ...	10.695	—
Octobre ...	—	—
Novembre ...	2.000	—
Décembre ...	—	—
1959 Janvier ...	8.194	D.M. 40

VII. - OPERATIONS BANCAIRES 19
DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Rembourse- ments nets	
	(millions de francs)		
1957 Moyenne ...	536	216	314
1958 Moyenne ...	574	145	371
1957 Décembre ...	553	113	566
1958 Janvier ...	439	688	504
Février ...	447	76	527
Mars	443	70	693
Avril	309	252	617
Mai	347	38	648
Juin	559	36	233
Juillet ...	917	138	241
Août	511	66	178
Septembre ...	757	42	301
Octobre ...	764	213	126
Novembre ...	674	34	137
Décembre ...	715	82	244

VIII. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES ³

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1957 Moyenne ...	1.778
1958 Moyenne ...	1.768
1957 Décembre ...	1.258
1958 Janvier ...	1.676
Février ...	1.510
Mars	1.538
Avril	1.898
Mai	1.636
Juin	2.007
Juillet ...	1.851
Août	1.636
Septembre ...	1.728
Octobre ...	1.966
Novembre ...	1.801
Décembre ...	1.973

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}
	intérieure			extérieure	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure	totale		
	directe	indirecte	totale									
1957 Novembre ...	170.607	16.185	186.792	18.445	26.019	1.321	27.340	62.758	6.784	69.542	22.215	324.334
Décembre	170.120	16.164	186.284	18.330	25.632	1.071	26.703	60.573	7.709	68.282	23.697	323.296
1958 Janvier	168.837	16.130	184.967	18.324	29.829	1.069	30.898	59.938	7.561	67.499	23.362	325.050
Février	168.353	16.102	184.455	18.284	29.830	1.067	30.897	61.750	8.144	69.894	23.257	326.787
Mars	168.015	16.062	184.077	18.194	29.830	1.068	30.898	64.635	8.751	73.386	22.609	329.164
Avril	167.565	16.115	183.680	18.211	29.519	1.068	30.587	68.328	9.257	77.585	23.991	334.054
Mai	167.426	17.995	185.421	18.200	29.519	1.068	30.587	69.021	9.174	78.195	23.453	335.856
Juin	166.853	17.965	184.818	18.060	27.642	1.069	28.711	71.280	9.703	80.983	23.568	336.140
Juillet	166.506	17.900	184.406	18.005	27.642	1.069	28.711	71.788	10.707	82.495	24.399	338.016
Août	166.350	17.888	184.238	17.994	26.669	1.068	27.737	73.921	14.142	88.063	23.063	341.095
Septembre ...	176.885	17.861	194.746	17.877	26.315	1.068	27.383	64.977	11.597	76.574	22.774	339.354
Octobre	176.526	17.787	194.313	17.912	26.071	1.069	27.140	68.363	11.578	79.941	23.126	342.432
Novembre ...	175.890	17.765	193.655	17.924	26.071	1.069	27.140	70.634	11.594	82.228	23.377	344.324
Décembre	175.511	17.747	193.258	17.846	26.071	828	26.899	70.296	11.687	81.983	25.367	345.353
1959 Janvier	177.955	17.659	195.614	17.899	25.444	830	26.274	70.445	11.839	82.284	24.243	346.314

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum		A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ¹		Créance consolidée sur l'Etat ²	Effets publics nationaux ³	
1955 Juin	7.664		34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047		34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918		34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517		34.660	2.069	44.246
Juin	7.283		34.660	2.066	44.009
Septembre	7.973		34.660	2.071	44.704
Décembre	5.989		34.660	2.072	42.721
1957 Mars	7.132		34.456	2.232	43.820
Juin	7.588		34.456	2.230	44.274
Septembre	8.727		34.456	2.235	45.418
Décembre	6.616		34.456	2.239	43.311
1958 Mars	8.690		34.243	2.375	45.308
Juin	8.615		34.243	2.372	45.230
Septembre	2.115		34.243	2.376	38.734
Décembre	7.840		34.243	2.379	44.462

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERCU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 31/XII/1958		Dépenses	Du 1/I au 31/XII/1958	
	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958		Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958
Voies et moyens :			Dépenses ordinaires :		
Impôts	6.116	81.729	Dettes publiques	1.671	15.563
Taxes, péages et redevances	63	3.425	Pensions	758	14.413
Revenus patrimoniaux	615	673	Dotations	15	309
Remboursements	4.403	1.496	Non-valeurs et remboursements	86	384
Produits divers	— 3	509	Administration { rémunérations	382	20.465
Impôts d'assainissement monétaire ...	71	190	générale { matériel	1.511	5.187
Recettes résultant de la guerre	23	292	Subventions	3.061	32.713
			Travaux	264	796
			Autres dépenses	4.873	4.268
Total ...	11.288	88.314	Total ...	12.621	94.098
Recettes extraordinaires :			Dépenses extraordinaires :		
Produits d'emprunts consolidés	—	10.873	Service de la dette publique	—	1.056
Diverses	16	320	Crédits relatifs aux avances	— 37	995
			Crédits relatifs aux participations	—	433
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 223	13.220
			aux immobilis. { rest. du dom. pub	—	508
			Autres dépenses	—	655
			Résorption du chômage	1	10
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	—	1
Total ...	16	11.193	Total ...	— 259	16.878
TOTAL GENERAL ...	11.304	99.507	TOTAL GENERAL ...	12.362	110.976
Mali ...	1.058	11.469			

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	—
1958 Moyenne mensuelle	3.069	1.514	2.738	7.321	—
1957 Septembre	2.901	1.407	2.712	7.020	68.420
Octobre	2.256	1.610	2.725	6.591	75.011
Novembre	2.651	1.444	2.885	6.980	81.991
Décembre	2.794	1.470	3.043	7.307	89.298
1958 Janvier	5.602	1.608	2.804	10.014	10.014
Février	2.406	1.342	2.731	6.479	16.493
Mars	2.248	1.397	2.941	6.586	23.079
Avril	2.285	1.682	2.749	6.716	29.795
Mai	2.923	1.453	2.745	7.121	36.916
Juin	3.307	1.483	2.658	7.448	44.364
Juillet	5.740	1.590	2.527	9.857	54.221
Août	2.270	1.432	2.638	6.340	60.561
Septembre	3.271	1.538	2.677	7.486	68.047
Octobre	2.432	1.684	2.783	6.899	74.946
Novembre	2.044	1.290	2.776	6.110	81.056
Décembre	2.298	1.667	2.826	6.791	87.847

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 décembre 1958 pour les exercices 1957 et 1958

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1957 2		Exercice 1958		Décembre 1958
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1958
I. Contributions directes 1	38.473	34.623	31.165	32.454	2.298
II. Douanes et accises	17.590	16.604	17.717	18.047	1.667
dont douanes	6.031	5.500	5.802	5.900	488
accises	10.571	10.844	10.943	11.837	1.080
taxes spéciales de consommat.	710		691		73
III. Enregistrement	33.231	31.360	32.849	34.905	2.826
dont enregistrement	3.624	2.900	3.037	3.500	355
successions	1.569	1.500	1.823	1.650	197
timbres et taxes assimilées ...	27.702	26.555	27.630	29.319	2.244
Total 1 ...	89.294	82.587	81.731	85.406	6.791
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.707		- 3.675		+ 35

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1957 commencé le 1er janvier 1957 s'est clôturé le 31 mars 1958.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30¹

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dette obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	3	3	—	1.160,0	1.199,0	255,0	—	95,2	395,9	13,6
Assurances	36	32	4	350,8	297,3	103,2	2,6	60,8	63,8	2,7
Opérations financières et immobilières ...	127	100	27	1.503,8	948,4	265,2	2,3	178,9	2.300,0	91,8
Commerce de détail	69	53	16	516,2	234,3	75,2	4,4	45,0	45,0	2,5
Commerce de gros et commerce extérieur	317	245	72	525,6	595,5	139,9	18,9	28,3	34,1	2,3
Fabrications métalliques	170	131	39	3.136,2	2.056,0	524,2	33,0	243,1	160,3	9,5
Métallurgie du fer	11	9	2	1.133,6	1.565,0	164,7	0,9	104,1	157,5	8,7
Métaux non ferreux	8	8	—	199,8	161,7	42,1	—	29,1	1,7	0,1
Industrie textile	131	90	41	1.180,6	1.004,8	126,9	14,4	23,5	65,4	4,4
Industrie alimentaire	74	55	19	408,7	337,8	60,3	4,8	18,8	75,9	4,7
Industrie du bois	39	32	7	163,8	81,1	25,0	3,0	3,2	5,0	—
Industrie chimique	76	54	22	1.798,9	544,7	176,2	10,1	78,3	62,3	3,3
Industrie du verre	7	6	1	290,4	258,7	85,4	0,2	31,7	—	—
Electricité	12	12	—	1.797,4	344,9	191,3	—	152,2	941,3	55,4
Gaz	1	1	—	30,0	102,6	15,4	—	—	115,2	6,9
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	23	15	8	49,4	35,7	4,8	1,6	—	12,5	0,8
Papier et imprimerie	37	32	5	487,8	302,2	63,6	0,3	24,4	71,7	4,4
Transport	59	42	17	1.068,1	677,7	93,8	4,2	62,2	20,0	1,0
Tourisme	37	23	14	32,1	9,2	2,2	2,0	0,1	1,4	0,2
Intermédiaires	64	45	19	30,2	25,3	14,8	3,3	2,9	—	—
Déchets et matières de récupération	7	3	4	12,2	7,6	1,7	0,1	0,7	—	—
Construction	50	42	8	181,5	172,4	33,5	0,8	6,6	17,3	1,0
Charbon	3	3	—	1.775,0	1.091,1	189,0	—	161,1	44,3	2,4
Terre cuite	20	18	2	232,5	160,8	21,4	0,8	10,0	0,4	—
Ciment et industries connexes	5	4	1	401,0	241,1	110,5	0,2	49,5	5,0	0,3
Carrières	11	7	4	11,2	4,8	2,0	0,2	0,6	4,4	0,3
Chaux	1	—	1	0,2	— 0,1	—	—	—	—	—
Industrie céramique	4	3	1	4,5	22,5	0,2	4,5	—	—	—
Industrie du tabac	6	5	1	542,5	84,7	25,7	1,1	13,2	—	—
Industrie du diamant	8	7	1	5,8	3,9	0,6	0,1	—	—	—
Editions, librairies, presse	23	16	7	26,6	14,1	8,2	1,1	2,6	1,0	0,1
Films, théâtres, attractions	22	15	7	16,1	26,8	15,5	1,9	7,0	1,2	0,1
Artisanat	76	56	20	49,5	75,4	9,1	3,9	1,0	3,8	0,3
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	6	5	1	12,9	0,7	0,7	—	—	3,8	0,1
Divers non dénommés	62	44	18	148,1	159,9	51,9	4,5	32,6	11,3	0,5
TOTAL ...	1.605	1.216	389	19.283,0	12.847,6	2.899,2	125,2	1.466,7	4.621,5	217,4
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	23	22	1	2.410,9	583,2	509,4	4,5	393,0	16,5	0,9
Sociétés commerciales	17	13	4	591,0	162,9	31,5	7,5	8,9	4,6	0,3
Sociétés industrielles	55	45	10	4.758,8	1.207,9	894,3	44,1	635,4	75,0	4,7
Sociétés agricoles	25	22	3	1.523,8	734,8	290,3	0,9	210,4	25,0	1,6
Mines	18	13	5	2.210,0	1.284,1	1.056,8	17,5	369,4	—	—
Construction	8	4	4	275,3	50,7	4,9	5,4	1,5	—	—
Transport	2	2	—	97,5	4,5	5,5	—	5,1	12,4	0,7
Sociétés diverses	3	2	1	145,0	— 19,1	3,0	3,6	2,3	—	—
TOTAL ...	151	123	28	12.012,3	4.009,0	2.795,7	83,5	1.626,0	133,4	8,2
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	1	1	—	15,0	21,4	2,2	—	1,9	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	0,1
Tramways	1	1	—	4,8	0,6	0,1	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	4	4	—	158,0	96,0	3,7	—	—	—	—
Sociétés diverses	13	9	4	763,0	449,0	119,1	28,0	86,0	—	—
TOTAL ...	19	15	4	940,8	567,0	125,1	28,0	87,9	1,5	0,1
TOTAL GENERAL ...	1.775	1.354	421	32.236,1	17.423,6	5.820,0	236,7	3.180,6	4.756,4	225,7

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juin 1958 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat	605,1
Coupons d'emprunts de la Colonie	90,6
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	74,5
Coupons d'emprunts d'organismes divers	194,8
	964,6
Coupons d'emprunts extérieurs	85,9

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juillet 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires ¹	Coupons d'obligations bruts ²
	recon-sés	en béné-fice	en perte			Bénéfice	Perte			

(millions de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	1	1	—	10,0	3,5	0,2	—	—	398,6	13,7
Assurances	9	8	1	34,7	31,5	7,3	—	4,0	63,8	2,7
Opérations financières et immobilières ...	40	32	8	737,8	357,8	57,7	3,1	47,0	2.361,2	94,1
Commerce de détail	17	15	2	22,1	18,4	7,9	0,3	4,4	41,2	1,9
Commerce de gros et commerce extérieur	110	88	22	171,3	160,0	34,5	5,9	10,6	43,2	2,9
Fabrications métalliques	43	35	8	432,0	264,9	101,7	0,7	41,4	71,2	3,9
Métallurgie du fer	6	6	—	134,8	119,5	37,3	—	11,9	259,0	15,9
Métaux non ferreux	3	1	2	1.013,2	1.532,0	171,6	0,2	95,9	—	—
Industrie textile	30	27	3	245,9	468,2	28,9	5,4	12,1	12,0	0,7
Industrie alimentaire	30	23	7	517,3	219,0	74,1	5,4	19,6	43,3	2,6
Industrie du bois	10	9	1	110,1	44,2	29,3	0,2	16,1	2,6	0,1
Industrie chimique	17	15	2	475,6	165,0	23,4	0,4	9,3	174,4	10,6
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	1	—	55,0	8,4	1,0	—	—	424,2	23,9
Gaz	3	3	—	215,0	375,4	54,0	—	26,8	28,4	1,7
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	6	4	2	32,0	8,2	4,3	0,8	0,6	1,5	0,0
Papier et imprimerie	14	9	5	70,6	106,9	19,2	0,3	7,1	50,6	2,8
Transport	23	18	5	315,6	487,3	66,0	1,5	38,4	260,3	12,9
Tourisme	12	6	6	13,2	19,8	1,0	0,7	0,3	0,4	0,0
Intermédiaires	20	11	9	35,5	2,7	3,0	7,3	—	1,0	0,1
Déchets et matières de récupération	2	1	1	1,0	0,6	1,4	0,3	—	—	—
Construction	29	23	6	117,8	43,9	12,1	2,7	8,6	17,4	0,9
Charbon	5	5	—	1.655,3	368,9	255,9	—	171,3	128,9	7,7
Terre cuite	7	7	—	124,8	34,5	11,4	—	6,6	2,1	0,1
Ciment et industries connexes	4	4	—	16,6	8,9	0,7	—	—	—	—
Carrières	2	1	1	25,1	5,3	1,6	—	0,1	0,7	0,1
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie céramique	1	1	—	1,0	0,6	—	—	—	10,0	0,5
Industrie du tabac	2	1	1	151,0	54,0	7,7	—	1,7	46,1	2,8
Industrie du diamant	3	3	—	2,9	4,3	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	12	10	2	61,1	18,1	31,0	0,4	0,8	—	—
Films, théâtres, attractions	10	6	4	15,0	4,4	2,6	0,6	1,8	—	—
Artisanat	30	22	8	48,7	19,8	6,8	0,9	0,3	11,2	0,5
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	14	8	6	18,8	20,1	4,4	0,3	2,8	—	—
TOTAL ...	516	404	112	6.880,8	4.976,1	1.058,0	37,4	539,5	4.453,3	203,1

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	7	7	—	254,5	268,7	65,3	—	54,0	7,5	0,4
Sociétés commerciales	3	2	1	234,6	106,0	39,8	—	31,1	—	—
Sociétés industrielles	20	18	2	1.910,1	513,3	356,6	1,9	230,3	68,6	4,3
Sociétés agricoles	20	16	4	1.028,9	696,0	273,4	15,6	193,7	20,0	1,2
Mines	10	8	2	665,0	570,5	140,2	27,3	90,7	7,5	0,5
Construction	4	2	2	191,5	159,9	22,6	24,2	15,6	—	—
Transport	4	4	—	2.697,0	1.440,5	418,6	—	376,4	153,6	6,9
Sociétés diverses	4	4	—	31,0	30,4	6,1	—	3,4	—	—
TOTAL ...	72	61	11	7.012,6	3.785,3	1.322,6	69,0	995,2	257,2	13,3

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	1	—	1	255,0	257,9	—	3,1	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	1	1	—	400,0	172,0	27,4	—	21,0	—	—
Sociétés diverses	5	5	—	135,4	105,8	19,8	—	12,5	1,2	0,0
TOTAL ...	7	6	1	790,4	535,7	47,2	3,1	33,5	1,2	0,0
TOTAL GENERAL ...	595	471	124	14.683,8	9.297,1	2.427,8	109,5	1.568,2	4.711,7	216,4

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juillet 1958 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat	437,7
Coupons d'emprunts de la Colonie	3,0
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	62,6
Coupons d'emprunts d'organismes divers	264,0
TOTAL	767,3
Coupons d'emprunts extérieurs	9,9

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dette obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	395,9	13,6
Assurances	1	1	—	0,1	—	—	—	—	63,8	2,6
Opérations financières et immobilières ...	13	7	6	18,0	7,3	9,7	0,8	0,6	2.219,2	86,5
Commerce de détail	15	6	9	11,8	— 0,6	0,5	0,4	—	38,4	1,8
Commerce de gros et commerce extérieur	47	34	13	48,0	35,0	8,7	1,4	—	30,7	1,8
Fabrications métalliques	12	7	5	143,2	43,8	18,6	0,8	5,4	47,7	2,8
Métallurgie du fer	1	1	—	15,0	8,8	0,3	—	0,2	140,2	7,7
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie textile	14	9	5	69,4	21,0	4,1	0,4	2,3	34,2	1,7
Industrie alimentaire	17	13	4	389,6	185,1	41,9	1,4	17,1	28,3	1,7
Industrie du bois	8	5	3	5,3	4,7	0,7	—	—	—	—
Industrie chimique	4	2	2	29,2	17,3	4,7	0,7	2,5	133,0	7,8
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	1,8	0,1
Electricité	1	1	—	174,0	18,8	13,1	—	11,5	289,7	14,8
Gaz	1	1	—	3,0	9,6	1,0	—	0,7	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	5	1	4	7,7	3,4	—	0,7	—	—	—
Papier et imprimerie	5	5	—	117,3	106,4	6,3	—	2,2	10,0	0,6
Transport	11	8	3	18,8	2,9	1,9	—	—	—	—
Tourisme	8	4	4	2,5	0,9	—	0,9	—	—	—
Intermédiaires	8	7	1	6,5	24,3	4,0	—	1,8	0,3	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	5	4	1	38,4	5,0	4,0	—	0,7	5,5	0,3
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	44,9	2,1
Terre cuite	2	1	1	45,0	— 2,0	1,9	—	1,5	1,7	0,1
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	66,8	3,7
Carrières	2	1	1	1,9	2,0	0,1	0,3	—	—	—
Chaux	3	3	—	73,0	57,0	15,1	—	11,4	—	—
Industrie céramique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	—	1	0,4	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	14	9	5	6,9	5,6	0,9	2,0	—	—	—
Artisanat	8	5	3	5,0	4,8	0,4	0,2	0,2	0,5	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ...	3	2	1	3,5	0,2	—	0,1	—	—	—
Divers non dénommés	4	1	3	1,5	0,1	—	0,2	—	—	—
TOTAL ...	213	138	75	1.235,0	561,4	137,9	10,3	58,1	3.552,6	149,7
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	2	2	—	20,1	2,2	0,7	—	0,2	7,6	0,3
Sociétés commerciales	3	3	—	130,0	67,0	10,0	—	5,8	—	—
Sociétés industrielles	4	2	2	126,0	65,5	35,9	3,8	19,1	28,4	1,8
Sociétés agricoles	6	5	1	188,0	325,2	50,8	0,8	33,5	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	3	2	1	126,0	— 91,4	5,2	2,5	0,1	—	—
Transport	1	1	—	28,0	20,2	11,7	—	3,2	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	19	15	4	618,1	388,7	114,3	7,1	61,9	36,0	2,1
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	1	1	—	2,6	7,5	3,4	—	0,5	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	20,0	1,1
TOTAL ...	1	1	—	2,6	7,5	3,4	—	0,5	20,0	1,1
TOTAL GENERAL ...	233	154	79	1.855,7	957,6	255,6	17,4	120,5	3.608,6	152,9

1 Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août 1958 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat	288,0
Coupons d'emprunts de la Colonie	1,0
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	15,0
Coupons d'emprunts d'organismes divers	37,0
	941,0
Coupons d'emprunts extérieurs	108,0

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligatoire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfici	en perte			bénéfici	perte			
						(millions de francs)		(millions de francs)		
1956 ²	13.952	10.379	3.573	159.601	103.863	32.169	2.171	17.953	46.931 ³	2.130
1957 ²	14.069	10.770	3.299	175.112	107.474	35.102	2.097	19.861	53.327 ³	2.274
1957 Juin	1.634	1.246	388	27.076	15.601	5.895	320	2.986	3.915	179
Juillet	559	448	111	11.744	7.803	2.461	91	1.512	4.131	191
Août	188	142	46	1.502	970	270	21	114	3.241	139
Septembre ...	315	236	79	2.187	1.820	374	28	154	3.863	175
Octobre	537	418	119	11.465	5.144	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245
1958 Janvier	122	96	26	2.381	833	273	32	156	4.858	223
Février	132	101	31	325	481	73	7	26	3.877	169
Mars	1.540	1.180	360	13.898	8.277	2.273	160	1.303	4.859	228
Avril	2.703	2.063	640	27.791	15.422	3.635	451	1.783	4.630	213
Mai	2.769	2.128	641	57.345	34.736	10.611	509	6.794	3.924	175
Juin	1.775	1.354	421	32.236	17.424	5.820	237	3.181	4.756	226
Juillet	595	471	124	14.684	9.297	2.428	110	1.568	4.712	216
Août	233	154	79	1.856	958	256	17	121	3.609	153

1 En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 Déduction faite des doubles emplois.

3 Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE 31
ET DE RETRAITEDépôts sur livrets des particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)
(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Soldes des dépôts à fin de période
1956 Moyenne mens. ...	1.210	1.025	185	56.132 ²
1957 Moyenne mens. ...	1.399	1.205	194	60.144 ²
1957 Novembre	1.149	1.218	- 69	58.454
Décembre	1.414	1.408	6	60.144 ²
1958 Janvier	1.887	1.206	681	60.825
Février	1.340	1.089	251	61.076
Mars	1.353	1.250	103	61.179
Avril	1.465	1.218	247	61.426
Mai	1.467	1.254	213	61.639
Juin	1.514	1.253	261	61.900
Juillet	1.810	1.219	591	62.491
Août	1.499	1.050	449	62.940
Septembre p	1.535	1.216	319	63.259
Octobre p	1.715	1.143	572	63.831
Novembre p	1.487	1.036	451	64.282
Décembre p	1.837	1.396	441	66.683 ²
1959 Janvier p	2.257	1.213	1.043	67.726

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1956 : 6.597.366 et au 31 décembre 1957 : 6.697.202

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNÉRATIONS 32
HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié ¹	ouvrier non qualifié ¹
1954 Juin	102,9	102,3	102,1
Septembre	102,8	102,8	102,8
Décembre	104,0	103,5	103,7
1955 Mars	104,1	103,9	104,9
Juin	105,5	104,9	105,3
Septembre	105,4	105,4	105,8
Décembre	107,6	106,4	107,2
1956 Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,2	113,9
Septembre	115,2	115,1	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,1
1957 Mars	121,9	121,8	122,0
Juin	125,4	124,1	124,4
Septembre	124,9	125,1	124,7
Décembre	128,9	127,7	127,8
1958 Mars	128,1	128,2	128,4
Juin	130,1	128,8	129,0
Septembre p	129,7	128,8	129,0

1 Non compris les ouvriers du transport.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Argent à 1, 5 et 10 jours ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1957 Moyenne	38	2,1	119,4	1,7	10,3	227,0	111,4	3,2	5,5	234,0	246,6	238,8	66,3	472,8	312,9
1958 Moyenne	38	2,1	112,7	2,1	14,6	240,3	111,6	2,9	5,4	247,4	244,3	234,9	63,1	482,3	307,4
1957 Novembre	38	1,8	100,6	1,3	7,3	219,0	107,4	2,9	5,0	225,0	220,3	231,6	60,7	456,7	281,0
1958 Décembre	38	2,1	138,1	1,6	13,9	244,3	116,8	3,2	5,6	251,2	274,4	247,0	70,5	498,2	344,8
1958 Janvier	38	2,2	128,9	2,2	18,5	241,8	115,8	3,2	5,5	249,4	268,7	248,4	67,6	497,8	336,3
Février	38	2,2	106,8	1,3	11,5	219,5	112,0	2,9	5,6	225,9	235,9	222,7	54,4	448,6	290,3
Mars	38	2,3	102,4	1,6	14,1	237,9	115,9	3,3	5,8	245,1	238,2	243,7	61,9	488,8	300,1
Avril	38	3,0	96,5	1,8	17,1	233,5	117,4	3,1	5,5	241,4	236,5	237,6	60,5	479,0	297,0
Mai	38	1,8	102,9	1,9	15,0	240,0	114,9	2,8	6,4	246,5	239,2	237,5	62,4	484,0	301,7
Juin	38	1,9	124,9	2,5	11,7	246,2	112,9	2,7	6,5	253,4	256,0	237,8	66,3	491,2	322,3
Juillet	38	2,2	106,0	1,9	14,8	251,2	113,2	2,9	4,8	258,2	238,8	239,5	62,7	497,7	301,5
Août	38	1,9	125,4	1,9	12,8	221,9	99,0	2,5	4,7	228,2	241,9	206,6	58,8	434,8	300,7
Septembre	38	2,1	131,2	2,9	21,3	250,1	106,5	2,8	5,0	257,9	264,0	234,8	65,1	492,7	329,1
Octobre	38	2,2	114,2	1,7	10,7	255,8	104,5	3,0	5,9	262,7	235,3	242,5	63,4	505,2	298,7
Novembre	38	1,7	85,9	1,5	11,7	221,0	108,0	2,6	4,4	226,8	210,0	211,8	60,9	438,6	270,9
Décembre	38	2,1	127,5	3,4	15,5	264,5	119,0	2,9	5,1	272,9	267,1	256,4	71,2	529,3	338,3
1959 Janvier	38	1,9	143,3	2,5	15,1	246,9	128,5	3,4	9,7	254,7	296,6	236,8	70,5	491,5	367,1

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global ¹ (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers ² (moyenne journalière)	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ³
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1957 Moyenne	765 ¹	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1958 Moyenne	789 ¹	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91	4,21
1957 Novembre	763	29,0	22,3	34,7	88,7	35,0	88,7	247,2	92	4,53
Décembre	765	30,5	22,7	40,6	96,3	37,5	96,3	270,7	92	4,47
1958 Janvier	767	32,0	22,7	40,6	102,2	41,4	102,2	286,3	92	4,40
Février	769	31,1	22,9	34,4	86,3	35,3	86,3	242,3	92	4,21
Mars	771	30,6	23,0	35,7	90,7	35,0	90,7	252,1	90	4,03
Avril	772	31,1	23,5	38,6	94,0	38,3	94,0	264,9	91	4,33
Mai	773	31,8	24,1	37,0	92,5	37,2	92,5	259,1	91	4,32
Juin	774	32,1	23,9	38,0	90,8	36,9	90,8	256,5	91	4,05
Juillet	773	34,1	24,1	42,7	104,5	43,7	104,5	295,4	91	4,25
Août	777	30,5	23,7	34,7	87,3	35,5	87,3	245,0	90	4,09
Septembre ...	781	30,5	23,1	35,7	89,4	35,5	89,4	250,2	88	3,99
Octobre	785	30,2	23,3	36,7	94,0	38,1	94,0	262,8	91	4,10
Novembre ...	787	29,4	23,5	33,9	86,0	33,8	86,0	239,6	91	4,48
Décembre	789	30,9	23,6	40,9	98,9	37,0	98,9	275,7	91	4,28
1959 Janvier	792	32,0	23,5	38,5	100,4	41,2	100,4	280,5	91	4,31

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

³ Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

α) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1957 Moyenne	441	399	449	365	482	654	517	319	468	464	330	354	274	328
1958 Moyenne	422	359	470	356	455	668	481	290	410	471	327	350	274	327
1957 Novembre	439	406	468	360	472	673	510	301	437	475	331	355	275	328
Décembre	441	431	472	365	469	673	510	300	427	475	331	353	278	327
1958 Janvier	437	410	483	360	467	673	510	297	421	475	332	353	283	331
Février	431	378	479	355	460	673	510	290	408	469	333	353	285	329
Mars	428	377	484	357	453	673	479	285	408	469	330	349	285	328
Avril	425	362	489	355	451	668	475	285	408	468	329	348	285	327
Mai	422	348	496	358	450	668	470	285	407	470	327	348	277	327
Juin	421	339	498	361	451	665	470	285	410	470	325	349	271	324
Juillet	420	347	466	365	451	665	472	288	409	471	326	349	274	323
Août	417	340	466	356	451	665	474	290	404	472	322	349	260	324
Septembre	414	346	437	355	452	665	476	290	404	473	322	349	260	324
Octobre	413	341	435	348	454	665	473	288	413	473	324	350	263	327
Novembre	416	353	456	352	455	665	478	288	414	474	327	350	271	331
Décembre	417	363	455	348	460	665	478	309	415	473	328	350	275	330
1959 Janvier	416	367	466	349	451	650	465	312	398	474	329	350	278	334

α) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1957 Moyenne	303	660	511	377	457	300	472	409	242	500	501	607	452	458
1958 Moyenne	278	619	485	336	367	266	447	329	248	514	480	557	455	406
1957 Novembre	268	657	511	369	421	300	474	376	252	507	492	597	455	412
Décembre	286	657	498	365	406	296	476	376	252	507	491	597	456	402
1958 Janvier	266	648	491	357	399	239	471	341	252	514	488	588	454	403
Février	271	648	491	353	403	285	463	326	249	514	486	588	457	385
Mars	269	645	489	348	386	279	457	345	249	515	477	557	456	390
Avril	273	628	486	344	373	274	451	353	249	515	477	557	456	391
Mai	259	625	486	339	365	269	446	346	249	514	474	549	454	393
Juin	266	622	486	340	375	265	447	337	252	514	475	544	454	405
Juillet	283	613	486	337	365	262	447	341	251	514	479	555	455	408
Août	279	613	486	329	359	256	445	317	245	514	481	555	458	407
Septembre	283	608	479	326	349	257	439	310	247	513	481	555	458	408
Octobre	302	603	479	324	343	254	437	313	246	513	480	547	455	429
Novembre	301	590	479	323	345	254	431	312	246	513	479	543	453	433
Décembre	285	590	479	317	341	250	424	304	239	513	478	543	453	425
1959 Janvier	296	579	473	317	334	254	423	301	242	513	475	542	449	425

**b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER**

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banca di Roma)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt) 1	Royaume-Uni (Board of Trade) 2	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1957 Moyenne	106	107	108	103	105	112	107	105
1958 Moyenne	102	105	121		106	p113	108	102
1957 Octobre ...	106	107	112	103	106	113	107	105
Novembre	106	107	116	103	106	113	107	105
Décembre	106	107	119	103	106	113	108	104
1958 Janvier ...	105	107	120	103	106	113	108	103
Février ...	104	106	120	102	106	113	108	103
Mars	103	106	120	102	106	111	109	103
Avril	102	106	120	102	106	113	108	103
Mai	102	104	124	102	106	113	109	103
Juin	101	104	121	102	106	113	108	102
Juillet	101	103	120	101	106	113	108	101
Août	100	102	121	100	106	113	108	101
Septembre	100	102	120	100	106	113	108	101
Octobre ...	100	104	120	100	106	113	108	101
Novembre	100	107	120	99	106	p113	108	101
Décembre	100	107	121		105	p113	108	100

1 Produits finis industriels.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

**c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE**

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1957 Moyenne	106,93	107,0	104,5	111,7
1958 Moyenne	108,31	107,9	106,2	114,6
1957 Novembre	108,31	108,7	105,2	112,9
Décembre	108,55	108,7	105,8	113,0
1958 Janvier ...	108,69	108,9	105,8	113,1
Février ...	108,31	108,1	105,9	113,6
Mars	108,00	107,5	106,0	114,0
Avril	108,31	107,9	106,3	114,2
Mai	108,35	107,9	106,3	114,2
Juin	108,51	108,2	106,3	114,2
Juillet	108,08	107,3	106,3	114,3
Août	108,07	107,2	106,4	114,7
Septembre	108,08	107,2	106,4	114,8
Octobre ...	108,24	107,7	106,2	115,1
Novembre	108,34	108,0	106,1	115,1
Décembre	108,76	108,4	106,1	117,6
1959 Janvier ...	108,73	108,5	106,1	117,6

PRODUCTION
50
I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle							Indices de la production industrielle					
	Source : Institut National de Statistique							Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	dont					Combustible et énergie	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Fila-tures	Tissages
Sidérurgie				Fabrications métalliques	Fila-tures	Tissages							
1956 Moyenne	113,6	99,2	117,6	140,9	109,3	114,1	121,0	122,8	104,3	139,8	135,2	114,6	115,3
1957 Moyenne	113,7	97,9	118,0	134,0	108,5	118,5	124,0	122,8	103,4	134,0	134,6	120,8	119,4
1957 Septembre	114,5	90,1	121,2	142,4	114,1	116,1	121,4	125,7	99,1	144,1	140,2	121,4	118,4
Octobre ...	125,5	108,0	130,3	148,5	119,5	123,8	137,4	126,2	108,7	143,1	136,6	119,3	121,6
Novembre	114,6	102,0	118,1	134,2	108,5	109,1	116,6	125,0	109,2	139,0	135,8	118,3	115,6
Décembre	111,2	100,5	114,2	133,4	112,0	105,6	112,7	121,3	112,3	133,8	132,6	108,8	107,4
1958 Janvier . p	115,7	105,0	118,6	140,6	115,6	117,5	114,8	119,4	109,8	137,6	129,1	114,0	103,8
Février . p	104,9	95,0	107,6	126,8	103,4	92,3	102,1	120,8	110,8	135,5	136,3	97,2	99,9
Mars ... p	111,4	100,9	114,3	134,5	108,9	90,1	105,2	119,1	110,2	131,7	135,0	88,2	95,4
Avril ... p	108,1	97,8	110,9	128,0	107,6	86,8	101,7	117,1	102,0	129,6	131,6	88,4	93,9
Mai p	104,0	94,4	106,6	119,1	101,5	83,6	93,6	115,3	98,2	121,4	131,4	88,1	91,9
Juin ... p	104,4	86,8	109,2	122,2	102,2	93,8	95,3	113,4	91,2	124,5	125,1	96,4	91,8
Juillet ... p	93,4	81,4	96,7	111,3	85,4	89,4	91,8	101,3	85,6	110,8	108,8	88,0	80,4
Août ... p	97,2	84,6	100,7	121,9	88,8	83,2	81,7	107,0	89,4	121,9	114,2	86,7	79,3
Septemb. p	109,3	88,5	115,1	136,6	102,2	106,5	111,3	117,8	93,9	135,4	130,3	106,1	97,2
Octobre . p	117,4	95,5	123,4	142,3	106,0	113,3	123,6	117,8	98,2	136,1	124,3	109,4	105,7
Novembre p								116,4	90,2	125,4	131,5	110,3	106,4

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	358	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1957 Moyenne	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413
1958 Moyenne p			800	245	540	339	831	2.255		
1957 Novembre	99	133	370	302	604	366	893	2.535	23,0	1.152
Décembre	98	132	341	284	620	381	891	2.517	23,0	1.413
1958 Janvier	98	132	353	326	641	389	957	2.666	24,5	1.946
Février	98	132	330	277	580	348	882	2.417	22,0	2.546
Mars	98	132	344	283	601	371	930	2.529	22,9	3.230
Avril	95	130	341	282	553	369	868	2.413	22,1	3.918
Mai	94	129	311	263	548	378	829	2.329	21,5	4.516
Juin	91	122	287	250	516	255	797	2.105	19,4	5.000
Juillet	86	117	242	204	453	275	811	1.985	19,4	5.388
Août	83	113	287	235	457	315	747	2.041	20,9	5.745
Septembre	85	116	274	214	525	334	766	2.113	20,9	6.162
Octobre	87	117	294	223	574	376	864	2.331	22,4	6.609
Novembre	88	119	244	187	481	286	739	1.937	18,1	6.740
Décembre p			297	195	549	372	782	2.195		6.928
1959 Janvier p			274	186	536	364	726	2.086		7.083

¹ Y compris 52.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Acacies).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétales bruts	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	mise en œuvre (milliers de kilolitres)		Fonte	Acier brut	Acier et fer fins
1936-1938 Moyenne	485	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1957 Moyenne	596	4.745	152	589	519	51	466	523	370
1958 Moyenne					630				
1957 Octobre	622	4.840	169	585	576	51	511	597	405
Novembre	600	4.873	151	599	693	51	476	532	366
Décembre	617	4.881	135	571	738	51	486	541	357
1958 Janvier	615	4.627	117	554	607	51	485	561	385
Février	542	4.605	79	500	569	50	437	492	352
Mars	591	4.568	79	490	652	50	478	528	368
Avril	559	4.586	81	470	566	49	448	500	353
Mai	567	4.639	92	455	584	48	442	469	322
Juin	556	4.633	69	452	624	46	447	489	328
Juillet	552	4.658	68	443	514	47	435	466	286
Août	582	4.672	78	416	698	48	453	480	329
Septembre	580	4.664	79	475	718	51	476	526	379
Octobre	596	4.663	92	475	705	50	500	541	396
Novembre	572	4.627	93	502	650		448	462	321
Décembre					668				

III. — PRODUITS TEXTILES

56¹

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1956 Moyenne	763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1957 Moyenne	882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1957 Septembre	954	5.586	145	7.921	439	2.338	1.345	2.658	622	3.036	6.853	2.437	776
Octobre	918	5.847	131	8.336	480	2.538	1.586	2.865	632	3.324	7.932	2.729	886
Novembre	900	5.564	121	7.362	410	2.013	1.375	2.839	584	3.208	6.766	2.238	763
Décembre	918	6.028	126	7.020	413	1.757	1.312	2.926	579	3.244	6.652	2.084	764
1958 Janvier	1.019	6.696	97	8.905	389	1.816	1.239	2.719	548	3.465	6.743	2.075	842
Février	783	6.005	88	6.054	362	1.529	1.209	2.261	529	3.381	5.946	1.831	739
Mars	771	6.152	85	5.478	394	1.609	1.213	2.142	579	3.601	5.858	1.984	732
Avril	648	6.254	67	5.166	342	1.728	1.063	2.122	565	3.700	5.281	2.042	699
Mai	587	5.618	67	5.086	298	1.588	1.245	2.091	527	3.201	4.987	1.845	647
Juin	695	5.982	62	5.864	315	1.868	1.329	2.170	560	2.886	5.171	1.902	623
Juillet	643	5.500	57	5.972	343	1.785	1.140	1.537	486	3.064	4.602	2.005	558
Août	518	5.487	59	5.600	225	1.550	1.206	2.005	475	3.203	4.507	1.572	506
Septembre	745	5.919	62	6.916	363	2.362	1.344	2.318	p507	p3.302	p5.830	p2.266	p752
Octobre	833	6.915	64	6.787	422	2.625	1.364	2.702	p689	p3.695	p6.455	p2.596	p785
Novembre	675	5.770	62	6.210	333	2.087	1.266	2.395	p623	p2.822	p5.463	p2.204	p678

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis	Papier		Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.	Quantités (milliers de tonnes)				Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
1936-1938 Moy.	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,8	7,2
1957 Moyenne	392	159	187	19,5	17,2	13,1	27,7	4,3	187	14,1		30,1	15,4	251	20,5	13,8	19,1	5.045	3,7	35,9
1958 Moyenne	338							p4,0				40,9	16,4	303	22,2	13,7	18,1	4.651		
1957 Octobre	403	170	210	21,7	19,8	11,4	30,4	4,4	238	15,9		146,2	26,4	113	25,6	11,7	21,4	5.312	4,2	39,1
Novembre	351	182	200	20,4	18,5	11,6	26,5	4,2	190	12,8		175,1	28,9	245	22,5	12,1	22,9	5.020	3,0	32,9
Décembre	268	149	187	21,3	19,6	15,2	25,7	4,0	150	13,0		34,1	17,3	251	18,2	11,6	24,1	5.481	4,2	46,8
1958 Janvier	262	159	185	21,8	19,7	15,5	29,3	4,8	129	14,6		5,8	15,1	234	21,0	12,0	16,8	5.429	3,4	37,8
Février	271	150	152	19,9	18,2	20,4	25,9	4,1	95	10,3		2,9	12,9	211	17,3	12,2	18,6	4.844	4,5	41,6
Mars	322	166	202	23,0	20,8	18,4	28,9	4,1	94	10,0		—	13,2	191	18,8	14,4	18,3	4.990	5,0	45,1
Avril	356	146	247	21,0	18,8	18,8	26,3	3,8	118	13,2		—	11,3	180	21,8	13,4	14,2	4.798	4,0	40,5
Mai	380	134	272	23,8	21,7	15,0	25,0	3,8	192	14,4		—	11,9	159	20,4	15,6	12,6	3.947	3,3	34,7
Juin	372	143	258	23,2	21,2	16,7	28,9	4,7	226	13,7		—	10,0	122	24,7	15,8	20,9	4.622	3,2	34,9
Juillet	358	131	276	22,0	19,9	8,0	22,8	3,2	230	12,9		—	13,3	88	29,6	14,6	16,4	4.448	3,4	32,2
Août	375	134	334	23,8	19,0	17,5	23,6	3,8	211	14,5		0,2	15,2	51	22,2	15,0	12,0	3.992	2,9	25,8
Septembre	368	157	294	23,9	21,5	21,3	28,5	4,3	226	15,0		1,0	13,4	20	23,8	14,4	15,3	4.408	3,4	36,6
Octobre	365	162	276	24,0	22,0	29,0	23,1	4,0	213	12,5		143,9	27,7	116	23,9	13,7	28,8	5.195	3,4	43,0
Novembre	325	p144	p169	21,9	19,9	17,4	24,3	3,6	p171	p10,7		244,5	31,2	262	21,2	11,5	17,6	4.165		
Décembre	303								p3,8			92,2	21,9	303	22,0	12,0	15,4	4.974		

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux miniques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minique d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprotts et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *
(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations (5)	Exportations (6)	Solde importation exportation (7) = (6) - (5)	Total énergie absorbée par les réseaux (8) = (4) + (7)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels (3)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)						
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	498	5,5	2,2	3,3	441
1956 Moyenne	36,1	508	443	987	28,9	22,3	6,6	994
1957 Moyenne	36,3	556	459	1.051	24,6	33,2	- 8,6	1.042
1957 Septembre	35,6	547	446	1.029	18,9	16,6	2,3	1.032
Octobre	40,5	605	527	1.172	14,4	47,4	-33,0	1.139
Novembre	39,7	615	508	1.163	11,6	71,2	-59,6	1.103
Décembre	44,2	661	536	1.241	10,4	82,7	-72,3	1.169
1958 Janvier	46,0	655	540	1.241	13,0	81,3	-68,3	1.173
Février	37,3	546	453	1.036	19,6	23,8	- 4,2	1.032
Mars	40,8	581	484	1.106	20,9	17,5	3,4	1.110
Avril	34,4	538	449	1.021	16,8	11,3	5,5	1.026
Mai	36,0	499	422	957	43,1	17,0	26,1	983
Juin	31,7	502	415	949	28,6	3,8	24,8	974
Juillet	24,7	488	389	902	27,9	4,0	23,9	926
Août	32,0	499	417	948	38,4	18,4	20,0	968
Septembre	33,6	546	460	1.040	19,1	21,3	- 2,2	1.038
Octobre	40,9	578	492	1.111	19,0	7,2	11,8	1.122
Novembre	39,6	546	456	1.042	23,0	9,0	14,0	1.056

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1956 : 163; au début de l'année 1957 : 158; au début de l'année 1958 : 160.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

VI. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) 1
(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1956 Moyenne	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	- 5,36	182
1957 Moyenne	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	- 5,51	180
1957 Septembre	0,27	169,17	100,12	17,23	187	0,78	5,92	- 5,14	182
Octobre	0,26	177,36	107,56	18,80	196	0,82	6,43	- 5,61	191
Novembre	0,21	170,98	99,94	18,76	190	0,84	6,79	- 5,95	184
Décembre	0,24	181,92	103,78	20,65	203	0,92	7,80	- 6,88	196
1958 Janvier	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	- 6,96	199
Février	0,21	159,54	90,78	18,24	178	0,81	6,90	- 6,09	172
Mars	0,24	178,37	101,33	20,66	199	0,93	7,65	- 6,72	193
Avril	0,23	168,81	96,39	16,16	185	0,86	7,21	- 6,35	179
Mai	0,24	169,93	99,72	14,30	184	0,73	6,55	- 5,83	179
Juin	0,24	167,00	98,30	14,01	181	0,67	6,68	- 6,01	175
Juillet	0,25	158,24	94,47	13,65	172	0,68	5,64	- 4,96	167
Août	0,25	168,76	103,41	12,74	182	0,73	3,76	- 3,03	179
Septembre	0,24	173,46	104,76	14,68	188	0,68	6,46	- 5,78	183
Octobre	0,22	178,87	106,45	15,28	194	0,69	6,84	- 6,15	188
Novembre	0,21	167,81	97,85	16,86	185	0,66	6,21	- 5,55	179

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillement					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie			Parf.	
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Annages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électroscité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1957 Décembre	173	166	194	167	175	94	150	120	192	160	112	128	119	153	324	181	288	320	233	246	168	254
1958 Janvier	129	141	137	141	140	112	111	91	164	124	146	124	136	118	281	146	137	119	121	121	108	55
Février	110	130	130	127	130	102	73	66	106	90	111	127	118	122	190	133	119	101	101	101	102	56
Mars	135	156	158	149	156	132	145	110	132	122	137	157	146	133	197	144	141	127	117	119	119	65
Avril	138	149	152	148	150	118	192	138	145	137	138	155	146	130	184	139	141	138	121	124	129	81
Mai	143	150	153	141	150	114	195	149	164	147	140	156	148	133	205	146	142	120	118	118	129	86
Juin	131	126	114	143	123	115	177	133	176	144	115	142	127	123	199	136	151	104	103	103	126	104
Juillet	145	119	124	161	125	114	203	151	217	165	130	146	137	138	253	158	159	123	117	118	150	136
Août	124	122	115	156	123	71	134	106	137	112	114	119	116	132	199	143	153	127	222	208	134	83
Septembre	128	125	122	150	126	107	130	111	146	124	116	132	124	133	234	150	146	121	214	200	123	56
Octobre	146	145	133	160	143	118	224	166	173	160	111	126	118	130	286	156	148	141	134	135	127	117
Novembre	153	137	143	148	140	106	173	118	171	144	106	109	108	116	276	143	154	294	161	181	116	414
Décembre	187	170	193	186	179	102	166	134	219	179	112	130	120	164	353	196	323	324	258	267	181	300

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.
* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1957 Décembre	122	89	128	147	117	159	143	133	117	137	129	195	127	129	128	p132	170	150
1958 Janvier	130	92	128	136	102	149	129	152	94	118	71	115	99	130	p101	p 97	p135	130
Février	78	49	58	120	100	127	120	128	101	100	82	127	100	114	79	p 67	p122	p122
Mars	p156	102	96	133	113	139	129	179	106	120	91	138	116	134	97	p 99	p135	p135
Avril	p192	134	125	126	110	134	118	146	101	118	87	127	119	113	105	p127	p141	p125
Mai	p186	121	102	136	111	140	117	120	105	129	100	132	139	180	116	p143	p133	139
Juin	p141	77	110	127	108	132	104	119	99	144	111	127	127	159	108	p145	p142	p125
Juillet	p137	98	156	131	107	141	97	168	104	117	173	140	127	142	p140	p116	p152	p131
Août	p 89	65	63	124	107	134	86	116	103	123	148	128	123	138	76	p106	p150	125
Septembre	p100	88	86	127	107	134	104	182	110	120	228	121	116	132	104	p101	p143	129
Octobre	p151	154	108	136	115	141	132	161	119	130	196	139	126	138	119	p126	p140	129
Novembre	124	87	90	125	101	132	114	133	135	127	112	149	109	115	p105	p141	p127	128
Décembre	p125	82	134												146	p126	p164	160

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66 (Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1957 Moyenne	15,8	49,7	822	755
1958 Moyenne	16,1	46,7	873	739
1958 Janvier	14,3	31,9	898	779
Février	11,7	26,0	706	611
Mars	12,7	36,9	801	627
Avril	12,5	48,1	927	796
Mai	13,1	42,7	886	756
Juin	17,4	57,1	903	832
Juillet	13,9	48,0	1.020	743
Août	16,1	61,9	807	713
Septembre	21,9	55,2	970	800
Octobre	23,8	59,4	904	771
Novembre	19,5	48,6	696	674
Décembre	16,8	45,0	962	765
1959 Janvier	16,3	38,5	765	802

III. — ABATTAGES DANS LES 67 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1957 Moyenne	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1958 Moyenne	20,8	2,6	9,6	33,9	4,8
1957 Décembre	19,3	3,4	7,8	33,9	8,6
1958 Janvier	20,0	3,1	8,2	31,9	8,0
Février	17,1	2,7	7,4	29,4	5,3
Mars	19,2	2,4	8,8	33,4	5,1
Avril	22,1	2,2	11,3	34,2	4,7
Mai	20,0	2,1	10,4	32,0	2,6
Juin	19,1	2,2	10,5	33,7	1,9
Juillet	21,1	2,4	10,4	34,1	2,0
Août	19,4	2,3	9,4	32,9	1,8
Septembre	22,5	2,6	10,1	36,9	2,5
Octobre	23,3	2,7	9,8	36,8	6,3
Novembre	22,3	2,9	8,4	32,6	8,7
Décembre	24,0	3,5	10,4	39,4	8,6

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1956 Moyenne	334	628	135	1.097	1.053	44	96
1957 Moyenne	351	614	96	1.061	1.060	1	100
1957 Septembre	369	591	91	1.051	1.060	- 9	101
Octobre	332	647	96	1.075	1.067	8	99
Novembre	327	602	90	1.019	1.076	- 57	106
Décembre	366	607	100	1.073	1.134	- 61	106
1958 Janvier p	343	552	102	997	1.138	-141	114
Février p	302	514	93	909	1.077	-168	118
Mars p	339	566	96	1.001	1.121	-120	112
Avril p	358	539	108	1.005	1.095	- 90	109
Mai p	375	527	93	995	1.085	- 90	109
Juin p	368	523	103	994	1.088	- 94	109
Juillet p	503	493	237	1.233	1.110	123	90
Août p	457	485	234	1.176	1.079	97	92
Septembre p	407	529	237	1.173	1.092	81	93
Octobre p	377	582	244	1.203	1.130	73	94
Novembre p	357	535	240	1.132	1.072	60	95

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie ¹

c) Statistique du trafic

1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1956 Moyenne	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1957 Moyenne	260	89	68	328	20,9	713	5.558	167	255	126	548
1957 Septembre	256	82	62	318	20,6	695	5.403	163	259	105	527
Octobre	290	90	68	358	21,5	707	6.077	189	279	110	577
Novembre	260	85	66	326	22,1	722	5.693	172	260	111	543
Décembre	234	84	67	301	21,6	726	5.227	142	260	124	527
1958 Janvier p	229	80	65	294	p23,5	p754	5.157	133	270	119	522
Février p	208	67	61	269	p21,2	p683	4.603	118	236	107	461
Mars p	224	68	65	299	p21,9	p709	4.919	126	256	115	497
Avril p	217	64	60	277	p22,3	p750	4.824	128	258	103	489
Mai p	212	66	64	276	p22,7	p782	4.638	127	238	100	465
Juin p	211	62	63	274	p20,8	p726	4.651	127	236	107	470
Juillet p	198	61	64	262	p20,6	p823	4.460	116	233	107	456
Août p	198	62	58	256	p20,0	p773	4.447	125	221	96	442
Septembre p	212	62	63	275	p22,7	p771	4.805	131	244	112	487
Octobre p	234	67	71	305	p23,3	p779	5.297	145	260	121	526
Novembre p	210	64	63	273	p21,3	p694	4.908	133	233	116	482

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1956 Moyenne	577	5.874	181	2.306	83	980	918	1.016	25	298	67
1957 Moyenne	548	5.558	159	2.248	73	966	876	870	22	276	68
1957 Septembre ...	527	5.403	80	2.089	68	1.035	843	914	25	283	66
Octobre	577	6.077	412	2.263	80	1.082	915	950	17	290	68
Novembre	543	5.693	455	2.183	74	1.018	783	841	16	262	62
Décembre	527	5.226	168	2.140	80	983	825	677	17	279	57
1958 Janvier	522	5.157	105	2.091	81	1.045	759	686	16	317	57
Février	461	4.603	95	1.778	73	906	674	676	14	332	55
Mars	497	4.919	133	1.800	78	985	780	739	15	330	59
Avril	489	4.824	113	1.747	73	984	718	838	15	258	68
Mai	465	4.638	103	1.779	60	911	678	818	13	216	60
Juin	470	4.651	91	1.739	61	923	698	803	13	250	73
Juillet	456	4.460	92	1.703	60	931	634	693	11	258	78
Août	442	4.447	64	1.701	54	935	641	741	10	236	65
Septembre ...	487	4.805	83	1.753	59	998	769	791	15	272	65
Octobre	526	5.297	456	1.862	64	993	793	768	11	282	68
Novembre	482	4.908	498	1.793	60	919	659	680	11	223	65

B. — Service interne belge

Périodes	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II
											Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
(milliers de tonnes)											
1956 Moyenne	3.055	86	1.591	30	175	334	682	4	138	15	965
1957 Moyenne	2.866	76	1.570	27	153	311	574	2	133	20	797
1957 Septembre ...	2.802	27	1.463	25	159	342	620	10	135	21	666
Octobre	3.286	304	1.622	26	179	342	653	1	141	18	1.567
Novembre	3.052	320	1.548	24	147	276	577	1	142	17	1.735
Décembre	2.579	67	1.487	26	138	278	438	1	131	13	654
1958 Janvier	2.464	24	1.421	29	122	277	449	1	127	14	454
Février	2.201	18	1.230	25	112	236	443	1	123	13	397
Mars	2.351	22	1.277	22	130	256	487	1	138	18	454
Avril	2.304	20	1.224	22	120	215	556	1	123	23	476
Mai	2.287	19	1.236	19	111	205	567	1	108	21	487
Juin	2.266	21	1.172	19	120	226	548	1	130	29	467
Juillet	2.079	24	1.133	14	123	175	456	1	120	33	400
Août	2.238	20	1.202	16	125	230	506	2	114	23	400
Septembre ...	2.326	26	1.196	19	127	269	535	6	127	21	514
Octobre	2.609	295	1.272	18	122	245	502	1	134	20	1.253
Novembre	2.445	323	1.206	17	126	202	434	1	120	16	1.316

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
				chargés	sur lest							
1957 Moyenne	1.325	3.296	1.828	1.116	204	1.227	4.109	1.925	753	4.014	1.890	1.167
1958 Moyenne	1.357	3.545		1.166	190		4.208	2.063	807	4.091	2.018	1.139
1957 Décembre	1.367	3.560	1.820	1.122	205	1.067	4.276	2.011	690	4.012	1.893	1.157
1958 Janvier	1.310	3.432	1.905	1.155	188	1.275	4.338	2.076	724	4.265	2.029	1.277
Février	1.292	3.318	1.639	1.102	169	1.232	3.919	1.906	771	3.760	1.842	1.103
Mars	1.435	3.586	1.651	1.242	198	1.223	4.371	2.116	872	4.318	2.099	1.233
Avril	1.315	3.384	1.716	1.183	164	1.194	4.067	1.947	723	4.103	1.965	1.092
Mai	1.333	3.568	1.513	1.132	178	1.174	3.954	1.848	693	3.788	1.771	1.014
Juin	1.376	3.505	1.810	1.210	170	1.011	4.316	2.002	712	4.057	1.892	1.088
Juillet	1.438	3.789	1.639	1.227	193	1.117	4.234	2.063	795	4.239	2.106	1.199
Août	1.339	3.747	1.740	1.117	192	1.183	4.000	2.007	778	3.840	1.906	1.100
Septembre	1.331	3.555	1.905	1.110	200	1.198	4.420	2.230	919	4.221	2.127	1.115
Octobre	1.407	3.712	1.840	1.180	214	1.433	4.457	2.259	923	4.326	2.253	1.192
Novembre	1.390	3.570	1.840	1.112	278	1.433	4.118	2.082	891	4.099	2.080	1.125
Décembre	1.316	3.378		1.140	202		4.305	2.220	884	4.080	2.145	1.126

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
1957 Moyenne	213	171	209	213	171	79	154	96
1958 Moyenne	219	163		217	156			
1957 Décembre	192	160	143	189	159	62	97	64
1958 Janvier	204	168	188	207	155	91	93	67
Février	184	172	147	163	145	66	122	92
Mars	250	189	146	246	151	58	118	68
Avril	188	147	79	187	125	136	118	83
Mai	191	131	194	194	146	56	126	91
Juin	175	132	136	179	146	41	126	84
Juillet	232	210	193	220	195	102	113	71
Août	253	177	171	243	159	26	117	49
Septembre	251	178	245	261	186	181	163	90
Octobre	231	169	208	228	165	69	134	61
Novembre	262	152		247	165			
Décembre	207	135		226	134			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur				Importations				Exportations				Ensemble des trafics		
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1956 Moyenne	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186,0	89,5	79,2	19,7	374,4
1957 Moyenne	7.130	3.866	3.148	707	14.851	1.936	1.419	1.110	177	4.642	189,4	94,8	73,6	25,6	383,4
1957 Septembre	7.005	3.955	3.187	721	14.868	1.907	1.402	1.102	183	4.594	188,0	94,0	72,7	26,8	381,5
Octobre	8.070	4.042	3.361	913	16.386	2.202	1.444	1.194	234	5.074	210,1	95,7	75,9	34,0	415,7
Novembre	7.228	3.549	2.795	830	14.402	1.976	1.261	951	208	4.396	187,5	81,7	59,2	30,2	358,6
Décembre	7.234	3.384	2.607	785	14.010	2.057	1.219	919	196	4.391	200,0	82,6	60,0	26,9	369,5
1958 Janvier	6.841	3.142	2.499	756	13.238	1.938	1.127	871	193	4.129	190,4	75,4	58,5	26,8	361,1
Février	5.861	2.833	2.297	572	11.563	1.654	1.023	804	147	3.628	159,3	64,8	54,9	20,3	299,3
Mars	6.773	3.627	2.803	734	13.937	1.876	1.287	940	191	4.294	185,4	86,3	69,0	27,3	368,0
Avril	6.932	3.682	2.638	713	13.965	1.819	1.233	876	184	4.162	176,7	84,4	59,8	25,8	346,7
Mai	6.770	3.867	2.872	622	14.131	1.840	1.345	944	161	4.290	175,4	89,5	66,1	24,0	355,0
Juin	7.283	3.819	3.012	579	14.693	1.872	1.337	976	142	4.327	182,5	92,1	72,2	20,5	367,3
Juillet	6.490	3.930	2.722	460	13.602	1.750	1.371	923	121	4.165	168,6	94,9	66,9	17,4	347,8
Août	6.545	3.984	2.720	448	13.697	1.855	1.345	898	115	4.213	184,4	89,2	65,7	16,1	355,4
Septembre	7.205	4.033	3.031	629	14.898	1.922	1.384	994	162	4.462	189,2	98,9	73,8	23,2	385,1

COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimiq- ues	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1956 Moyenne	1.807	191	3.046	1.519	143	732	3.203	2.376	579	39	13.635	2.982		
1957 Moyenne	1.783	215	3.153	1.848	138	837	3.192	2.429	677	30	14.302	3.033		
1958 Janvier	1.819	221	2.756	1.804	86	853	2.810	2.388	550	31	13.318	2.900		
Février	1.680	195	2.100	1.601	116	850	2.539	2.501	657	28	12.267	2.888		
Mars	1.774	213	2.279	1.667	111	1.010	2.975	2.758	903	33	13.723	2.927		
Avril	1.737	230	2.266	1.705	216	878	2.791	2.982	806	27	13.638	2.999		
Mai	1.832	229	2.211	1.521	88	830	2.514	2.408	729	25	12.388	2.794		
Juin	1.667	234	2.109	1.717	104	818	2.392	2.264	669	24	11.998	2.608		
Juillet	1.693	215	2.227	1.564	100	773	2.709	2.640	700	21	12.642	2.668		
Août	1.575	184	2.204	1.823	108	719	2.355	1.772	654	22	11.416	2.367		
Septembre ...	1.612	233	2.367	1.904	123	897	3.054	2.222	810	24	13.246	2.563		
Octobre	1.826	248	2.675	1.876	101	882	3.270	2.514	833	34	14.259	2.717		
Novembre	1.646	214	2.494	1.678	118	815	2.960	2.235	658	36	12.854	2.710		
Décembre ... p											13.628	2.801		
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	518	26	907	807	90	854	7.744	1.511	560	160	13.177	5.169	- 458	96,6
1957 Moyenne	472	35	918	865	77	918	7.635	1.601	596	158	13.275	5.503	- 1.027	92,8
1958 Janvier	521	40	787	960	69	1.034	8.001	2.073	504	184	14.173	6.031	+ 855	106,4
Février	496	33	736	825	69	1.036	6.859	1.692	554	166	12.466	5.705	+ 199	101,6
Mars	535	33	821	783	72	1.116	7.173	1.677	603	163	12.976	5.682	- 747	94,6
Avril	568	36	721	757	62	1.082	6.975	1.965	620	155	12.941	5.663	- 697	94,9
Mai	463	33	676	751	47	903	6.850	1.664	545	157	12.089	5.475	- 299	97,6
Juin	527	43	677	752	52	758	5.994	1.739	555	141	11.238	5.745	- 760	93,7
Juillet	647	40	610	766	50	995	6.818	2.019	583	134	12.662	5.334	+ 20	100,2
Août	500	39	504	843	53	798	5.586	1.232	562	150	10.267	4.660	- 1.149	90,0
Septembre ...	620	35	728	798	54	1.076	7.240	1.606	726	167	13.050	5.163	- 196	98,6
Octobre	713	40	785	811	44	922	7.747	1.650	672	173	13.755	5.622	- 504	96,5
Novembre	760	37	714	716	37	813	7.089	1.542	628	151	12.487	5.453	- 367	97,1
Décembre ... p											13.180	5.327	- 448	96,7
1959 Janvier											13.270	5.732		
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1956 Moyenne	285	17,4	2.444	1.459	11,2	145	160	42,1	5,8	2,0	4.572			
1957 Moyenne	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1958 Janvier	305	12,2	2.299	1.622	6,9	150	141	49,4	5,8	1,3	4.592			
Février	259	10,8	2.202	1.418	9,3	177	128	35,8	6,1	1,1	4.247			
Mars	302	12,1	2.427	1.533	8,9	212	144	39,5	7,5	1,3	4.688			
Avril	277	47,0	2.355	1.520	18,7	144	134	43,4	7,8	1,0	4.548			
Mai	331	11,9	2.365	1.396	6,7	130	137	49,7	7,1	1,0	4.434			
Juin	288	12,3	2.389	1.578	8,8	150	129	37,7	7,2	1,0	4.601			
Juillet	278	11,4	2.622	1.499	8,0	135	133	43,5	7,5	0,8	4.738			
Août	275	10,0	2.546	1.690	8,6	125	131	29,7	6,6	1,0	4.823			
Septembre ...	266	12,2	2.738	1.741	10,6	160	161	50,1	8,0	0,9	5.148			
Octobre	371	52,0	2.654	1.739	8,5	145	179	37,8	8,3	1,3	5.195			
Novembre	344	10,2	2.459	1.567	10,2	149	155	40,5	6,7	1,5	4.743			
Décembre ... p											4.865			
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	70	2,2	490	704	6,0	332	839	30,4	5,7	69,8	2.549			
1957 Moyenne	52	2,2	466	633	5,3	346	822	26,9	5,8	52,5	2.412			
1958 Janvier	66	1,4	307	684	4,7	376	802	38,5	5,0	65,1	2.350			
Février	60	1,7	290	571	4,9	407	757	29,4	5,0	59,0	2.185			
Mars	67	2,3	365	554	5,1	438	769	26,4	6,0	60,5	2.284			
Avril	93	2,1	377	492	4,7	417	797	44,0	6,2	52,4	2.285			
Mai	59	1,5	403	525	3,5	343	788	28,0	5,1	51,7	2.208			
Juin	72	2,4	367	494	4,2	270	665	25,3	5,6	50,5	1.956			
Juillet	89	1,9	502	527	3,9	382	779	38,9	6,1	44,5	2.374			
Août	60	1,6	436	599	4,3	314	702	19,3	5,3	61,4	2.203			
Septembre ...	85	1,4	537	548	4,3	428	831	21,3	7,5	55,1	2.519			
Octobre	126	1,3	455	557	3,2	359	846	42,3	6,7	56,4	2.453			
Novembre	142	1,5	454	507	3,0	308	794	23,1	6,4	51,9	2.290			
Décembre ... p											2.474			
1959 Janvier											2.315			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1958 Janvier	141	252	393	115	89	204	2.761	2.142	4.903
Février	138	274	412	116	88	204	2.780	2.119	4.899
Mars	141	315	456	111	93	204	3.329	2.778	6.109
Avril	130	254	384	104	71	175	2.283	1.568	3.851
Mai	125	245	370	99	68	167	2.177	1.491	3.668
Juin	129	243	372	97	62	159	2.907	1.877	4.784
Juillet	119	232	351	98	52	150	2.256	1.193	3.449
Août	127	219	346	97	49	146	2.810	1.414	4.224
Septembre	129	214	343	99	54	153	2.381	1.293	3.674
Octobre	133	218	351	105	63	168	2.415	1.461	3.876
Novembre ¹	163	257	420	128	67	195	3.722	1.947	5.669
Décembre				152	101	253			
1959 Janvier				170	147	317			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Province									
		Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
(milliers)											

Moyenne journalière par mois

1958 Février	24	204,0	39,9	28,0	34,4	46,6	18,1	17,7	10,2	4,1	5,0
Mars	30	203,6	41,7	26,5	33,4	46,3	19,7	17,9	10,7	3,2	4,2
Avril	22	174,9	35,5	20,9	27,9	42,0	21,6	16,1	7,4	0,8	2,7
Mai	22	166,5	32,8	19,5	26,9	41,0	22,0	14,4	7,0	0,5	2,4
Juin	30	159,0	32,3	20,7	23,9	40,0	20,0	13,3	6,0	0,5	2,3
Juillet	23	149,9	31,1	21,0	23,0	38,0	15,1	12,5	6,4	0,5	2,3
Août	29	145,7	30,0	20,0	20,3	35,7	16,7	13,3	7,0	0,6	2,1
Septembre	24	153,0	32,1	19,4	21,8	34,6	21,0	13,4	8,0	0,6	2,1
Octobre	23	168,4	34,9	20,8	24,9	36,7	24,6	14,3	9,1	0,8	2,3
Novembre ¹	29	195,5	41,6	28,3	31,3	41,7	22,2	15,9	10,5	1,2	2,8
Décembre	22	252,7	51,1	36,2	43,4	54,1	26,1	19,6	14,7	3,3	4,2
1959 Janvier	24	317,4	61,0	45,4	53,1	62,9	37,1	24,0	22,5	5,0	6,4

Moyenne journalière par semaine

1959 Janvier 4 au 10	6	287,2	56,4	41,9	45,4	58,8	31,0	22,2	21,4	4,7	5,4
11 au 17	6	342,8	67,0	50,1	52,2	70,4	40,2	25,2	24,6	5,5	7,6
18 au 24	6	309,5	60,3	45,5	46,5	61,3	37,6	24,3	22,2	5,3	6,5
25 au 31	6	329,9	60,3	44,1	68,4	61,1	39,6	24,1	21,9	4,4	6,0
Février 1 au 7	6	359,4	64,8	49,4	74,7	67,5	42,5	25,6	23,7	4,7	6,5
8 au 14	6	365,6	69,8	50,7	76,5	70,5	37,8	25,5	23,9	4,2	6,7

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1957 Moyenne	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9
1958 Moyenne ¹	132,3	48,6	180,9	81,3	28,5	109,8	51,0	20,1	71,1
1958 Janvier	153,3	50,7	204,0	85,5	29,5	115,0	67,8	21,2	89,0
Février	153,4	50,6	204,0	86,6	29,4	116,0	66,8	21,2	88,0
Mars	153,0	50,6	203,6	82,6	28,4	111,0	70,4	22,2	92,6
Avril	123,8	51,1	174,9	76,1	27,4	103,5	47,7	23,7	71,4
Mai	116,6	49,9	166,5	71,5	27,3	98,8	45,1	22,6	67,7
Juin	111,3	47,7	159,0	70,6	26,1	96,7	40,7	21,6	62,3
Juillet	106,2	43,7	149,9	73,0	25,1	98,1	33,2	18,6	51,8
Août	105,4	40,3	145,7	72,0	24,9	96,9	33,4	15,4	48,8
Septembre	112,7	40,3	153,0	73,2	25,9	99,1	39,5	14,4	53,9
Octobre	123,4	45,0	168,4	76,2	28,7	104,9	47,2	16,3	63,5
Novembre ¹	143,2	52,3	195,5	95,0	33,4	128,4	48,2	18,9	67,1
Décembre	189,5	63,2	252,7	115,2	36,3	151,5	74,3	26,9	101,2
1959 Janvier	254,1	63,3	317,4	130,9	38,9	169,8	123,2	24,4	147,6

¹ Dans ces chiffres ne sont pas compris les chômeurs dont l'interruption de travail résulte de l'incidence des grèves dans les secteurs gaz et électricité.

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1957 Novembre	6,1	0,5	1,0	0,6	3,1	2,1	14,5	3,0	9,0	1,0	0,5	0,5	8,7	4,5	1,5	3,7	6,0	—	—	4,2	2,3	0,2	6,3	0,6	79,9
1957 Décembre	8,5	0,6	1,1	0,8	4,4	1,8	20,3	4,1	10,7	1,1	0,6	0,6	10,6	5,9	1,8	4,7	6,8	—	—	4,1	2,4	0,2	6,5	0,6	98,2
1958 Janvier	9,5	0,6	1,1	1,0	5,3	1,7	25,7	4,8	12,9	1,3	0,7	0,6	12,4	7,0	1,9	5,6	8,1	—	—	4,4	2,6	0,3	6,8	0,7	115,0
1958 Février	9,5	0,6	1,2	1,1	5,4	1,6	26,1	4,8	13,3	1,3	0,7	0,6	12,9	6,0	2,0	5,8	8,2	—	—	4,4	2,5	0,3	7,0	0,7	116,0
1958 Mars	8,7	0,5	1,3	1,0	4,8	1,8	24,0	4,6	13,7	1,3	0,7	0,7	13,2	5,0	2,1	5,9	7,9	—	—	3,9	2,5	0,2	6,5	0,7	111,0
1958 Avril	7,9	0,5	1,4	1,0	2,7	2,3	20,4	4,6	14,2	1,4	0,7	0,5	13,4	4,7	2,1	5,7	7,6	—	—	3,1	2,4	0,2	6,0	0,7	103,5
1958 Mai	5,1	0,5	1,4	0,9	2,2	2,1	19,0	4,8	14,5	1,4	0,7	0,5	13,7	4,9	2,1	5,3	7,6	—	—	2,9	2,3	0,2	5,9	0,8	98,8
1958 Juin	5,2	0,5	1,3	0,8	2,2	2,0	18,0	5,0	15,1	1,4	0,7	0,5	13,4	5,1	2,1	4,4	7,5	—	—	2,4	2,3	0,2	5,8	0,8	96,7
1958 Juillet	6,7	0,6	1,5	0,8	2,1	2,0	18,1	5,1	15,6	1,4	0,6	0,6	13,3	5,3	2,2	4,0	7,3	—	—	1,7	2,4	0,2	5,9	0,7	98,1
1958 Août	5,5	0,6	1,9	0,8	2,2	1,9	17,8	5,2	15,9	1,3	0,6	0,6	12,8	5,3	2,0	4,0	7,5	—	—	1,7	2,4	0,2	6,0	0,7	96,9
1958 Septembre	4,9	0,6	1,9	0,9	2,9	1,6	17,4	5,2	17,3	1,4	0,6	0,6	12,6	5,2	2,0	4,0	7,7	—	—	2,8	2,3	0,2	6,4	0,7	99,2
1958 Octobre	3,2	0,6	1,9	0,9	4,0	1,4	18,5	5,6	18,7	1,4	0,7	0,7	13,0	5,3	2,1	4,4	8,1	—	—	4,0	2,5	0,3	7,1	0,6	105,0
1958 Novembre	7,1	0,6	2,3	1,0	5,1	1,4	24,2	6,7	21,6	1,6	0,8	0,8	14,2	6,3	2,3	5,4	9,4	—	—	5,5	2,8	0,4	8,2	0,7	128,4
Chômeurs partiels et accidentels																									
1957 Novembre	0,7	0,5	0,6	0,2	0,8	0,6	3,7	0,8	3,7	0,5	0,1	0,1	8,6	6,7	2,3	1,1	1,6	5,6	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	39,0
1957 Décembre	1,5	0,7	0,7	1,0	1,3	0,4	32,3	3,3	6,3	0,7	0,5	0,1	16,4	11,4	3,3	1,9	3,1	5,5	0,1	0,4	0,4	0,0	0,2	0,1	91,6
1958 Janvier	1,3	1,5	0,7	2,0	1,4	0,3	31,5	3,3	6,7	0,5	0,3	0,2	15,7	8,9	1,8	1,8	3,6	6,3	0,2	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	89,0
1958 Février	1,6	1,4	0,6	2,2	1,6	0,4	28,9	3,1	7,3	0,5	0,4	0,2	18,4	7,0	1,9	2,0	3,6	5,8	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	88,0
1958 Mars	1,1	1,2	4,4	1,5	1,4	0,8	29,1	2,8	7,5	0,6	0,5	0,2	19,7	6,0	2,5	2,4	3,3	6,2	0,4	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	92,6
1958 Avril	0,6	0,4	10,3	0,8	0,8	1,7	4,0	1,5	7,5	1,0	0,7	0,3	20,5	6,3	3,2	2,0	2,2	6,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	71,4
1958 Mai	0,5	0,3	10,3	0,7	0,6	1,4	3,1	1,5	7,5	0,7	0,5	0,2	20,7	5,7	3,3	1,7	2,1	5,9	0,3	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	67,7
1958 Juin	1,5	0,3	8,4	0,4	0,6	0,9	2,9	1,5	6,8	0,8	0,4	0,2	17,0	6,7	3,8	1,5	2,1	5,3	0,5	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	62,3
1958 Juillet	0,7	0,3	5,3	0,2	0,7	1,0	2,5	1,4	6,0	0,5	0,4	0,1	16,1	6,1	2,5	1,4	1,8	3,9	0,4	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0	51,8
1958 Août	0,8	0,3	7,1	0,2	0,6	0,8	2,6	1,3	6,1	0,6	0,4	0,2	13,3	5,2	1,5	1,1	1,6	4,1	0,3	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	48,8
1958 Septembre	0,7	0,3	12,4	0,2	0,6	0,5	2,9	1,5	6,0	0,9	0,4	0,1	11,9	4,8	1,5	1,1	1,7	4,8	0,9	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	53,8
1958 Octobre	0,8	0,4	15,7	0,3	0,8	0,5	4,0	2,2	7,3	0,7	0,4	0,1	12,5	5,7	2,1	1,4	2,0	5,1	0,7	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	63,4
1958 Novembre	0,8	0,3	11,2	0,4	0,8	0,6	5,7	3,0	9,1	0,8	0,4	0,1	13,1	7,4	2,7	1,7	2,3	5,1	0,8	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	67,1
Total des chômeurs contrôlés																									
1957 Novembre	6,7	1,0	1,5	0,8	3,9	2,7	18,3	3,9	12,7	1,5	0,6	0,6	17,2	11,2	3,9	4,8	7,6	5,6	0,1	4,5	2,5	0,2	6,5	0,6	118,9
1957 Décembre	10,0	1,3	1,8	1,8	5,7	2,2	52,6	7,4	17,0	1,8	1,1	0,7	27,0	17,3	5,1	6,6	9,9	5,5	0,1	4,5	2,8	0,2	6,7	0,7	189,8
1958 Janvier	10,8	2,1	1,8	3,0	6,7	2,0	57,2	8,1	19,6	1,8	1,0	0,8	28,1	15,9	3,7	7,4	11,7	6,3	0,2	4,8	2,9	0,3	7,1	0,7	204,0
1958 Février	11,1	2,0	1,8	3,3	7,0	2,0	55,0	7,9	20,6	1,8	1,1	0,8	31,3	13,0	3,9	7,8	11,8	5,8	0,2	4,7	2,8	0,3	7,3	0,7	204,0
1958 Mars	9,8	1,7	5,7	2,5	6,2	2,6	53,1	7,4	21,2	1,9	1,2	0,9	32,9	11,0	4,6	8,3	11,2	6,2	0,4	4,2	2,9	0,2	6,8	0,7	203,6
1958 Avril	8,5	0,9	11,7	1,8	3,5	4,0	24,4	6,1	21,7	2,4	1,4	0,8	33,9	11,0	5,3	7,7	9,8	6,3	0,5	3,4	2,7	0,2	6,2	0,7	174,9
1958 Mai	5,6	0,8	11,7	1,6	2,8	3,5	22,1	6,3	22,0	2,1	1,2	0,7	34,4	10,6	5,4	7,0	9,7	5,9	0,3	3,2	2,5	0,2	6,1	0,8	166,5
1958 Juin	6,7	0,8	9,7	1,2	2,8	2,9	20,9	6,5	21,9	2,2	1,1	0,7	30,4	11,8	5,9	5,9	9,6	5,3	0,5	2,6	2,6	0,2	6,0	0,8	159,0
1958 Juillet	7,4	0,9	6,8	1,0	2,8	3,0	20,6	6,5	21,6	1,9	1,0	0,7	29,4	11,4	4,7	5,4	9,1	3,9	0,4	1,8	2,7	0,2	6,0	0,7	149,9
1958 Août	6,3	0,9	9,0	1,0	2,8	2,7	20,4	6,5	22,0	1,9	1,0	0,8	26,1	10,5	3,5	5,1	9,1	4,1	0,3	1,9	2,7	0,2	6,2	0,7	145,7
1958 Septembre	5,6	0,9	14,3	1,1	3,5	2,1	20,3	6,7	23,3	2,3	1,0	0,7	24,5	10,0	3,5	5,1	9,4	4,8	0,9	3,0	2,5	0,2	6,6	0,7	153,0
1958 Octobre	4,0	1,0	17,6	1,2	4,8	1,9	22,5	7,8	26,0	2,1	1,1	0,8	25,5	11,0	4,2	5,8	10,1	5,1	0,7	4,3	2,7	0,3	7,3	0,6	168,4
1958 Novembre	7,9	0,9	13,5	1,4	5,9	2,0	29,9	9,7	30,7	2,4	1,2	0,9	27,3	13,7	5,0	7,1	11,7	5,1	0,8	5,8	3,1	0,4	8,4	0,7	195,5

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 31 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 30 novembre
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.997	3.144	3.096	3.213	3.130	3.284	2.868	3.107
Prêts au jour le jour	2.173	2.224	1.984	1.649	1.953	954	1.551	1.820
Banquiers	5.386	5.012	5.412	4.834	4.584	4.619	4.654	5.155
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.033	1.019	1.333	1.144	1.055	1.033	1.149	1.058
Autres valeurs à recevoir à court terme	5.066	4.904	4.717	4.456	4.923	4.730	4.739	5.427
Portefeuille-effets	48.173	49.487	49.950	49.373	49.874	48.210	50.859	52.704
a) Portefeuille commercial ²	16.997	16.750	16.493	16.252	16.479	14.852	17.326	18.100
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	16.885	17.824	18.220	18.085	18.664	18.480	18.794	19.533
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	14.291	14.913	15.237	15.036	14.731	14.878	14.739	15.071
Report et avances sur titres	1.110	1.075	1.064	1.054	1.047	1.235	1.230	1.221
Débiteurs par acceptations	8.752	9.140	9.533	9.362	9.239	9.230	9.531	9.979
Débiteurs divers	22.234	22.401	21.765	21.918	20.919	21.674	20.993	19.838
Portefeuille-titres	25.226	24.837	25.229	25.581	25.704	28.102	27.801	28.538
a) Valeurs de la réserve légale	317	317	321	336	336	336	336	336
b) Fonds publics belges	22.699	22.214	22.598	22.907	22.996	25.144	25.095	25.824
c) Fonds publics étrangers	78	83	81	60	91	91	91	96
d) Actions de banques	1.134	1.134	1.134	1.186	1.191	1.174	1.200	1.200
e) Autres titres	1.098	1.089	1.095	1.092	1.090	1.357	1.079	1.082
Divers	871	877	929	817	939	940	915	1.043
Capital non versé	6	6	6	6	6	6	6	6
Total disponible et réalisable ...	123.077	124.126	125.018	123.407	123.373	124.017	126.296	129.896
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	24	24	24	25	24	25	26	25
Immeubles	1.016	1.018	1.017	1.068	1.071	1.083	1.087	1.089
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	267	267	267	267	267
Créances sur filiales immobilisées ...	335	342	350	346	348	346	344	351
Matériel et mobilier	134	137	135	138	140	139	141	144
Total de l'immobilisé ...	1.776	1.788	1.793	1.844	1.850	1.860	1.865	1.876
Total général actif ...	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223	125.877	128.161	131.772
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	1.641	838	783	643	395	1.229	308	1.292
Emprunts au jour le jour	26	22	42	92	84	99	126	130
Banquiers	7.267	7.432	8.157	6.960	6.473	7.016	7.214	7.165
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.630	1.609	1.490	1.434	1.419	1.409	1.631	1.809
Acceptations	8.752	9.140	9.533	9.362	9.239	9.230	9.531	9.979
Autres valeurs à payer à court terme .	2.801	2.433	2.116	2.328	1.912	2.050	2.445	2.491
Créditeurs pour effets à l'encaissement	887	854	782	754	769	797	781	826
Dépôts et comptes courants	83.809	85.062	85.635	84.393	85.774	84.409	85.929	87.926
— Ancienne présentation :								
a) A vue et à un mois au plus ³ .	69.598	71.512	71.983	71.095	—	—	—	—
b) A plus d'un mois	14.211	13.550	13.652	13.298	—	—	—	—
— Nouvelle présentation :								
a) A vue	—	—	—	—	54.488	52.950	54.393	56.402
b) A un mois au plus	—	—	—	—	3.676	3.592	3.436	3.433
c) A plus d'un mois	—	—	—	—	12.159	12.387	12.474	12.160
d) A plus d'un an	—	—	—	—	1.152	1.176	1.150	1.227
e) A plus de deux ans	—	—	—	—	1.736	1.743	1.744	1.733
f) Carnets de dépôts	—	—	—	—	10.757	10.819	10.944	11.166
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	1.806	1.742	1.738	1.755
Obligations et bons de caisse	5.447	5.581	5.793	5.998	6.201	6.281	6.382	6.453
Montants à libérer sur titres et partic.	620	618	618	640	645	641	640	640
Divers	3.607	3.956	3.349	3.835	3.514	3.914	4.374	4.241
Total de l'exigible ...	116.487	117.545	118.298	116.439	116.425	117.075	119.361	122.952
C. Non exigible :								
Capital	4.985	4.984	4.985	5.110	5.090	5.133	5.141	5.141
Fonds indispos. par prime d'émission ...	140	140	140	182	193	195	194	194
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	321	321	325	340	340	340	340	340
Réserve disponible	2.845	2.849	2.990	3.098	3.097	3.056	3.048	3.067
Provisions	75	75	73	82	78	78	77	78
Total du non exigible ...	8.366	8.369	8.513	8.812	8.798	8.802	8.800	8.820
Total général passif ...	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223	125.877	128.161	131.772

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts parastatutaires s'élevait aux 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet, 31 août, 30 septembre, 31 octobre et 30 novembre 1958 respectivement à 9.401, 8.849, 7.899, 7.089, 6.593, 8.074, 6.365 et 5.271 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour le mois d'avril, mai, juin et juillet 1958, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.478, 10.483, 10.548 et 10.647 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
(millions de francs)

85²

	1959 8 janvier	1959 15 janvier	1959 22 janvier	1959 29 janvier	1959 5 février	1959 12 février	1959 19 février	1959 26 février
ACTIF								
Encaisse en or	63.487	62.420	62.401	62.398	62.399	62.399	62.287	61.384
Avoirs sur l'étranger	990	943	1.794	1.698	1.382	1.363	813	1.087
Devises étrangères et or à recevoir	280	280	280	280	280	280	280	280
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	7.806	7.969	6.992	6.992	6.944	6.944	6.944	6.944
b) pays membres de l'U.E.P.	1.229	—	—	—	—	—	—	—
c) pays membres de l'A.M.E.	53	60	69	70	40	43	55	65
d) autres pays	758	730	737	724	726	735	737	732
Débiteurs pour change et or, à terme ...	—	165	516	503	162	162	162	162
Effets commerciaux sur la Belgique	2.823	2.893	2.693	2.579	5.225	3.268	3.184	4.505
Avances sur nantissement	548	852	190	421	1.340	747	250	685
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	8.565	7.465	7.440	6.565	3.840	5.515	5.490	6.340
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	—	—	—	—	—	—	—	—
c) autres effets publics belges	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	636	651	663	671	658	672	691	690
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	2	1	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.243	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.379	2.379	2.379	2.418	2.427	2.466	2.466	2.466
Immeubles, matériel et mobilier	1.416	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.043	1.046	1.046	1.045	1.044	1.044	1.049	1.048
Divers	1.190	609	675	486	476	435	1.083	733
	127.448	124.116	123.529	122.504	122.597	121.727	121.144	122.775

PASSIF

Billets en circulation	116.629	115.231	114.204	113.809	115.155	114.076	113.292	114.121
Comptes courants :								
Compte ordinaire ...	24	4	4	17	25	8	19	6
Comptes Accord de Coop. Economique	—	—	—	—	—	—	—	—
Taxe exceptionnelle de conjunct. (Loi du 12-3-1957) ...	632	632	632	632	657	657	657	657
Banques à l'étranger : comptes ordin.	176	167	172	154	158	155	161	163
Comptes courants divers	3.768	2.614	2.720	2.131	1.276	1.488	1.552	2.267
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) pays membres de l'U.E.P.	148	—	—	—	—	—	—	—
b) pays membres de l'A.M.E.	169	211	237	222	172	193	272	348
c) autres pays	329	319	224	225	225	214	230	236
<i>Total des engagements à vue</i>	121.875	119.178	118.193	117.190	117.668	116.791	116.183	117.798
Provision spéciale :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	500	500	500	500	475	475	475	475
Devises étrangères et or à livrer	297	462	853	825	459	459	472	473
Caisse de Pensions du Personnel	1.043	1.046	1.046	1.045	1.044	1.044	1.049	1.048
Divers	1.354	461	468	475	482	489	496	512
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.979	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069
	127.448	124.116	123.529	122.504	122.597	121.727	121.144	122.775

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1958

(millions de francs)

Actif		Passif	
Encaisse en or	63.487	Billets en circulation	117.353
Avoirs sur l'étranger	1.415	Comptes courants et divers :	
Devises étrangères et or à recevoir	280	Trésor public {	
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :		<i>compte ordinaire</i>	8
a) U.E.P.	7.806	<i>taxe exceptionnelle de conjoncture (loi du 12-3-57)</i>	632
b) <i>pays membres de l'U.E.P.</i>	1.312	<i>Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics</i>	313
c) <i>pays membres de l'A.M.E.</i>	44	<i>Banques en Belgique</i>	2.876
d) <i>autres pays</i>	774	<i>Banques à l'étranger : comptes ordinaires</i>	181
Débiteurs pour change et or, à terme	72	<i>Particuliers</i>	174
Effets commerciaux sur la Belgique	4.103	<i>Valeurs à payer</i>	474
Avances sur nantissement	510	Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :	
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :		a) <i>pays membres de l'U.E.P.</i>	231
a) <i>certificats du Trésor</i>	7.840	b) <i>pays membres de l'A.M.E.</i>	137
b) <i>effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat</i>	11	c) <i>autres pays</i>	302
c) <i>autres effets publics</i>	—	Total des engagements à vue	670
Monnaies divisionnaires et d'appoint	650	Provision spéciale :	
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux	2	Convention du 14 septembre 1954 : S.N.C.I.	500
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.243	Devises étrangères et or à livrer	370
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.379	Caisse de Pensions du Personnel	1.003
Valeurs à recevoir	175	Comptes transitoires	446
Immeubles, matériel et mobilier	1.468	Capital	400
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.003	Fonds de réserve :	
Valeurs amorties et à réaliser	p. m.	a) <i>Réserve statutaire</i>	425
Comptes transitoires	239	b) <i>Réserve extraordinaire</i>	254
Total de l'actif	127.813	c) <i>Compte d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier</i>	1.353
		Bénéfice net à répartir	381
		Total du passif	127.813

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1958

(millions de francs)

Débit		Crédit	
Frais généraux	395	Escompte, change, intérêts et commissions	750
Frais d'acquisition, de vente et d'expédition d'or	13	Revenus des fonds publics et autres titres acquis en vertu des statuts	115
Subvention ordinaire à la Caisse de Pensions du Personnel	34	Bénéfice sur réalisation et encaissement de titres	6
Amortissement sur immeubles, matériel et mobilier	22	Droits de garde, courtages et loyers des coffres	20
Amortissement sur immeubles nouveaux	48	Rentrées sur valeurs amorties et à réaliser	1
Redevances à l'Etat :		Ristourne sur taxe mobilière	31
a) <i>Produit des opér. d'escompte et d'avances sur fonds publics excédant 3 ½ %</i>	81	Prévision fiscale devenue disponible	21
b) <i>Droit de timbre sur la circulat. fiduciaire</i> 164	245	Redevances et bonifications de l'Etat :	
Virements aux comptes transitoires du passif pour :		a) <i>Ristourne du droit de timbre sur la circulation fiduciaire (arrêté royal du 24 août 1939, art. 34)</i>	133
a) <i>provision pour immeubles et matériel</i>	20	b) <i>Bonification de 0,25 % par an sur la dette de l'Etat (arrêté royal du 24 août 1939, art. 33)</i>	92
b) <i>prévision fiscale</i>	54	c) <i>Bonification de 0,10 % par an sur le montant des petites coupures émises pour compte du Trésor (convention du 18 mars 1946)</i>	2
Virement à la réserve extraordinaire du bénéfice sur réalisation et encaissement de titres	6	Transfert du compte « Provision pour immeubles et matériel »	47
Bénéfice net à répartir	381	Total	1.218
Total	1.218		

COMPTES D'ORDRE AU 31 DECEMBRE 1958

(millions de francs)

Valeurs à l'encaissement		22	
Crédits documentaires ouverts			1
Visa d'acceptations relatives à l'exportation et à l'importation			6.530
Dépôts divers :			
<i>Nantissement des comptes d'avances</i>	18.756		
<i>Garanties données par les cédants d'escompte</i>	8		
<i>Obligations de l'Emprunt de l'Assainissement Monétaire</i>	3		
<i>Fonds Monétaire International</i>	8.323		
<i>Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement</i>	895		
<i>Autres dépôts</i>	69.256		97.241
Cautionnements divers reçus			178
Certificats de garantie reçus du Trésor public			1.383
Cautions données en faveur du Personnel			147
Trésor public :			
<i>Portefeuille et avoirs divers</i>		1.715	
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est propriétaire :</i>			
<i>Actions privilégiées S.N.C.F.B.</i>	5.000		
<i>Actions ordinaires S.N.C.F.B.</i>	1.000		
<i>Obligations participantes S.N.C.F.B.</i>	638		
<i>Bons du Trésor du Gouv. Grand-Ducal (Accord belg.-lux.)</i>	1.414		
<i>Obligations du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne (accords de Londres du 27-2-1953)</i>	340		
<i>Certificats 4 1/2 % S.N. du Logement</i>	4.005		
<i>Certificats 4 1/2 % S.N. de la Petite Propriété Terrienne</i>	714		
<i>Valeurs diverses</i>	318		13.429
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est dépositaire :</i>			
<i>Valeurs déposées par des tiers</i>	6.799		
<i>Service de la Dette inscrite</i>	14.891		
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	57.256		
<i>Valeurs déposées en cautionnement</i>	2.308		81.254
<i>Valeurs remises en exécution de l'Arrêté du Régent du 17 janvier 1949 relatif à l'annulation des titres belges au porteur non déclarés</i>			98
<i>Valeurs à délivrer</i>			20.131
<i>Titres retirés de la circulation</i>			27
<i>Fonds monétaire :</i>			
<i>Fonds publics</i>		4.540	121.194
Fonds des rentes, titres déposés			4.650
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite :			
<i>Placements provisoires</i>	16.480		
<i>Nantissements de prêts</i>	19		
<i>Dépôts de garanties</i>	170		16.669

REPARTITION DU BENEFICE NET

(millions de francs)

1. Auz actionnaires : un premier dividende de 6 % du capital nominal	24
2. De l'excédent, soit 357 millions de francs	
a) 10 % à la réserve	36
b) 8 % au personnel	29
3. Du surplus, soit 292 millions de francs	
a) A l'Etat 1/5°	58
b) Auz actionnaires, un second dividende	233
c) Le solde à la réserve	1
Total du bénéfice à répartir	381

SITUATIONS MENSUELLES
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI
(millions de francs)

85³

Rubriques	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 31 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 31 décembre
ACTIF								
Encaisse or	4.212	4.160	4.111	4.114	4.120	4.129	4.138	4.140
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	2.013	1.927	1.907	2.247	2.126	2.190	2.304	2.473
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	—	2	—	96	—	6	67	1
Certificats du Trésor belge	1.720	1.720	1.421	1.221	921	521	421	1.671
Autres avoirs	782	345	434	477	523	995	735	1.104
Avoirs en autres monnaies	22	28	27	23	25	24	22	27
Monnaies étrangères et or à recevoir	58	11	44	32	1	—	6	6
Débiteurs pour change et or à terme	1	1	2	2	1	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	269	196	238	204	126	118	96	79
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	62	161	53	132	34	9	359	296
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux .	9	11	8	8	4	8	7	12
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) Émis par le Congo Belge	330	330	260	—	125	75	10	263
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo Belge	293	315	302	280	325	308	333	347
Effets publics belges émis en francs cong.	1.629	1.630	1.630	1.630	1.630	1.629	1.629	1.629
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, n°s 12 et 13	1.393	1.401	1.406	1.409	1.410	1.413	1.450	1.482
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2	9	11	13	13	13	15	17	17
Immeubles, matériel et mobilier	332	345	348	355	360	392	396	421
Divers	152	168	174	173	185	215	213	192
	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929	12.047	12.203	14.160
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.462	5.719	5.920	5.810	5.666	5.526	5.494	5.734
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	1.579	1.411	1.452	1.541	1.853	2.114	2.580	2.414
Ruanda-Urundi	116	83	84	39	1	96	36	—
Comptes courants divers	1.860	1.857	1.577	1.610	1.416	1.565	1.447	1.660
Valeurs à payer	336	317	245	391	296	384	259	430
<i>Total des engagements à vue</i>	9.353	9.387	9.278	9.391	9.232	9.685	9.816	10.238
Créditeurs pour change et or à terme	—	10	42	30	—	—	5	5
Engagements en francs belges :								
À vue	1.120	967	826	579	884	511	668	1.090
À terme	1.829	1.438	1.212	1.007	411	441	272	1.453
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	31	11	28	400	385	404	413	398
En autres devises	15	12	7	9	11	7	10	8
Monnaies étrangères et or à livrer	57	11	44	44	33	—	6	6
Divers	383	428	443	458	475	501	515	464
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	348	348	348	348	348	348	348	348
	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929	12.047	12.203	14.160

Mois		Comptes chèques postaux 1 3	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1957	Novembre	4,53	1957	Septembre	1,96
	Décembre	4,47		Octobre	2,05
1958	Janvier	4,40		Novembre	2,28
	Février	4,21		Décembre	2,36
	Mars	4,03	1958	Janvier	2,13
	Avril	4,33		Février	2,11
	Mai	4,32		Mars	1,99
	Juin	4,05		Avril	2,26
	Juillet	4,25		Mai	2,31
	Août	4,09		Juin	2,08
	Septembre	3,99		Juillet	1,98
	Octobre	4,10		Août	1,80
	Novembre	4,48		Septembre	1,89
	Décembre	4,28		Octobre	1,96
1959	Janvier	4,31		Novembre	2,05

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total		
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particulières **			Stock de monnaie scripturale					
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *					Total	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (3) / (10)	(12)		
1956	Septembre ..	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
	Octobre ..	5,4	110,7	113,6	5,8	0,3	21,3	54,7	76,3	82,1	195,7	58,1	- 0,3
	Novembre ..	5,4	110,0	112,9	5,7	0,3	21,6	54,2	76,1	81,8	194,7	58,0	- 1,0
	Décembre r	5,4	111,5	114,3	6,5	0,6	21,3	55,6	77,5	84,0	198,3	57,7	+ 3,6
1957	Janvier ...	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	- 3,3
	Février ...	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
	Mars	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
	Avril	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
	Mai	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1
	Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
	Juillet ...	5,4	112,3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
	Août	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	- 3,2
	Septembre .	5,3	111,5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
	Octobre ...	5,3	111,5	114,5	5,8	0,3	22,4	51,3	74,0	79,8	194,3	58,9	- 0,1
	Novembre .	5,3	111,0	113,9	5,4	0,5	21,8	51,7	74,0	79,4	193,3	58,9	- 1,0
	Décembre r	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,0	53,2	76,1	82,5	198,0	58,3	+ 4,7
1958	Janvier ...	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23,0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 6,2
	Février ...	5,4	111,0	113,9	5,2	0,4	22,9	50,7	74,0	79,2	193,1	59,0	+ 0,9
	Mars	5,4	111,7	114,5	6,4	0,4	22,2	53,5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
	Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9
	Mai	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86,5	203,4	57,5	+ 2,5
	Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+ 2,7
	Juillet	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+ 0,6
	Août anc. sér.	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	56,5	80,1	87,7	207,0	57,6	+ 0,3
	Août n. sér. 1	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	55,0 ¹	78,6 ¹	86,2 ¹	205,5 ¹	58,0 ¹	- 1,2 ¹
	Septembre .	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5
	Octobre ...	5,5	115,8	118,8	6,2	0,3	22,8	54,7	77,8	84,0	202,8	58,6	+ 0,8
	Novembre .	5,5	115,2	118,1	6,3	0,6	23,0	56,8	80,4	86,7	204,8	57,7	+ 2,0

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

1 Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

r Chiffres rectifiés.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES
(en milliards de francs)

854

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets			Crédances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (21) à (25)			
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Total	financées par les organismes monétaires	Pour mémoire financées par et hors des organismes monétaires	Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux			Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)				
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total	B.N.B.	Banques privées													Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor			Engagements et participations (Banque Nationale, Institut de Réescampte et banques de dépôts)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	
1951 Juin	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	- 3,7	+1,1	37,1	100,2	1,7	1,8	103,7	34,6	39,5	+0,3	+1,1	-1,8	+1,6	176,6	-12,4	-1,6	-0,3	-4,9	-0,3	157,1
Septembre ...	96,0	59,7	6,9	66,6	162,6	+46,6	- 4,3	+1,1	43,4	104,5	1,9	1,0	107,4	32,5	36,7	+0,4	+0,9	-1,9	+1,3	184,0	-13,2	-1,6	-1,0	-5,2	-0,4	162,6
Décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	- 5,8	+1,4	45,8	105,1	2,2	1,6	108,9	36,2	42,1	+0,2	+0,7	-2,0	+2,1	191,9	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	168,5
1952 Mars	99,0	63,6	7,3	70,9	169,9	+55,1	- 5,1	+2,3	52,3	104,8	1,4	0,9	107,1	35,3	41,5	+0,3	+0,6	-2,1	+1,4	194,9	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	169,9
Juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	- 4,2	+2,2	54,2	107,5	1,4	0,8	109,7	33,7	40,3	+0,5	+0,1	-1,2	+1,0	198,0	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	171,6
Septembre ...	100,3	65,0	7,0	72,0	172,3	+51,9	- 4,2	+2,8	50,5	115,6	1,5	0,4	117,5	32,6	40,1	+0,3	-0,2	-1,5	+1,1	200,3	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	172,3
Décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,1	1,4	0,3	116,8	36,5	43,3	+0,1	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8
Septembre ...	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	—	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	46,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
Septembre ...	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
Septembre ...	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
Décembre ... r	110,7	73,9	7,9	81,8	192,5	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,3	5,0	0,7	128,0	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,2	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,5
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
Septembre ...	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0
Décembre ... r	114,4	77,5	6,5	84,0	198,3	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	5,6	2,0	131,0	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	234,9	-22,3	-3,2	-0,1	-6,7	-4,3	198,3
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9
Septembre ...	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4
Décembre ... r	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	123,0	4,3	0,5	127,8	52,3	61,5	+0,8	+1,3	-2,3	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0
1958 Mars	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+1,8	59,9	122,7	4,7	0,4	127,8	48,8	60,2	+1,0	+1,7	-2,1	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0
Juin	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	- 3,8	+2,2	65,9	125,4	4,9	1,9	132,2	45,7	58,3	+1,2	+1,8	-1,7	+2,6	247,7	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	206,1
Septembre . p	118,0	75,9	8,1	84,0	202,0	+70,8	- 4,1	+3,2	69,9	121,3	5,0	3,1	129,4	43,5	55,8	+1,0	+2,0	-1,5	+2,5	246,8	-26,9	-2,6	-0,5	-8,5	-6,3	202,0

* Y compris les comptes d'organismes parasétatiques administratifs.
p Chiffres provisoires.
r Chiffres rectifiés.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE
(milliards de francs)

85⁴

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Crédits d'es-compte et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. financés par les organismes monétaires	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes)	Divers		Comptes pour balance	Total (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total			Etat	Autres						Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
1952 1 ^{er} trimestre .	+ 1,3	+ 2,0	- 0,8	+ 0,2	+ 1,4	+ 2,7	+ 4,4	+ 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,9	-	- 0,3	+ 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 2,7
2 ^e trimestre .	+ 1,8	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	+ 1,5	+ 3,3	+ 2,6	+ 1,7	- 0,1	+ 0,2	- 1,6	-	+ 0,1	+ 0,2	- 0,4	+ 0,9	- 0,3	+ 3,3
3 ^e trimestre .	+ 0,7	+ 1,2	-	-	+ 1,2	+ 1,9	+ 0,2	+ 3,5	+ 0,1	-	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 1,9
4 ^e trimestre .	+ 2,2	- 0,3	+ 0,1	-	- 0,2	+ 2,0	- 0,1	- 1,1	- 0,1	+ 0,5	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,1	- 0,9	+ 2,0
Total ...	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 9,9	+ 7,1	+ 5,2	- 0,8	+ 0,3	+ 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9
1953 1 ^{er} trimestre .	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	+ 0,7	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9
2 ^e trimestre .	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 2,0	- 0,8	- 0,9	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,5	+ 2,0
3 ^e trimestre .	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,5	- 1,2	+ 6,5	- 0,4	-	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,6	+ 4,5
4 ^e trimestre .	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 0,9	+ 1,3	- 0,9	+ 0,2	-	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 6,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,4	+ 0,1	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	-	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} trimestre .	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 ^e trimestre .	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	-	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 ^e trimestre .	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	-	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 ^e trimestre .	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	-	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	-	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre .	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	-	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre .	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	-	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre .	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	-	-	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	-	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 ^e trimestre r	+ 5,1	+ 1,2	+ 0,4	-	+ 1,6	+ 6,7	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,1	- 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 6,7
Total . r	+ 8,9	+ 2,1	+ 0,4	-	+ 2,5	+ 11,4	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,5	+ 2,0	+ 2,7	-	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,4
1956 1 ^{er} trimestre r	- 1,5	+ 1,1	-	-	+ 1,1	- 0,4	+ 3,2	- 1,4	- 0,9	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,4
2 ^e trimestre .	+ 4,1	-	+ 0,4	-	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre .	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	-	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	-	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre r	+ 2,4	- 1,2	+ 0,5	-	- 0,7	+ 1,7	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	-	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 1,7
Total . r	+ 5,8	- 1,0	+ 0,7	-	- 0,3	+ 5,5	+ 2,8	- 3,6	+ 0,2	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,5
1957 1 ^{er} trimestre r	- 0,2	+ 1,0	+ 0,1	-	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 3,4	- 2,0	- 1,3	+ 1,1	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 3,7	- 1,4	-	-	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	-	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 ^e trimestre .	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	-	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,0	-	- 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 ^e trimestre r	+ 3,7	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,2	- 0,3	+ 0,1	- 0,5	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	- 0,3	- 0,8	+ 4,5
Total . r	- 0,3	+ 1,1	-	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,4	- 0,3	- 1,8	- 0,5	+ 3,4	- 0,8	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	- 0,7	+ 0,9	+ 1,0
1958 1 ^{er} trimestre r	- 1,0	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,8	- 0,2	+ 0,2	+ 0,3	- 3,6	-	- 0,4	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 2,9	- 0,2	+ 2,0	- 3,0	- 0,4	- 0,5	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,2	+ 8,3
3 ^e trimestre p	- 4,1	+ 1,9	-	+ 0,1	+ 2,0	- 2,1	+ 2,9	- 3,5	- 0,7	+ 2,1	- 2,2	- 0,7	- 0,5	- 0,1	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 2,1

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).
p Chiffres provisoires.
r Chiffres rectifiés.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1958 10 juillet	1958 7 août	1958 4 septembre	1958 9 octobre	1958 6 novembre	1958 4 décembre	1959 8 janvier	1959 5 février
ACTIF								
Encaisse or	201	248	248	248	248	248	248	291
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes ¹	100	120	120	120	120	120	120	141
Disponibilités à vue à l'étranger	12	14	14	14	14	14	14	17
Monnaies divisionnaires	11	11	11	10	10	10	8	9
Comptes courants postaux	42	45	43	43	47	48	57	51
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ²	—	—	—	—	—	—	—	—
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sans intérêts à l'Etat ³	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ⁴ ..	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁵	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat ⁶	390	390	390	390	390	390	390	380
Avances à l'Etat à échéance déterminée ⁷ ..	101	100	110	100	79	114	98	125
Bons du Trésor achetés	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille d'escompte	2.042	2.033	2.018	2.037	1.981	1.991	2.112	1.853
<i>Effets escomptés sur la France</i>	619	619	604	631	594	562	632	551
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁸ ..	14	9	7	22	45	45	51	41
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	1.409	1.405	1.407	1.384	1.342	1.384	1.429	1.261
Effets négociables achetés en France ⁹ ..	261	240	219	235	288	252	220	281
Avances à 30 jours sur effets publics	23	22	20	22	23	23	22	20
Avances sur titres	9	9	10	9	10	9	9	8
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ¹⁰ ..	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	29	21	36	19	36	38	23	28
Divers	52	54	56	57	55	54	56	56
Total ...	3.928	3.958	3.946	3.955	3.952	3.962	4.028	3.911

PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	3.370	3.404	3.395	3.432	3.398	3.401	3.417	3.331
Comptes courants créditeurs	430	438	423	390	416	423	471	464
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	352	360	345	319	341	349	388	382
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	78	78	78	71	75	74	83	82
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ¹¹	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,7
Réserves mobilières légales ¹⁰	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	128	115	127	132	137	137	189	115
Total ...	3.928	3.958	3.946	3.955	3.952	3.962	4.028	3.911

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

² Convention du 27 juin 1949.

³ Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

⁴ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁵ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947.

⁶ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁷ Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 26 décembre 1958 approuvée par l'ordonnance du 30 décembre 1958.

⁸ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁹ Décret du 17 juin 1938.

¹⁰ Loi du 17 mai 1894, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

¹¹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND
(millions de £)

86²

Rubriques	1958 9 juillet	1958 6 août	1958 8 septembre	1958 8 octobre	1958 5 novembre	1958 8 décembre	1959 7 janvier	1959 4 février
-----------	-------------------	----------------	---------------------	-------------------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	2.085	2.135	2.035	2.035	2.035	2.085	2.135	2.035
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	2.060	2.123	2.037	2.018	2.021	2.078	2.086	2.005
Au Département bancaire	40	27	13	32	29	22	64	45
	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	228	247	264	247	267	264	180	244
Autres titres :								
Escomptes et avances	30	7	16	17	14	10	26	12
Titres	19	19	21	21	21	21	21	21
Billets	40	27	13	32	29	22	64	46
Monnaies	2	2	2	1	1	1	1	1
	319	302	316	318	332	318	292	324

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	4	4	4	3	3	3	4	4
Dépôts publics :								
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes	12	21	16	12	14	14	12	16
Autres dépôts :								
Banquiers	215	192	210	219	229	215	194	220
Autres comptes	73	70	71	69	71	71	67	69
	319	302	316	318	332	318	292	324

FEDERAL RESERVE BANKS ¹
(millions de \$)

86³

Rubriques	1958 9 juillet	1958 6 août	1958 10 septembre	1958 8 octobre	1958 5 novembre	1958 8 décembre	1959 7 janvier	1959 4 février
ACTIF								
Certificats-or	19.885	19.709	19.546	19.358	19.193	19.099	19.008	18.958
Fonds de rachat des billets des F.R.	842	860	878	880	887	918	943	934
Total des réserves de certificats-or	20.727	20.569	20.424	20.238	20.080	20.017	19.951	19.892
Billets F.R. d'autres banques	277	347	336	341	321	297	569	627
Autres encaisses	326	368	364	364	368	324	371	485
Escompte et avances	129	266	464	383	503	329	782	408
Prêts à l'économie privée	—	—	—	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement	42	33	30	32	35	35	44	37
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	2.705	1.357	1.080	1.221	1.422	2.119	2.003	1.598
Certificats	19.946	21.507	21.507	21.507	21.507	18.650	18.650	18.660
Billets	—	10	10	10	10	2.867	2.867	2.867
Obligations	2.789	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement ...	25.440	25.358	25.081	25.222	25.423	26.120	26.004	25.599
Détenus en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	96	13	37	64
Total des fonds publics	25.440	25.358	25.081	25.222	25.519	26.133	26.041	25.663
Total des prêts et des fonds publics	25.611	25.657	25.575	25.637	26.057	26.497	26.867	26.108
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.730	4.428	4.739	4.604	4.822	5.248	5.162	4.945
Immeubles	90	90	90	91	93	94	94	94
Autres avoirs	223	153	143	177	223	123	160	142
Total actif ...	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964	52.600	53.174	52.293

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	26.889	26.837	27.006	26.999	27.084	27.610	27.668	27.120
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.514	18.549	18.171	18.226	18.281	18.323	18.915	18.662
Trésor américain — compte général ...	643	461	512	353	194	469	567	422
Etrangers	264	287	382	325	299	233	276	287
Autres	380	325	319	349	332	344	333	352
Total dépôts	19.801	19.622	19.384	19.253	19.106	19.369	20.091	19.723
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.886	3.744	3.897	3.811	4.381	4.214	4.040	4.030
Autres engagements et dividendes courus	14	14	18	21	23	34	21	23
Total exigible ...	50.590	50.217	50.305	50.084	50.594	51.227	51.820	50.896

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	354	355	356	357	357	359	366	371
Surplus (section 7)	809	809	809	809	809	809	869	868
Surplus (section 13b)	28	28	—	—	—	—	—	—
Autres comptes de capital	203	203	201	202	204	205	119	158
Total passif ...	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964	52.600	53.174	52.293
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	112	107	83	71	73	74	67	57
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	44,4 %	44,3 %	44,0 %	43,8 %	43,5 %	42,6 %	41,8 %	42,5 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Ancienne présentation

Nouvelle présentation

Rubriques	1958 8 novembre	1958 8 décembre	Rubriques	1959 5 janvier	1959 9 février
ACTIF					
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	Or	3.972	4.299
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	56	181	Créances et titres libellés en or ou en monnaies étrangères ⁵	1.604	1.021 ^o
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	104	21	Moyens de paiement étrangers ⁵	0,4	1
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	18	20	Créances en florins sur l'étranger	90 ^o	713 ¹⁰
<i>sur titres, etc.</i> ²	17	18	Effets, promesses et obligat. escomptés ⁷	—	—
<i>sur produits et cédules</i>	1	2	Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	181	125
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	Avances en comptes courants (y compris les prêts) ⁸	20	19
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-1947	—	—	Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—
Lingots et monnaies	3.802	3.906	Monnaies néerlandaises	25	26
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.779	3.882	Placement du capital et réserves	149	151
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	23	24	Immeubles et inventaire	1	1
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³	1.408	1.450	Comptes divers	7	7
Moyens de paiement étrangers ³	0,4	0,3			
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	95	76			
Placement du capital, des réserves, du fonds de pensions et du fonds de prévision	151	151			
Immeubles et inventaire	1	1			
Comptes divers	27	30			
	5.657	5.836		6.049	6.363

PASSIF

Capital	20	20	Billets en circulation	4.328	4.105
Fonds de réserve	20	20	Accréditifs	—	—
Réserves spéciales	110	110	Comptes courants en florins de résidents .	1.347	1.671
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	<i>Trésor public</i>	563	748
Billets en circulation	4.214	4.146	<i>Banques aux Pays-Bas</i>	613	743
Accréditifs en circulation	—	—	<i>Autres résidents</i>	171	180
Comptes courants	1.197	1.436	Comptes courants en florins de non-résidents	108	53
<i>Trésor public</i>	284	410	<i>Banques d'émission étrangères et organismes assimilés</i>	105	51
<i>Trésor public, compte spécial</i>	—	—	<i>Autres non-résidents</i>	3	2
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	658	741	Engagements libellés en monnaies étrang.	65	323 ¹¹
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	83	103	Capital	20	20
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	20	23	Réserves	131	131
<i>Autres engagements</i>	152	159	Comptes divers	50	60
Engagements libellés en monnaies étrang.	31	35			
Comptes divers	64	68			
	5.657	5.836		6.049	6.363

¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)

² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — *Staatsblad*, n^o 99)

³ Conformément aux dispositions des articles 1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à

⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de

N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat

— Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais

⁵ Conformément aux dispositions des articles 1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à

⁶ Dont des créances consolidées

⁷ Dont certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)

⁸ Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — *Staatsblad*, n^o 99)

⁹ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.

¹⁰ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.

¹¹ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.

N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat

— Soldes en florins de banques d'émission étrangères et d'organismes assimilés et placés en bons du Trésor néerlandais .

Rubriques	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 30 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 29 novembre	1958 31 décembre	1959 31 janvier
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	449	449	449	449	449	449	449	449
Surplus de valeur d'or	605	605	605	605	605	604	605	605
Fonds publics étrangers *	677	672	754	869	890	931	962	1.017
Effets sur l'étranger *	236	239	212	172	121	117	96	90
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	347	408	398	353	333	333	334	301
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.597	3.773	3.773	3.789	3.889	3.869	4.545	4.133
Effets payables en Suède *	4	4	4	4	4	4	3	3
Prêts nantis *	378	51	44	83	84	127	91	43
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	54	53	53	54	54	54	54	55
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	34	35	35	35	34	33	27	33
Chèques et effets bancaires	39	6	1	96	7	4	10	3
Autres valeurs actives intérieures	33	32	31	32	34	40	87	69
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	104
Total ...	8.081	6.955	6.987	7.169	7.132	7.193	7.891	7.430

PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.513	5.359	5.423	5.429	5.592	5.644	6.059	5.728
Effets bancaires	3	2	2	2	3	1	4	2
Dépôts en comptes courants :								
Institutions officielles	191	196	163	329	128	103	322	228
Banques commerciales	52	70	57	114	47	47	163	61
Autres déposants	3	1	2	2	1	1	1	1
Dépôts	1.323	322	320	319	311	309	361	342
Comptes d'ajustements de change	405	405	405	405	405	405	405	405
Autres engagements	85	110	114	125	134	172	183	40
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfice pour 1958	—	—	—	—	—	—	—	145
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	31	31	30	30	29	29	27	10
Total ...	8.081	6.955	6.987	7.169	7.132	7.193	7.891	7.430

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.600 millions de Kr. en vertu de la loi no 202 du 2 mai 1958.

Rubriques	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 30 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 31 décembre
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	5	5	5	5	5	5
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	11	11	11	11	9	10	10	10
Portefeuille d'escompte	353	354	364	384	397	399	389	386
Effets reçus à l'encaissement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	60	73	65	76	55	67	69	34
Disponibilités en devises à l'étranger ...	70	71	71	63	63	63	63	62
Titres émis ou garantis par l'Etat	65	62	59	56	56	52	52	56
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	1.234	1.305	1.373	1.453	1.506	1.560	1.600	1.654
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	139	90	167	49	79	—	32	137
Placements en titres pour le compte du Trésor	330	330	335	330	330	315	315	325
Services divers pour le compte de l'Etat .	34	37	43	36	26	20	17	18
Dépenses diverses	7	21	22	24	26	27	29	38
Total de l'actif ...	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122	3.088	3.151	3.295

PASSIF								
Billets en circulation ³	1.768	1.775	1.839	1.834	1.848	1.826	1.853	2.061
Chèques et autres dettes à vue ⁴	15	15	18	13	14	15	14	27
Comptes courants à vue	113	137	115	108	113	92	92	167
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	796	788	888	871	898	892	947	774
Créditeurs divers	163	176	183	187	200	197	199	211
Compte courant du Trésor	—	—	—	—	—	21	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	11	13	16	17	19	14	14	14
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	8	21	24	24	27	28	29	38
Total du passif et du patrimoine ...	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122	3.088	3.151	3.295

Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	4.397	5.472	5.226	5.066	4.930	5.043	4.138	4.413
Circulation du Trésor (net)	41	43	44	45	46	47	48	
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.809	1.816	1.881	1.877	1.892	1.872	1.899	
Moyens de paiement	5.088	5.153	5.273	5.254	5.372	5.366	5.444	
Escomptes effectués	50	44	123	181	78	35	103	188
Avances effectuées	328	458	415	422	367	481	364	582
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	5.606	6.064	6.948	5.910	6.011	7.344	5.895	7.931
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	9	10	10	9	9	9	9	8
² Solde du fonds spécial	1	1	2	1	1	1	1	
³ Comprend les billets auprès du Trésor	10	10	13	10	11	11	10	17
⁴ Comprend valeurs et assignations								

Rubriques	1958 7 juillet	1958 7 août	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février
ACTIF								
Or	10.743	10.814	10.792	10.858	10.961	11.012	10.963	11.126
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	7.815	8.454	8.722	8.845	9.001	9.298	8.860	8.531
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	144	147	134	126	137	146	147	133
Autres créances sur l'étranger, dont avoirs à l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères	6.065	5.855	5.869	5.845	5.870	5.964	6.090	5.795
dont : a) U.E.P.	4.443	4.234	4.251	4.284	4.349	4.445	4.590	4.180
b) B.I.R.D.	1.320	1.320	1.320	1.278	1.237	1.237	1.234	1.372
Monnaies divisionnaires allemandes	104	90	86	97	101	79	111	131
Avoirs en comptes chèques postaux	115	116	81	106	103	94	161	85
Effets sur l'intérieur	1.480	807	1.124	807	398	869	591	740
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	37	24	134	112	38	—	—	28
Créances sur titres	30	19	17	20	20	28	18	16
Crédits de caisse	105	80	37	28	20	17	7	22
Titres	232	244	246	252	264	261	269	241
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt	2.517	2.153	1.910	2.295	2.158	2.959	3.870	3.814
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	609	662	662	662	662	662	662	662
Autres valeurs actives	412	346	345	345	338	334	359	206
	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071	31.723	32.108	31.530

PASSIF								
Billets en circulation	16.153	16.150	16.415	16.310	16.532	17.556	16.452	16.180
Dépôts	11.467	10.980	11.034	11.434	10.878	11.298	12.782	12.756
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	6.904	7.138	7.325	7.030	6.745	7.378	7.567	7.661
b) déposants officiels	4.371	3.671	3.526	4.221	3.955	3.736	5.006	4.909
c) autres déposants intérieurs	192	171	183	182	178	184	209	186
d) déposants étrangers	—	—	—	—	—	—	—	—
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	1.149	1.160	1.161	1.014	1.108	1.317	1.152	1.030
dépôts étrangers	642	649	637	502	596	772	563	433
autres	507	511	524	512	512	545	589	597
Fonds de prévision	656	656	656	656	656	656	656	656
Capital social	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves	492	492	492	492	492	492	492	492
Autres passifs	201	83	111	202	115	114	234	126
	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071	31.723	32.108	31.530

BANQUE NATIONALE SUISSE
(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1958 8 juillet	1958 7 août	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février
ACTIF								
Encaisse or	8.034	8.294	8.350	8.372	8.372	8.327	8.351	8.626
Disponibilités à l'étranger	541	557	523	511	470	461	542	449
<i>pouvant servir de couverture</i>	541	557	523	511	470	461	542	449
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	130	125	92	67	58	57	58	53
<i>Effets de change</i>	130	125	92	67	58	57	58	53
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	12	13	11	10	8	10	12	6
Titres	45	45	45	44	45	44	44	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	1	1	1	—	—	—	—	1
<i>autres</i>	44	44	44	44	45	44	44	44
Correspondants en Suisse	9	8	7	9	6	7	4	10
Autres postes de l'actif	34	32	29	34	33	36	39	27
Total ...	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992	8.942	9.050	9.216

PASSIF

Fonds propres	50	50	50	50	50	50	50	50
Billets en circulation	5.465	5.469	5.506	5.571	5.604	5.769	5.867	5.506
Engagements à vue	3.098	3.364	3.310	3.230	3.141	2.926	2.936	3.474
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	2.749	3.000	2.919	2.776	2.805	2.652	2.596	3.087
<i>Autres engagements à vue</i>	349	364	391	454	336	274	340	387
Autres postes du passif	192	191	191	196	197	197	197	186
Total ...	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992	8.942	9.050	9.216

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)
(au 31 janvier 1959)

86⁹

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	10 janvier 1959	2,75	Grande-Bretagne	20 novemb. 1958	4,—
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	8 janvier 1959	3,25 ¹	Irlande	27 novemb. 1958	4,25
Congo belge et Ruanda-Urundi	1 ^{er} janvier 1959	3,75 ²	Italie	7 juin 1958	3,50
Danemark	15 août 1958	4,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas	21 janvier 1959	2,75
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	7 novemb. 1958	2,50 ³	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	19 avril 1956	6,50 ⁴	Suède	3 mai 1958	4,50
France	16 octobre 1958	4,50 ⁵	Suisse	15 mai 1957	2,50 ⁶
			Turquie	6 juin 1956	6,—

(*) Canada : depuis le 1^{er} novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

³ Depuis le 6 mars 1959 : 3 %.

⁴ Depuis le 1^{er} mars 1959 : 6 %.

⁵ Depuis le 5 février 1959 : 4,25 %.

⁶ Depuis le 26 février 1959 : 2 %.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	30 novembre 1958		31 décembre 1958		31 janvier 1959		Passif	30 novembre 1958		31 décembre 1958		31 janvier 1959	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	729.923	23,6	1.036.416	29,3	955.103	25,8	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	56.605	1,8	80.477	2,3	56.648	1,5	Actions libérées de 25 %	125.000	4,0	125.000	3,5	125.000	3,4
III. Portefeuille réescomptable	1.022.444		847.899		1.062.105		II. Réserves :	22.129	0,7	22.129	0,6	22.129	0,6
1. Effets de commerce et acceptations de banque	37.800	1,2	38.492	1,1	31.745	0,9	1. Fonds de Réserve légale	8.786		8.786		8.786	
2. Bons du Trésor	984.644	31,8	809.407	22,9	1.030.360	27,9	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	25.768	0,8	25.655	0,7	25.434	0,7	III. Dépôts (or) :	1.093.053		1.249.198		1.164.091	
V. Dépôts à terme et avances :	473.987		691.092		743.654		1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum	467.056	15,1	684.158	19,4	740.107	20,0	a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	6.931	0,2	6.934	0,2	3.547	0,1	b) de 3 à 6 mois	40.983	1,3	110.292	3,1	151.687	4,1
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	c) à 3 mois au maximum	606.063	19,6	536.739	15,2	496.426	13,4
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	d) à vue	301.788	9,7	455.649	12,9	399.972	10,8
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
VI. Autres effets et titres :	718.361		781.712		785.597		a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
1. Or :							b) de 3 à 6 mois	17.497	0,6	17.653	0,5	8.146	0,2
a) à 3 mois au maximum	16.264	0,5	16.304	0,5	17.446	0,5	c) à 3 mois au maximum	122.937	4,0	125.056	3,6	103.927	2,8
b) de 3 à 6 mois	23.342	0,8	23.334	0,7	22.343	0,6	d) à vue	3.785	0,1	3.809	0,1	3.933	0,1
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	17.129	0,5	IV. Dépôts (monnaies) :	1.674.747		1.952.957		2.199.524	
d) de 9 à 12 mois	28.105	0,9	38.598	1,1	27.528	0,7	1. Banques centrales :						
e) à plus d'un an	17.145	0,6	7.039	0,2	—	—	a) à plus d'un an	107.052	3,5	106.768	3,0	106.837	2,9
2. Monnaies :							b) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	503.298	16,3	519.465	14,7	483.726	13,1	c) de 6 à 9 mois	6.115	0,2	89.189	2,5	36.941	1,0
b) de 3 à 6 mois	12.711	0,4	10.932	0,3	27.468	0,7	d) de 3 à 6 mois	90.961	2,9	171.032	4,9	228.631	6,2
c) de 6 à 9 mois	3.217	0,1	19.082	0,5	—	—	e) à 3 mois au maximum	1.008.814	32,6	1.132.186	32,1	1.169.927	31,6
d) de 9 à 12 mois	2.373	0,1	2.381	0,1	6.927	0,2	f) à vue	39.547	1,3	39.490	1,1	168.218	4,6
e) à plus d'un an	111.906	3,6	144.577	4,1	183.030	5,0	2. Autres déposants :						
VII. Actifs divers	983	0,0	1.191	0,0	582	0,0	a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	2,2	68.291	1,9	68.291	1,8	b) de 6 à 9 mois	214	0,0	214	0,0	—	—
Total actif ...	3.096.357	100,0	3.532.733	100,0	3.697.414	100,0	c) de 3 à 6 mois	77.050	2,5	313	0,0	214	0,0
							d) à 3 mois au maximum	323.538	10,5	395.283	11,2	487.386	12,6
							e) à vue	21.456	0,7	18.482	0,5	21.370	0,6
							V. Divers	30.221	1,0	32.242	0,9	35.463	1,0
							VI. Compte de profits et pertes :	7.707	0,2	7.707	0,2	7.707	0,2
							Report à nouveau	7.707		7.707		7.707	
							VII. Provision pour charges éventuelles	143.500	4,6	143.500	4,1	143.500	3,9
							Total passif ...	3.096.357	100,0	3.532.733	100,0	3.697.414	100,0

Exécution des accords de la Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303
Total ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
					Total ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	Al'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Jun 1955	Déc. 1955	Jun 1956	Déc. 1956	Jun 1957	Déc. 1957	Jun 1958	Nov. 1958	Déc. * 1958
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	248,3	290,6	264,3	209,4	239,6	125,8	125,8	24,9
c) Solde du compte courant (dollars)	—	50,6	4,0	17,9	0,5	53,3	52,0	97,5	85,4	255,3
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	72,3	—	5,9	1,5	—	17,6	83,7	93,6	—
	350,0	399,4	375,8	437,9	389,8	386,2	432,7	430,5	428,3	403,7
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Autriche	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	122,7 ¹	106,0	100,4	93,2	93,3	82,4	74,6	68,3	65,5
France ²	—	148,9	86,6	74,6	217,1	356,8	384,8	446,1	476,1	484,7
Islande	—	4,6	5,2	5,2	5,4	5,3	5,3	5,3	6,9	7,2
Italie ³	—	182,7	179,0	162,0	156,2	157,7	102,6	22,3	0,4	—
Norvège	—	107,3	114,2	100,7	88,2	77,8	77,1	85,0	85,7	87,1
Royaume-Uni	—	275,9	344,3	323,6	352,4	324,3	382,7	347,8	353,3	378,9
Turquie ⁵	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	33,3	33,8
Portugal	—	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	36,4
Grèce	—	—	—	—	—	—	1,7	—	11,6	12,0
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,8
	—	872,3	865,5	797,2	942,5	1045,2	1066,6	1011,1	1035,6	1117,4
IV. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ⁴										
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
V. Prêt spécial consenti à la France	—	—	—	—	—	—	—	80,0	150,0	150,0
VI. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1556,6	1648,9	1706,1
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	162,3	165,3	181,9	183,4	154,2	141,7	152,9	151,6	153,8
Allemagne	—	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	1,0	1,0	—	2,4	5,0	8,9	0,9	5,0	5,3
Grèce	—	—	—	—	0,1	—	—	0,4	—	—
Pays-Bas	—	182,8	171,4	125,2	110,0	93,5	95,1	87,1	103,9	121,0
Suède	—	9,0	13,3	2,4	11,3	20,5	11,5	3,1	2,5	1,1
Suisse	—	123,8	100,9	78,5	69,8	40,9	7,6	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7,0
	—	778,9	751,9	688,0	677,0	614,1	564,8	544,4	563,0	588,2
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Allemagne	—	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	676,6	694,5	726,7
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	20,0	20,0	10,0	10,0	—	—	—	—	—
VI. Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes										
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	0,8	1,5	1,5
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	—	—	—	—	2,9	5,5	5,5
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	53,3	100,0	100,0
Italie	—	—	—	—	—	—	—	2,7	5,0	5,0
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	3,2	6,0	6,0
	—	—	—	—	—	—	—	62,9	118,0	118,0
VII. Divers	—	2,7	2,6	2,1	1,3	1,5	1,2	1,1	1,8	1,6
	565,3	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1556,6	1648,9	1706,1

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 44,8 millions d'unités de compte (juin 1957), 72,8 millions d'unités de compte (décembre 1957), 134,1 millions d'unités de compte (juin 1958), 164,1 millions d'unités de compte (novembre 1958) et 172,7 millions d'unités de compte (décembre 1958) accordé à la France en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 39,0 millions d'unités de compte (juin 1956), 33,2 millions d'unités de compte (décembre 1956) et 34,7 millions d'unités de compte (juin 1957), accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 5 Y compris un crédit de 3,3 millions d'unités de compte (novembre 1958) et 8,8 millions d'unités de compte (décembre 1958) accordé à la Turquie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

* Du 1 au 27.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS FINALES DU 1^{er} AU 27 DECEMBRE 1958

 88²

(en millions d'unités de compte)

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Montants à concurrence desquels les excédents ou déficits nets ont été ajustés 1	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois	Régulé par 2				Crédit remboursé au cours des opérations finales par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 27 décembre 1958 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union 5
			Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
			par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre		
Autriche	+ 0,1	+ 2,4	—	1,8	—	0,6	- 0,3	+ 5,3
Belgique-Luxembourg	+ 2,1	+ 23,7	—	17,8	—	5,9	- 3,7	+ 153,8
Danemark	- 1,1	+ 7,2	—	5,4	—	1,8	+ 1,0	- 65,5
France	- 7,3	- 167,1	{ 125,1 (a) 31,5	—	10,5	—	+ 1,9	- 484,8
Allemagne	+ 14,3	+ 147,7		—	110,8	—	36,9	- 4,7
Grèce	- 0,1	- 1,4	1,0	—	0,4	—	—	- 12,0
Islande	- 0,1	- 1,4	1,1	—	0,4	—	+ 0,1	- 7,2
Italie	- 0,2	+ 5,9	—	4,4	—	1,5	+ 5,9 ³	+ 7,0
Pays-Bas	+ 1,3	+ 78,5	—	58,8	—	19,6	- 2,6	+ 121,0
Norvège	- 1,5	- 9,6	7,2	—	2,4	—	+ 1,0	- 87,1 ⁴
Portugal	—	- 4,8	3,6	35,2 (b)	{ 35,2 (b) 1,2	—	—	- 36,4
Suède	+ 0,1	- 0,8	0,6	—		0,2	—	- 1,1
Suisse	—	+ 35,8	—	{ 11,8 (b) 35,8 (c)	11,8 (b)	—	—	- 11,8
Turquie	- 0,9	- 2,0	1,5		—	0,5	—	—
Royaume-Uni	- 5,4	- 112,6	84,5	—	28,2	—	+ 2,6	- 378,9
Totaux ...	+ 17,9 - 16,5	+ 301,1 - 299,8	256,1	281,9	90,7	66,3	+ 12,4 - 12,4	+ 1.314,9 - 1.117,4

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

1 Les chiffres figurant dans cette colonne correspondent au montant des intérêts versés à l'Union (-) ou payés par l'Union (+) lors des opérations finales à l'exclusion des intérêts sur les prêts spéciaux.

2 Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

(a) France — Régulé par un paiement en or (ou en dollars) à l'Union conformément à l'article 10 bis.

(b) Portugal et Suisse — Remboursement en or (ou en dollars) que le Portugal et la Suisse avaient versé précédemment (en vertu de l'article 11(d) et (e)) au lieu de recevoir des crédits; un montant correspondant de crédits a été accordé à ces pays lors des opérations finales.

(c) Suisse — ¼ de ce montant correspond à un remboursement en or (ou en dollars) que la Suisse avait versé précédemment (en vertu de l'article 11(d)) au lieu de recevoir des crédits.

3 Dont 5,5 millions d'u.c. représentent des crédits nouveaux accordés à l'Union; l'Italie devint créancier de l'Union par suite de ses paiements bilatéraux qui dépassaient de 5,5 millions d'u.c.; le montant de l'encours du crédit après les opérations de novembre 1958 et reçu de l'Union.

4 Les chiffres des dettes vis-à-vis de l'Union indiqués ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

5 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par l'Union et à l'Union.

A la suite des opérations finales, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 428,8 millions d'u.c. après les opérations pour novembre 1958, ont été ramenés à 403,7 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme	2	II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	2	III. — Produits textiles	56 ¹
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	IV. — Produits divers	56 ²
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8	V. — Energie électrique	58
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	VI. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CHANGES.		II. — Consommation de tabac	66
Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
MARCHE DES CAPITAUX.		TRANSPORTS.	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	c) trafic :	
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales :		1° trafic général	70 ²
Tableau rétrospectif	17 ¹	2° grosses marchandises	70 ³
Emissions des sociétés congolaises en juillet et août 1958 :		A) ensemble du trafic	
Détail des émissions	17 ²	B) service interne belge	
Groupement par importance du capital	17 ²	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Emissions des sociétés belges en juillet, août et septembre 1958 :		III. — Mouvement des ports :	
Détail des émissions	17 ³	a) Port d'Anvers	71 ¹
Groupement par importance du capital	17 ⁴	b) Port de Gand	71 ²
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	COMMERCE EXTERIEUR.	
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
FINANCES PUBLIQUES.		CHOMAGE.	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
IV. — Rendement des impôts	26	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
REVENUS ET EPARGNE.		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		I. — Belgique et Congo belge :	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin, juillet et août 1958	30 ¹	Situations globales des banques	85 ¹
Tableau rétrospectif	30 ²	Banque Nationale de Belgique :	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite :		Situations hebdomadaires	85 ²
Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne	31	Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1958	
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers	32	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Situations mensuelles	85 ³
I. — Activité des Chambres de Compensation :		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
Mouvement du débit	35	Stock monétaire intérieur	85 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
PRIX.		Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	II. — Banques d'émission étrangères.	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Situations :	
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Banque de France	86 ¹
		Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Deutsche Bundesbank	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

Inprimerie
de la Banque Nationale de Belgique
L'ingénieur en Chef de l'Imprimerie :
Ch. AUSSEMS
15, square des Nations, Bruxelles 5
